

CHLT-TV CANAL 7
CHLT 630 kc
CHLT-FM 102.7 mcs

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

La météo

Très froid

Minimum : -10 Maximum : 10

56e ANNEE — No 202

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, LUNDI, 27 DECEMBRE 1965

10 CENTS



Le premier ministre Lester Pearson et son épouse ont passé la fête de Noël en compagnie de leurs petits-enfants à leur résidence d'Ottawa... (Téléphoto PC)

Comme les chefs politiques...

Les Québécois ont passé la Noël dans leur foyer

Trois des quatre leaders politiques du Canada ont passé la Noël à leur foyer et, en raison de la température inclemente qui a sévi à travers le pays la majorité des Canadiens ont imité leur exemple.

Seul M. T.C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique avait quitté le pays et ses pauvres conditions climatiques pour se réfugier en Jamaïque en compagnie de sa femme.

Le premier ministre et Mme Pearson ont passé la journée à leur résidence du 24 Sussex Drive, à Ottawa en compagnie de leur fils Geoffrey et de leurs neuf petits-enfants.

Le leader conservateur John Diefenbaker a également passé la Noël à sa résidence d'Ottawa. M. Robert Thompson, chef du Crédit social était à sa résidence de Red Deer, en Alberta.

Le temps était généralement doux et humide hier dans les Maritimes et à Terre-Neuve. Le nord du Nouveau Brunswick et certaines parties de l'Île du Prince-Édouard ont reçu de la neige.

A Montréal

Il y a eu une légère chute de neige hier matin à Montréal, mais le ciel a été nuageux le reste de la journée.

La majorité des Québécois ont passé la Noël dans leur foyer.

En Ontario, la neige qui avait commencé à tomber la veille de Noël rendait les routes dangereuses. Une femme a perdu la vie et quatre autres personnes ont été blessées dans une collision d'automobile survenue aux environs de midi près d'Ottawa.

Il a neigé au Manitoba et le mercure se tenait aux environs de 20 degrés.

Le mercure est tombé à 20 degrés sous zéro en Alberta et en Saskatchewan. Il y a également eu de la neige en Colombie britannique bien qu'il ait plu plutôt doux. Les routes étaient dangereuses en raison du courant froid qui a suivi les chutes de neige et de pluie.

Espoirs de paix écartés...

La trêve au Vietnam n'a même pas duré 30 heures

D'après PA-AFP-Reuters

Autour du président

Johnson

Un chasseur, un fusil, un pétard... tout un émoi

AUSTIN, Texas, (AFP) — Les agents des services secrets qui accompagnent le président Johnson, dimanche matin, ont eu une forte émotion en entendant une explosion sur le passage de la voiture présidentielle non loin de son ranch et en apercevant simultanément un jeune homme tenant à la main un fusil équipé d'un viseur télescopique.

Le président se rendait à Johnson City pour y visiter sa maison d'enfance. C'est en arrivant dans la ville que les agents entendirent l'explosion. Ils se précipitèrent hors de leur voiture et s'emparèrent de l'homme au fusil. Ce dernier, Nicky Ammons, âgé de 18 ans, complètement affolé, expliqua qu'il allait à la chasse au daim. Il habitait près de la maison d'enfance du président et se trouvait là par hasard. Les agents découvrirent que l'explosion n'était que celle d'un pétard allumé par une petite fille dans une cour voisine.



Un soldat victime de la "trêve" non respectée au Vietnam... (Téléphoto PA)

Nouvelles brèves

Le maire de St-Georges Ouest envoyé à son procès

QUEBEC, (PC) — Armand Roy, 45 ans, maire de St-Georges Ouest, a été envoyé vendredi à son procès sous des accusations d'incendie criminel, de conspiration et de fraude.

Le juge Achille Pettigrew de la Cour des sessions l'a envoyé à son procès aux assises de février.

Roy est accusé à la suite d'un incendie qui a détruit une maison d'été dans le parc des Laurentides, à 50 milles au nord de Québec.

René Fortin, 51 ans, et Paul Boissel, 43 ans, qui ont plaidé coupables d'avoir aidé Roy à mettre le feu à la maison, connaîtront leur sentence le 1er avril. L'incendie avait été allumé en 1961.

Roy a été remis en liberté sous caution de \$5,000 tandis que Fortin et Boissel ont fourni des cautions de \$950 chacun.

Claude Poisson condamné à quatre mois de prison

QUEBEC, (PC) — Claude Poisson, 21 ans, ancien élève du collège classique de Matane, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement vendredi après avoir plaidé coupable à une accusation de vol avec violence.

Poisson avait été arrêté le 1er novembre dans un centre d'achat de Ste-Foy, en banlieue de Québec, après qu'une femme eut perdu son sac à main contenant \$35 aux mains d'un voleur à la tire.

Lors de sa première comparution, Poisson avait plaidé non-coupable, mais il a changé son plaidoyer vendredi.

Déraillement d'un convoi de CN dans Dorchester

STE-CLAIRE, (PC) — Huit wagons d'un convoi de marchandises du Canadien National ont quitté la voie, le midi de Noël, à Ste-Claire de Dorchester, à une cinquantaine de milles au sud-est de Québec.

Personne n'a été blessé au cours de la tragédie, mais les débris, à la suite d'une première estimation, sont assez élevés.

La voie ferrée a été endommagée sur une distance de quelque 3,000 pieds et l'on devra remplacer environ 2,000 dormants. On croit que c'est un essieu défectueux qui a provoqué le déraillement des huit wagons qui faisaient partie du convoi de 38 wagons et qui était tiré par six locomotives diesel.

Le train se dirigeait vers Charny, près de Québec, en provenance d'Edmundston, N.B.

Les travaux de déblaiement et de réparation de la voie ont commencé peu après l'accident.

Les chauffeurs d'autobus rentrent au travail à Hull

HULL, (PC) — La grève des autobus qui durait depuis le 17 décembre à Hull s'est terminée dimanche, mais on ne croit pas que les autobus reprennent le service avant mercredi.

Les conducteurs d'autobus de la compagnie d'autobus de Hull et de la compagnie de Transport métropolitain ont voté à 56 voix contre 16 en faveur d'une augmentation horaire de 20 cents ainsi que pour le paiement d'une somme globale de \$200 représentant les bénéfices rétroactifs et un système amélioré d'assurance-santé.

Avec cette augmentation, le salaire des chauffeurs passe à \$1.94 l'heure.

Les grévistes exigeaient la parité de salaire avec les chauffeurs d'Ottawa qui reçoivent \$1.94 l'heure.

La Gendarmerie royale trouve \$500,000 en faux

MONTREAL, (PC) — La Gendarmerie royale a saisi une grande quantité de faux billets de dix dollars — d'une valeur nominale de \$500,000 — lors d'une descente à Ville Jacques Cartier en banlieue de Montréal.

L'inspecteur G.R. Duchesneau a précisé que la Gendarmerie n'a pas fait d'arrestation mais continue son enquête. La descente a été effectuée tôt vendredi matin.

Les billets, trouvés en feuilles de quatre, étaient de qualité "satisfaisante", ajouta l'inspecteur. "Nous sommes heureux de dire qu'aucune coupure n'a pu être mise sur le marché".

La plupart des billets portaient le numéro de série A45330017A.

"C'est tout ce que nous pouvons divulguer pour l'instant pour ne pas nuire à la bonne marche de notre enquête", a-t-il ajouté.

Sergent de police décoré à la suite d'une explosion

OTTAWA, (PC) — Un sergent de police qui a risqué sa vie lors de la déflagration qui a détruit une maison de rapport de Lasalle, en banlieue de Montréal au mois de mars dernier a été décoré de la médaille de l'Empire britannique pour bravoure.

L'attribution de cette médaille par la Reine a été annoncée samedi dans la Gazette officielle du Canada.

Le sergent Roger Lavallée, qui est âgé de 32 ans avait été l'un des premiers à arriver sur la scène de l'explosion qui a détruit quatre immeubles et fait 28 morts le 1er mars dernier.

Au moins 56 victimes au Canada... plus de 650 aux Etats-Unis

Bilan tragique de Noël

Quand Noël n'est pas joyeux...

Par la PRESSE CANADIENNE

Le bilan des morts pour la fin de semaine de Noël s'élevait au moins à 56 victimes, à 10 heures dimanche soir, alors qu'il restait encore 26 heures avant qu'il prenne fin, à minuit lundi soir.

Un relevé de la Presse Canadienne, indiquait que 40 personnes avaient perdu la vie dans des accidents de la route, 14 avaient péri dans des incendies, une personne s'était noyée et une avait été asphyxiée.

Le Conseil de sécurité routière

Les victimes au Québec (page 15)

avait prédit qu'au moins 60 personnes perdraient la vie dans des accidents de la circulation au Canada au cours du long congé. L'an dernier 57 personnes avaient péri dans des accidents de la route au cours de cette fin de semaine.

Treize personnes ont perdu la vie en Colombie-Britannique dont 11 sur les routes et deux dans des incendies.

Le Québec déplore 10 victimes dans des accidents de la route et une victime d'asphyxie.

L'Ontario par ailleurs, compte huit victimes de la route et cinq membres d'une même famille qui ont péri dans un incendie à Berkeley.

... nouveau record aux Etats-Unis

CHICAGO (PA) — Les Etats-Unis ont atteint un nombre record d'accidents mortels sur les routes durant les trois jours de congé à l'occasion de la fête de Noël.

Tard hier soir, 653 personnes avaient été tuées dans des accidents de la route dépassant ainsi l'ancien record qui était de 609 pour un congé de Noël de trois jours.

... en Grande-Bretagne

LONDRES, (AFP) — Le bilan provisoire des accidents de la route pour le week-end de Noël en Grande-Bretagne s'établit à 32 morts et 586 blessés atteints grièvement.

Ce bilan, qui marque une nette régression par rapport à celui de l'an dernier, est également l'un des plus bas de ces dernières années.

... en France

PARIS, (AFP) — 52 morts et 370 blessés, dont 120 atteints grièvement, tel est le bilan officiel et provisoire des accidents de la route du week-end de Noël en France.

Au Brésil

Dix millions de personnes privées d'électricité...

BUENOS AIRES, (AFP) — Une coupure de courant électrique a laissé dimanche pendant plusieurs heures sans eau et sans lumière toute la population de Buenos Aires et du grand Buenos Aires, dans un rayon de 50 milles autour de la capitale fédérale, soit environ 10 millions de personnes.

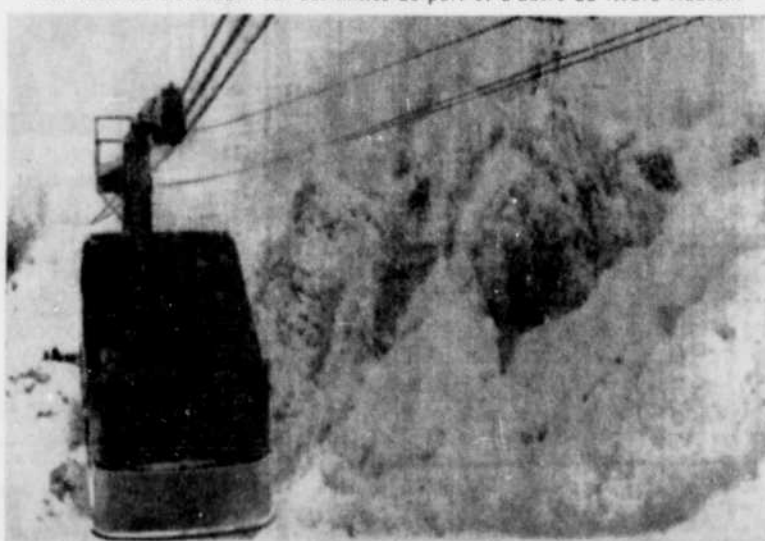
D'autre part, des milliers de tonnes d'ordures continuent de pourrir dans les rues par une température de plus de 85 degrés. Le conflit qui divise les éboueurs et la municipalité n'ayant toujours pas trouvé de solution.



CINQ MORTS. — Cinq personnes, dont la femme d'un militaire canadien en service en Egypte et ses deux enfants ont perdu la vie hier dans l'incendie qui a détruit leur résidence à Berkeley, 15 milles au sud-est d'Owen Sound. Les morts sont Mme John Raywood, 24 ans et ses fillettes Katharine, deux ans et Sharan Philips, huit mois, Mme Adam Bailey, 84 ans et son gendre M. John MacLaughlin, 64 ans. Mme John MacLaughlin, 62 ans, Beverly MacLaughlin, 32 ans et Philip Walker, six ans s'en sont tirés avec des blessures. Ils ont tous été transportés à l'hôpital. (Téléphoto PC)



EMBOUTEILLAGE SUR LE PONT. — Un petit avion monomoteur transportant deux personnes s'est écrasé dimanche matin sur le pont George Washington reliant la ville de New York au New Jersey. Les deux occupants blessés ont été transportés à l'hôpital. Le pilote a déclaré qu'ayant des ennus mécaniques il avait essayé de faire un atterrissage de fortune. L'appareil a heurté une partie du pont et a plongé sur le tablier supérieur, évitant par miracle les automobiles, mais créant pendant plusieurs heures un encombrement monstre s'étendant sur des milles de part et d'autre du fleuve Hudson.



PANNE D'ELECTRICITE COUTEUSE. — Une panne d'électricité combinée à de violents vents a finalement coûté la vie à six personnes venues pour du congé de Noël dans un centre de ski français, à Puy de Sancy. La panne d'électricité immobilisa d'abord une cabine dans laquelle 52 skieurs avaient pris place pour se rendre jusqu'à la piste d'une pente de 6,187 pieds d'élévation. De violents vents vinrent ensuite durement balloter la cabine qui se fendit. 18 personnes tombèrent, pendant que 34 autres personnes réussissaient à s'accrocher à la cabine démantibulée. Des 18 personnes qui dégringolèrent, six perdirent la vie.

LA TRIBUNE

pages	
Annonces classées	14-15
Comiques	13
Décès et funérailles	15
Editorial	6
Féminine	7
Feuilleton	13
Finance	8
Mots croisés	12
Radio, TV et arts	2-3-4-5
Sherbrooke et région	9-10-11
Sports	

Les superstitieux sont chanceux: un seul vendredi 13 en 1966

Par Louis-C. O'Neill

SHERBROOKE — L'année 1966 ne nous apportera qu'un vendredi "13" en mai. Ce qui devrait rassurer les superstitieux! Normalement, on en trouve deux par année, mais 1942 nous en avait donné trois. Il me semblait qu'une année nous en avait donné quatre, mais je ne trouve pas cette année-là. Peut-être me trompasse-je; ceux qui jouent avec les calendriers seraient en mesure de me le dire. Je connais un abbé qui est expert dans quelque forme de calendrier, ce qui l'amuse beaucoup!

Pour une douzaine d'années, pas nécessairement successives, la moyenne est de deux. J'ai gardé "comme souvenir" le calendrier de 1928, année de mon entrée à La Tribune. Il y a 38 ans et j'en trouve deux, en avril et juillet. Mais j'ai écrit un si grand nombre de fantaisies sur le "vendredi 13" qu'il m'est venu à l'idée de savoir où on s'en allait avec cela en 1966 et je n'en trouve qu'un seul!

Grande artiste
J'ai lu quelque part dans un papier jauni qu'une grande artiste était née le 13, qu'elle avait donné son premier récital un 13, qu'elle était entrée au Metropolitan Opera House un 13, qu'elle avait signé deux importants contrats un 13, dont celui de son mariage! Et il y avait bien d'autres 13 dans sa vie. On trouve même quelque 13 dans la carrière de son mari.

A ce compte, il se trouvera peut-être quelque apôtre du journalisme américain pour déterrer la biographie et la carrière, les goûts et les aptitudes d'un pensionnaire de Sing-Sing. Il paraît qu'il y avait à Sing-Sing, un forçat né le 13, frère de douze autres enfants, dont deux autres enfants, qui fut jeune délinquant à 13 ans, commença par voler 13 sous et plus tard 13 plâtres; qui fut arrêté un 13, condamné un 13 à 13 jours

de prison, le juge s'étant montré clément à l'occasion de ses 13 ans de magistrature! Sorti de prison, l'homme continua dans la voie du crime, fut arrêté, condamné et encore là, tous les 13 de sa première aventure revinrent en scène. Devenu familier avec le chiffre 13, il demanda à être condamné à 13 ans. Au bout des 13 ans, il reprit le chemin de la liberté, mais il s'envenimait à mort. Alors, il se mit à écrire à ses 13 compagnons de détention, des lettres qu'il datait du 13. Ils lui répondaient régulièrement et signaient tous les 13 des lettres de 13 pages.

Encore 13
Un bon jour, il remarqua qu'il n'y avait que douze signatures au bas de la lettre. Il apprit que l'un d'eux avait été gracié. Il trouva là quelque chose d'anormal et s'empressa de le dire. Il voulait faire application pour rejoindre les douze autres, mais ne savait pas comment s'y prendre. Soudain, il eut une idée lumineuse. Il fit un mauvais coup. C'était un 13 et il fut condamné le même jour à 13 ans et il se retrouva à Sing-Sing dans le quartier numéro 13. Ils se retrouvèrent encore 13!

Un jour de pluie, les 13 forçats étaient dans leur quar-

tier numéro 13 et s'embêtaient. La marotte des statistiques les prit et ils s'amuserent à additionner leurs années de détention. Ils arrivèrent à 169. Le chiffre n'attira pas leur attention outre-mesure jusqu'au moment où une nuit, notre forçat frappa à la porte des douze autres pour leur annoncer qu'il avait examiné ça et que le chiffre 169, c'était la multiplication de 13 fois 13!

Banquet
La nouvelle se répandit à tous les étages de Sing-Sing et les autorités lui offrirent un banquet dans le gymnase. On lui offrit une gerbe de 13 pivoines. Il fut gracié et quelques années plus tard, on le trouva mort dans la 13e avenue. Il avait succombé à une attaque de nostalgie. On trouva dans ses goussets un timbre de 13 sous.

Il nous a été impossible de confirmer si tous ces 13 coïncidaient avec des vendredis, mais telle quelle, la biographie se présente de façon assez remarquable. D'ailleurs, si notre héros avait été superstitieux, ce que l'on ignore, le "vendredi" ne lui aurait peut-être pas porté chance!

Tout cela pour souligner qu'en 1966, il n'y aura qu'un "vendredi 13", en mai!

A Sherbrooke

Pas moins de 750 familles pauvres ont reçu un panier de Noël...

SHERBROOKE — Un total de 750 familles pauvres de Sherbrooke ont pu bénéficier d'un panier de Noël cette année, grâce à la générosité de la population et de divers groupes organisés qui n'ont pas oublié leurs frères moins fortunés. Ce chiffre a été transmis par le Fichier de Noël, service de Caritas Sherbrooke, dont le but est de coordonner tous les dons généreux de façon à les partager le plus équitablement possible.

Au cours de 1966

Jubilés de diamant, d'or et d'argent dans le clergé

SHERBROOKE — Chaque année apporte avec elle des jubilés de diamant, d'or et d'argent dans les rangs du clergé de Sherbrooke, aussi bien que des institutions. Pour le moment, rappelés des dates importantes en autant que les pasteurs, prêtres enseignants ou religieux sont concernés.

Du point de vue diocésain d'abord, rappelés qu'il y aura 80 ans en 1966 que le diocèse de Sherbrooke a cessé d'être suffragant de Québec pour devenir suffragant de Montréal et que c'est en 1951 qu'il devint la cinquième province ecclésiastique française au pays. Il y a également 125 ans en 1966 que la paroisse St-Michel, la première église, fut accueillie son curé dans un presbytère. Si l'on s'en rapporte à l'annuaire diocésain, il s'agit de M. l'abbé Peter Henry Harkin. On sait qu'après l'abbé Jean Raimbault, les cinq missionnaires, qui se suivirent furent des Irlandais, de même les quatre premiers curés. Le quatrième missionnaire, Michael Pover, devint évêque de Toronto.

25 ans archevêque

Egalement, il y aura 25 ans en 1966 que S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, a été sacré archevêque coadjuteur de St-Basile. L'année 1966 marquera également le jubilé sacerdotal de diamant de M. le chanoine J.-Arthur Lemay, curé de St-Philippe de Windsor, les 50 ans de prêtre de M. l'abbé Romuald Giroux, retiré à l'hospice et les jubilés d'argent de neuf prêtres séculiers et de sept prêtres appartenant à des ordres religieux.

60 ans de prêtre

M. le chanoine Joseph-Arthur Lemay, curé de St-Philippe de Windsor, qui célébrera en 1966 ses 60 ans de prêtre, comptait 25 ans comme curé dans cette paroisse cette année en 1965, ayant été nommé à cet endroit en 1940. Le jubilé est originaire de Ste-Croix de Lotbinière où il est né le 17 avril 1882. Il a fait ses Humanités au Séminaire de Québec et sa philosophie et sa théologie au Séminaire de Sherbrooke. Il fut ordonné prêtre le 29 juin 1906 en la cathédrale St-Michel de Sherbrooke par Mgr Paul LaRocque.

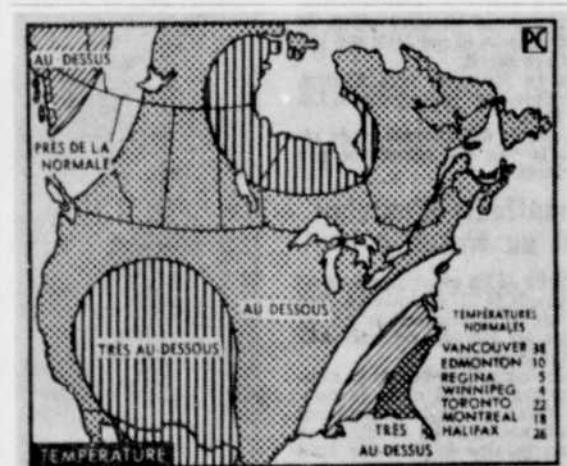
Après son ordination, il fut successivement professeur au Séminaire de Sherbrooke, vicaire à Ste-Agnès de Lac-Mégantic, curé à St-Adrien de Ham, desservant à Ste-Luce de Disraeli, puis curé à St-Philippe de Windsor.

Jubilé d'or

M. l'abbé Ulric-Charles-Romuald Giroux, qui comptera 50 ans de prêtre en décembre de 1966, est originaire de St-Edmond de Coaticook. Il fut ordonné prêtre par S. E. Mgr H.-O. Chailfoux, auxiliaire de Sherbrooke, à St-Edmond dans sa paroisse natale. Il fut tour à tour vicaire à St-Aimé d'Asbestos, à Magog, curé à St-Etienne de Bolton, à St-Adolphe de Dugald, et aumônier de la maison hospitalière "La Providence" à Magog avant de se retirer à Montréal d'abord, puis, depuis quelques mois, à l'Hospice du Sacré-Cœur à Sherbrooke.

Les membres du clergé régulier qui comptent 25 ans de prêtre en 1966 sont Mgr Napoléon Loiselle, camérier secret, curé à St-Edmond de Coaticook, M. l'abbé Lorenzo Bouchard, de Pointe-aux-Trembles, Joseph Dickner, retiré à l'Hospice du Sacré-Cœur, Armand Chabot, aumônier des RR. FF. du Sacré-Cœur à Bromptonville, Pierre Comeau, curé de Sacré-Cœur de Stanstead, Paul-Emile D'Arcy, vicaire ecclésiastique des écoles, Melchior Lafleur, professeur au Séminaire de Sherbrooke, Roméo Laurendeau, curé à St-Pierre de La Patrie et Gérard Patenaude, professeur au Séminaire St-Charles.

Sept religieux appartenant au clergé régulier célébreront également 25 ans de sacerdoce en 1966. Ce sont les RR. PP. Isidore Rainville, du Couvent des religieuses franciscaines à Lennoxville, André-Marie Leveillé, prieur et curé des Servites de Marie dans la paroisse de St-Barthélemy d'Ayer's Cliff, Anselme Desjardins et Julien Brodeur, de même communauté mais attachés au Collège Notre-Dame des Servites; Alfred Racine, de Pères de Ste-Croix, aumônier du Collège Val Esprit à Waterville; Alphonse Bélanger, supérieur des Pères Blancs d'Afrique à la maison Lavergne de Lennoxville et Georges Beauregard, de l'Ordre de Marie Immaculée, attaché à la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption à Sherbrooke.



TEMPÉRATURES EN DESSOUS DE LA NORMALE. — Le Canada subira de la fin-décembre à la mi-janvier des températures au-dessous de la normale si l'on en croit les prévisions à long terme du Bureau météorologique des États-Unis. Quant aux précipitations, elles seront au-dessus de la normale dans l'Est du pays et au-dessous de la normale dans l'Ouest. Ces pronostics ne sont toutefois infallibles. (Graphique PC)

La météo...

Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de Québec et du lac St-Jean: ensoleillé devenant nuageux dans la soirée. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal zéro et 15; à Ottawa cinq sous zéro et 15 au-dessus; à Québec et Sherbrooke dix sous zéro et 10 au-dessus; à Ste-Agathe quinze sous zéro et 15 au-dessus; à La Tuque et Chicoutimi 15 sous zéro et 10 au-dessus.

Régions de Rimouski, de Baie Comeau et de Sept-Îles: ensoleillé et froid. Vent du nord de 30 milles devenant légers dans la soirée. Minimum et maximum à Baie Comeau et Sept-Îles dix sous zéro et 10 au-dessus; à Rivière-du-Loup cinq sous zéro et 15 au-dessus; à Mont-Joli zéro et 15.

— AUTOBUS —

Sherbrooke - St-Georges de Beauce

FORTIN & POULIN INC., (prop.)

En passant par les paroisses de: BURY, GOULD, LINGWICK, STORNOWAY, ST-ROMAIN, LAMETON, COURCELLES, ST-EVARISTE, SHENLEY, ST-BENOIT.

Tous les jours, dimanches et fêtes compris.

Deux services chaque jour dans les deux sens.

GARE CENTRALE D'AUTOBUS, SHERBROOKE
20 ouest, rue King Tél.: 569-3656

Mansonville et Sutton

Deux centenaires en 1966

SHERBROOKE. — Deux paroisses du diocèse de Sherbrooke célébreront un centenaire au cours de l'année qui vient, 1966, la première, St-Cajetan de Mansonville, les cent ans de sa fondation et l'autre, St-André de Sutton, le centenaire de l'arrivée de son premier curé, M. Joseph Quinn. St-André fut fondée en 1839, avec comme premier missionnaire, M. l'abbé Louis-David Charland. Le premier missionnaire à St-Cajetan fut M. l'abbé Anaclet-Olivier Pelissier.

Mais ces paroisses, comme on le pense bien, aussi que des institutions d'ailleurs, ont des "doyennes" dans ce domaine. La paroisse St-Michel de Sherbrooke aura 150 ans; trois paroisses en comptent 120 d'existence, soit St-Raphaël de Bury, Précieux Sang de Capleton de Sherbrooke et St-Thomas d'Aquin de Compton; St-Malo d'Auckland, 110 et la liste pourrait s'allonger.

Jubilés de diamant

L'année 1966 marquera plusieurs jubilés de diamant. Les 60 ans de la garderie Ste-Elisabeth dirigée par les Soeurs missionnaires Notre-Dame des Anges à Sherbrooke, du pensionnat Notre-Dame du Rosaire à Danville et de l'école Masson à Danville, tous deux dirigés par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame; de l'arrivée du premier curé dans la paroisse de St-Claude de Richmond; de la fondation de l'Académie Notre-Dame du Sacré-Cœur de Windsor dans le comté de Wolfe, dirigée par les religieuses de la Présentation de Marie et de l'arrivée du premier curé ou missionnaire à St-Théophile de Racine dans le comté de Shefford.

Jubilés d'or

Dans le domaine des cinquanteans, que présentera l'année 1966, mentionnons ceux de la paroisse de Notre-Dame de la Merci à Rock Island dans le comté de Stanstead; celui de l'école de Notre-Dame du Paradis à St-Adolphe dans le comté de Wolfe, dirigée par les religieuses de la Présentation de Marie; celui du couvent de Notre-Dame des Érables à Ste-Anne de La Rochelle, dans le comté de Shefford, dirigée par les Filles de la Charité du Sacré-Cœur; celui de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur à St-Hubert de spaulding, dans le comté de Frontenac, dirigée par les Filles de la Charité du Sacré-Cœur; et celui du couvent du Saint-Nom de Marie de Scotstown dans le comté de Compton, dirigée par les Soeurs des Élisabeths de Jésus et de Marie.

Jubilés d'argent

Enfin, parmi les paroisses ou institutions qui en seront à leur jubilé d'argent d'existence en 1966, soulignons la paroisse de Notre-Dame du Rosaire de Sherbrooke dirigée par les religieuses dominicaines; de St-Mathias de Bonneterre dans le comté de Compton et la paroisse de St-Simon d'Abercorn, dans le comté de Brome. Aussi, la desserte de Notre-Dame du Mont Carmel à Stukely sud, dans le comté de Shefford.

PROBLÈMES DU RENDEMENT SCOLAIRE

Entraînement Visuo-Moteur DOCTEUR

JEAN-PAUL BLOUIN

Optométriste — Visiologiste

Pour rendez-vous: Tél.: 569-1886

92 nord, rue Wellington, Sherbrooke.

Faits divers



NUIT DE NOËL. — Tôt dans la nuit de Noël, une automobile a capoté près de Milby, à quelques milles de Sherbrooke. Heureusement ses deux occupants s'en sont tirés indemnes. Ci-haut, on remarque l'auto qui ne servira probablement plus pour son usage habituel: l'état des routes. Elle en aura été elle-même la victime. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Une auto qui devait vérifier l'état des routes capote sur la chaussée glissante

MILBY — Drôle de coïncidence, une automobile dont la fonction de son conducteur est de patrouiller et de vérifier l'état des routes, a elle-même capoté et pris la clef des champs blessant légèrement ses deux passagers. L'accident est survenu dans la nuit de Noël, vers 1 h 30 a.m., près de Milby, localité située route 22, à quelques milles de Sherbrooke en direction de Compton.

Chaussée glissante

L'accident est apparemment attribuable à la chaussée glissante. Il est survenu dans une courbe que l'auto n'a pu prendre. Elle a capoté et est allée s'arrêter à quelque 40 pieds dans le champ.

L'auto était conduite par M. René Harrelle, 574, rue Vilmont à Montréal. Une jeune fille de Coaticook prenait également place dans la voiture.

Premiers soins

Les occupants ont été conduits à l'hôpital Ste-Catherine Labouré de Coaticook, par le service ambulancier Brien de Sherbrooke.

Heureusement ces derniers n'ont pas été blessés gravement et ils ont pu regagner leur domicile après les premiers soins.

L'automobile est une perte complète.

La graisse de la dinde a failli gâter le réveillon de Noël chez André Guy

SHERBROOKE. — La graisse de la dinde a failli gâter la sauce et la fête chez un annonceur bien connu à CHLT et CHLT-TV de Sherbrooke, André Guy, en la veille de Noël.

En effet les pompiers du poste no 2 ont été appelés à 9 h. 20 p.m. pour éteindre les flammes qui avaient pris naissance dans la graisse répandue dans le fourneau.

Heureusement le tout est revenu à l'ordre rapidement sans déranger trop les préparatifs du réveillon.

Garçon de 10 ans blessé par une auto au moment où il traversait la rue Galt

SHERBROOKE. — Un garçon de 10 ans, Angelino Francisco, 648, rue St-Paul à Sherbrooke, a été frappé par une automobile, alors qu'il traversait la rue Galt ouest, en face du parc Dufresne.

L'accident est survenu, la veille de Noël, soit vendredi, à 5 h. 10 p.m.

L'auto était conduite par M. Jean-Paul Gagné, RR. no 1, à Brompton.

L'enfant a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Il souffre de traumatismes multiples, de lacerations au cuir chevelu ainsi que d'une fracture du bras gauche. Il demeure hospitalisé au même endroit.

LAVAGE d'AUTOS 25¢

ou détergent

OUVERT 24 HEURES

1094, rue ST-MARC

Voisin du pont Jacques-Cartier côté ouest.

"HOT-DOG"

Federal

...mm délicieux!

UN PRODUIT DE

FEDERAL PACKING INC.

Magog, Qué.

Pris au piège...

MEUBLES PELLETIER

est forcé de continuer SA VENTE DE JANVIER

... malgré lui!

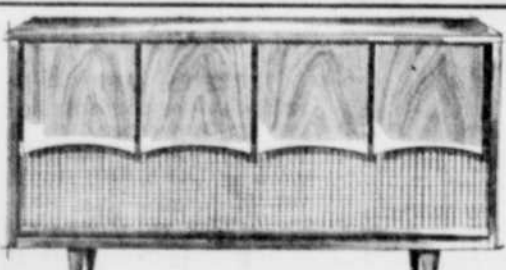
présentée en décembre.

S'étant moqué des conventions qui veulent qu'une vente de janvier soit faite en janvier, Meubles Pelletier s'est fait prendre au piège et se voit maintenant dans l'obligation de continuer encore pour une semaine SA VENTE DE JANVIER PRÉSENTÉE EN DÉCEMBRE, afin de répondre à une clientèle qui n'a pu se prévaloir de ces offres pour le moins extraordinaire, en temps et lieu.

UNE SEMAINE ENCORE!

DES MILLIERS DE DOLLARS

De MARCHANDISES à ÉCOULER



STEREO ELECTROHOME

La plus grande valeur du genre jamais offerte. Cabinet de style fabriqué avec la meilleure qualité de bois.

Haut-parleurs puissants.

PRIX?

MOBILIERS de CUISINE



Style moderne, fabrication solide. Une véritable aubaine.

PRIX ?

REFRIGÉRATEUR ET POÊLE TAPPAN



Refrigerateur TAPPAN de grande capacité, avec tiroir à légumes. Il faut véritablement voir ce réfrigérateur pour l'apprécier. PRIX

Poêle TAPPAN

- Éléments de surface
- Contrôle
- Grand four
- Surface émaillée

PRIX

MOBILIERS de SALON



comportant divan et fauteuil. Fabriqué en tissu résistant de haute qualité.

PRIX ?

MEUBLES PELLETIER

CHEMIN DE MONTREAL

A quelques minutes de Sherbrooke

864-4891

OUVERT TOUS LES SOIRS

à l'année longue!

A partir d'aujourd'hui

GRANDE VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

au prix coûtant

ou

CENTRE DE RÉNOVATION BEAUDRY

25, rue Bryant — 569-5165 — Sherbrooke

OUVERT JUSQU'À 9 H. 30 TOUS LES SOIRS JUSQU'AU 15 JANVIER

Occasion unique pour bricoleurs et constructeurs.

Comme nous avons vendu notre bâtisse du 25, rue Bryant et que nous devons quitter les lieux le 15 janvier prochain, nous commençons donc, dès aujourd'hui, une vente au prix coûtant de façon à diminuer l'inventaire au moment du déménagement. Voici donc une occasion unique de venir acheter des matériaux au prix coûtant. Il est plus économique de sacrifier ces stocks au prix coûtant que de les déménager à notre siège social au 1500, Pacificque, Sherbrooke.

FERRONNERIE — PEINTURES ET ACCESSOIRES — TUILES ACOUSTIQUES — OUTILS POUR BRICOLEURS — CONTRE-PLAQUE PANNEAUX PRE-FINIS — ARBORITE — GARNITURES DE PORTES ET ARMOIRES "AMEROCK" — PORTES INTERIEURES ET FINITION, ETC...

Faites vos achats

à bonne heure

Il ne reste que
363 jours
avant Noël...

Par Louis-C. O'Neill

SHERBROOKE — Faites vos achats à bonne heure! N'attendez pas à la dernière minute! Il ne reste que 363 jours avant la fête de Noël!

Tous les lendemains de Noël se ressemblent et s'il y a une fête qui passe vite, c'est bien celle-là! Pour le peu de temps qu'elle dure (c'est la journée la plus courte de l'année sur le calendrier, en comparaison du 25 juin qui est la plus longue) quelle somme de travail on s'est donné! La préparation a duré des semaines! Au moins tout le mois de décembre et bien souvent, elle a commencé plus tôt!

Que voulez-vous qu'on y fasse! Même si l'on a mis des jours et des nuits à s'y préparer, Noël n'a que 24 heures!

Joyeux Noël

Mais avez-vous passé un beau jour de Noël? Un Joyeux Noël, selon l'expression consacrée? Ainsi que disaient les cartes que vous avez reçues? Sans doute, il a dû vous paraître court comme tous les autres Noël et il y a bien des raisons à cela. On se remet un peu des fatigues qui ont précédé la fête et vu que c'est toujours plus dur de travailler que de ne rien faire, le temps passe toujours plus vite dans l'oisiveté... des fois!

Il y a aussi que l'on ne sent pas les fatigues qui ont précédé les préparatifs de la célébration. C'est lorsque vous êtes assis que vous vous apercevez que vous ne pourriez pas recommencer ce que vous avez fait. Alors seulement vous vous rendez compte que les jambes étaient devenues mécaniques.

Mais il y a autre chose qui nous fait paraître Noël court et bref! C'est que bien souvent, vous avez fait deux tours d'horloge sans dormir et quand vous avez décidé de vous reposer, vous entamez le jour suivant avec un tour de plus, ce qui en sous-trait autant sur le deuxième qui est Noël. Et si le troisième tombe un dimanche, c'est dur un peu avec une autre messe pour commencer la journée.

Autres raisons

Il y a d'autres raisons qui nous font paraître Noël court! Si, en arrivant de la messe de Minuit vous avez pris le plancher avec les jeux des enfants ou que vous avez accaparé la table pour vous distraire avec un jeu captivant la fête de Noël ne traîne pas en longueur. Vous êtes sans doute au courant de l'habitude qu'ont certains parents de s'emparer de tous les Noël et qui passent la journée à les faire marcher, à les faire fonctionner sous le prétexte fallacieux de montrer aux petits, comment ça marche, cette affaire-là...

"Gros chars"

Et la première nouvelle que vous avez, les enfants se sont fatigués d'attendre et on les trouve sur le plancher, endormis, pendant que le père fait tourner les gros chars autour de la gare de fer-blanc pour la centième fois. Demain, le ressort de la locomotive sera disloqué, ou bien la "batterie" sera brûlée ou bien il manquera une roue au convoi à charbon. Ou bien la pompe qui pleure ne pleurera plus parce que la grande sœur l'aura fait pleurer pendant toute la journée de Noël. Et la pel- le mécanique à une chaîne cassée parce que le père a fait voyager des noix dans le boîtier à la place du sable ou du sel fin. Et quand tout est brisé, les parents sont surpris que les enfants demandent: Comment qu'y reste de jours avant l'autre Noël?

Les ecclésiastiques
sont en vacances...

SHERBROOKE — Les ecclésiastiques du Grand séminaire des Saints-Apôtres sont entrés en vacances dans l'après-midi de Noël. C'est une journée plus tôt qu'à l'accoutumée. Ordinairement, les clercs sortaient le lendemain de Noël pour revenir la veille de l'Épiphanie.

De ce côté-là, il n'y a rien de changé. Ils rentreront dans l'institution le 5 janvier. Les étudiants de la faculté de théologie ont assisté à la Messe de Minuit en la basilique-cathédrale, puis ils ont assisté à une messe du Jour dans la chapelle de leur institution.

Le groupe comprend 81 ecclésiastiques qui passeront une dizaine de jours dans leurs familles.

Pour avoir voulu "aider" son épouse malade, 23 mois de prison



LES PLAISIRS DE L'HIVER. — La popularité du patinage se maintient toujours à Sherbrooke. Au lendemain de Noël, aussitôt les jeunes s'emparent "d'étréner" leurs

patins neufs. Ci-haut, un groupe s'en donnant à cœur joie sur le patinoire du parc Dufresne.

(Photo La Tribune, par Jacques Darche)

Selon les compagnies de transport

Les Sherbrookoïses ont beaucoup plus voyagé à Noël qu'ils ne l'avaient fait l'an passé

SHERBROOKE — Les Sherbrookoïses ont voyagé davantage ou ont "reçu" davantage que l'an dernier si l'on se fie aux renseignements obtenus des diverses compagnies de transport de la cité. Deux compagnies sur trois ont connu un gros surplus de déplacement en cette fin de semaine de Noël, comparativement à l'an dernier.

Il s'agit de la compagnie de Transport provincial par autobus et celle du Canadien national.

Seule la compagnie de trains du Pacifique canadien, a subi une baisse.

CN

Pour sa part, la compagnie du CN, a vendu 175 billets, le 22 décembre; 186, le 23 décembre; 226, le 24 décembre et 169 le 25.

Pour la compagnie ces chiffres représentent une augmentation de cent pour cent, soit un nombre double de voyageurs qui ont utilisé ses trains.

Le principal trajet pour cette compagnie, comme pour les autres d'ailleurs, est celui de Sherbrooke - Montréal.

Autobus

Il a été impossible d'obtenir des chiffres établissant le nombre de voyageurs qui se sont déplacés par autobus en fin de semaine.

Cependant, de l'avis des contrôleurs, ce nombre a été supérieur à celui de l'an dernier, tout en étant mieux partagé.

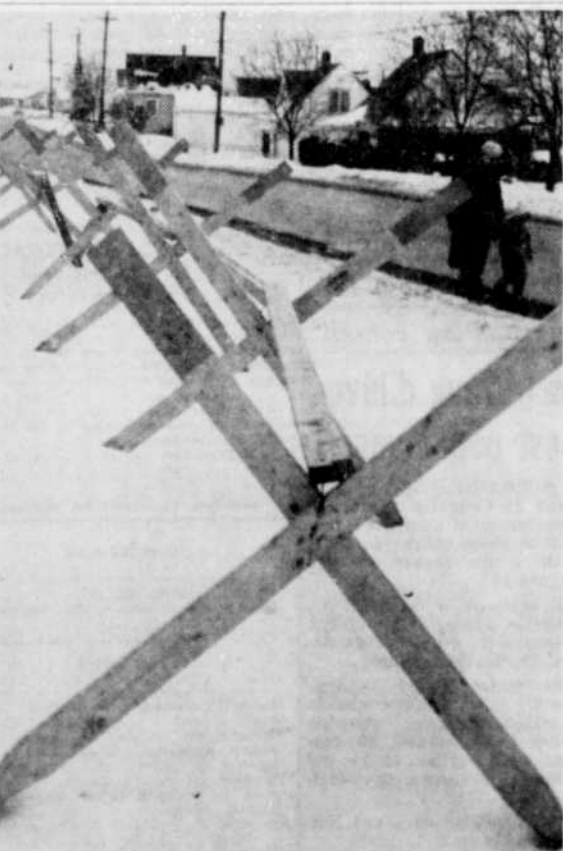
C'est-à-dire que cette année, les étudiants et étudiants ont constitué le surplus de la journée de jeudi tandis que les autres voyageurs ont surtout emprunté l'autobus vendredi.

Pour accommoder tous ces gens, ces jours-là, la compagnie a dû mettre sur la route de deux à trois autobus supplémentaires à chaque trajet en direction de Montréal via l'Autoute.

CPR

La seule compagnie qui ne peut se comparer avantageusement avec ses données de l'an dernier, est le Canadien pacifique et d'ailleurs, elle sait pourquoi.

C'est qu'au cours de l'année elle a majoré ses prix. Cependant, comparativement à une fin de semaine ordinaire, cette compagnie a quand même connu une très bonne fin de semaine.



S'agit-il d'une clôture à neige pour gros flocons... ou peut-être d'une décoration nouveau genre...??? De toute façon, cet étrange assemblage de planches se trouve sur le terrain de la Bruck Mills, en bordure de la 7e Avenue sud...

(Photo La Tribune, par Jacques Darche)

Malgré un plaidoyer attendrissant...

Trop de faux \$20

Les citoyens n'ont plus confiance en l'argent du pays... (Me Zaor)

SHERBROOKE. — Me Dewey Zaor a déclaré que les citoyens n'ont plus confiance en l'argent du pays.

Il a précisé qu'on doit examiner les billets de \$20 de crainte qu'ils ne soient faux.

Me Zaor parlait de l'épandage de billets contrefaits, qui inondent le marché.

Délit grave

Il a affirmé que le fait d'échanger des faux billets constitue un délit très grave, passible de 14 ans de prison.

Me Zaor représentait la couronne dans la cause de Claude Métivier, âgé de 21 ans et domicilié à Sherbrooke.

Le prévenu s'était reconnu coupable d'avoir échangé deux faux billets de \$20.

Vérification

"On en est maintenant rendu à vérifier les billets des honnêtes citoyens et on ne le fait pas toujours discrètement", a dit Me Zaor.

Il a attribué cela au fait qu'on a "passé" 1,758 faux billets de \$20 dans le Québec en novembre.

"Le Québec a le triste record d'être la province où on écoule 75 pour cent des faux billets au pays," a-t-il ajouté.

Me Zaor a fait remarquer que le fait de "passer" des billets contrefaits constitue une offense aussi grave que le vol à main armée pour les Américains.

Sentence sévère

Il a ensuite réclamé une sentence sévère pour Métivier en disant qu'il n'y aurait pas de faux monnayeur s'il n'y avait personne pour écouler l'argent contrefait.

Le juge Benoit Turmel, de la Cour des sessions de la paix, a imposé une sentence de deux mois à Métivier, à partir de la date de son incarcération.

"Tolérance pour le stationnement": c'est vrai... (Nadeau)

SHERBROOKE. — Le maire Armand Nadeau a confirmé la nouvelle la "tolérance" que les autorités municipales entendent exercer vis-à-vis les infractions du stationnement dans les rues de Sherbrooke pendant la période des fêtes.

Le maire a tenu à souligner cependant qu'il s'agit ici d'un seul genre d'infractions, soit le stationnement. "Il est bien entendu a-t-il déclaré à un représentant de LA TRIBUNE, que loin de nous l'idée ou la pensée de tolérer les infractions sous le chapitre de la vitesse et de l'ivresse; cela n'aurait aucun sens".

Le premier magistrat a souligné que cette décision avait été prise pour rendre service à tous les automobilistes qui, à cette époque de l'année, sont exposés plus qu'en tout temps, aux engorgements, aux embouteillages et aussi, à des circonstances que provoque le commerce des fêtes. Je pense que c'est un service à rendre à la population qui sent le poids de la corvée en pareil temps de l'année.

Au moment où nous avons interrogé le maire la veille de Noël, il venait d'arriver à son bureau et n'avait pas lu la nouvelle parue en page cinq de LA TRIBUNE.

"Je suis surpris un peu, car nous n'avions pas l'intention de faire de la publicité sur cette tolérance, à cause des abus toujours possibles. Pour beaucoup de gens, une corde, c'est assez élastique parfois... Mais puis-je vous en avez parlé, je tiens à souligner que les ordres que nous avons donnés à nos hommes pour la période des fêtes, c'est de se montrer conciliants et tolérants dans cette affaire".

"Au surplus, a ajouté le maire, si ça peut mettre nos gens de bonne humeur, c'est toujours ça de pris!"

SHERBROOKE — Un jeune marié, qui aurait volé pour soigner son épouse malade, a été condamné à 23 mois de prison.

Il s'agit de Robert Bourque, âgé de 28 ans et domicilié à Asbestos.

L'accusé s'était reconnu coupable d'avoir volé pour \$900 de marchandises dans cinq établissements.

La défense, représentée par Me Jean Cormier, a fait un plaidoyer attendrissant.

Chômage

Bourque aurait volé parce qu'il était en chômage et qu'il voulait procurer le nécessaire à son épouse malade.

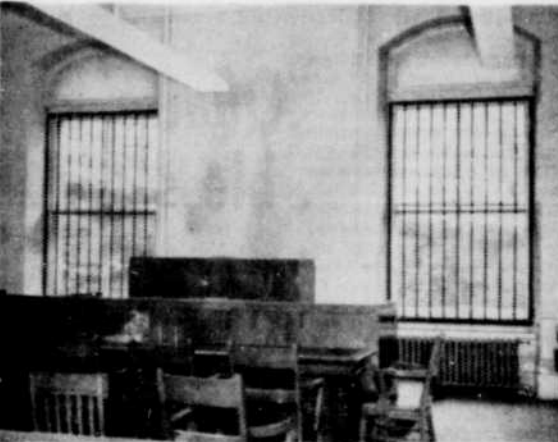
Il aurait de plus connu

une enfance mouvementée et malheureuse.

"C'est difficile de gagner sa vie quand on est mal préparé", a dit Me Cormier.

Le procureur de la Couronne, Me J.-Guy Blanchette, c.r., a rappelé que Bourque, qui a été condamné à cinq mois de prison, avait déjà bénéficié de la clémence de la Cour.

Le juge Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, a condamné le prévenu à 23 mois de prison.



Les autorités du Palais de justice craignent maintenant les évasions... c'est pourquoi on a fait installer de solides barreaux aux fenêtres de la Cour des sessions de la paix...

Devant le tribunal

La boisson frelatée imposée à \$5 le gallon

SHERBROOKE — Le juge Benoit Turmel a fixé à \$5 le gallon le taux de l'amende imposée aux vendeurs de boisson frelatée.

Il s'agit d'une révision parce que ce taux était autrefois de \$10.

Le juge Turmel a condamné un individu d'Ascot Corner à \$375 d'amende, parce qu'il avait été trouvé en possession de 75 gallons de "bagasse".

La poursuite, représentée par Me Dewey Zaor, avait réclamé une sentence exemplaire. "Il ne faut pas attendre que les consommateurs deviennent aveugles", a-t-il dit.

Alcool de bois

Me Zaor a révélé que la boisson, saisie chez le prévenu, contenait 90 pour cent d'alcool de bois.

"C'est aussi dangereux que l'alcool à friction" a-t-il souligné.

Me Zaor a ajouté que la vente de 75 gallons de "bagasse" cause une perte de revenus de \$1,500 au gouvernement.

Il a indiqué que l'inculpé n'était pas en possession d'une

chopine de boisson "par accident", mais qu'il faisait le commerce de l'alcool frelaté.

Mauvaise boisson

"Il faut mettre fin au commerce de la mauvaise boisson et surtout à cette période où plusieurs sont enclins à acheter de l'alcool", a mentionné l'avocat de la poursuite.

Le procureur de l'accusé, Me Jean Cormier, a souligné à la cour qu'il s'agit d'une offense statutaire et non d'un délit criminel.

Il a précisé que l'accusé a été pris par surprise et qu'il ne trempera plus jamais dans une histoire semblable.

Le juge Turmel, de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, a condamné le prévenu à \$375 d'amende.

Le tribunal a rappelé qu'il existe divers degrés de culpabilité pour ces offenses, en commençant par le distillateur, le vendeur professionnel et le vendeur d'occasion.

Chronique judiciaire

Rien de pire que de heurter la police

SHERBROOKE. — Il ne pouvait arriver rien de pire à Hervé Dolbec que de heurter une auto-patrouille alors que ses facultés étaient affaiblies.

Comme l'a dit le procureur de la couronne, Me J.-Guy Blanchette, c.r., "il faut être bien malchanceux".

Dolbec, âgé de 35 ans et demeurant à Magog, a été condamné à \$100 d'amende et son permis de conduire a été révoqué pour six mois.

Il a comparu devant le juge Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Procès en janvier pour un vol de \$3,400

SHERBROOKE. — Mario Roy et Pierre Dutil, de Sherbrooke, ont choisi un procès devant un juge seul et leur cause a été remise en janvier.

Ils sont accusés d'avoir volé par effraction pour \$3,400 de vêtements chez "Pour vous messieurs", propriété de M. Lionel Boudreau.

Roy et Dutil sont aussi inculpés du recel de vêtements d'une valeur de \$570.

Ils ont comparu devant le juge Benoit Turmel, de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Frapper choisit un procès expéditif

SHERBROOKE. — Jocelyn Frappier, âgé de 25 ans et domicilié à Sherbrooke, a choisi un procès expéditif.

Il est accusé d'avoir causé des lésions corporelles à M. Raoul Breton, le 31 août.

Frappier a comparu devant le juge Benoit Turmel, de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Vol à Ascot Corner

La police continue son enquête...

SHERBROOKE, (DB) — L'escouade des vols à main armée de la police provinciale de Montréal, conjointement avec les agents de la police provinciale de Sherbrooke, poursuivent leur enquête, en marge du vol commis, jeudi soir dernier à la Caisse Populaire d'Ascot Corner, à quelques milles de Sherbrooke.

On se souvient que trois bandits armés avaient fait irruption dans la Caisse vers 6h10 p.m. et avaient tenu en respect les employés à la pointe du revolver pour s'enfuir finalement avec une bonne somme d'argent.

En effet, de plus amples investigations ont révélé que la somme emportée s'élevait à environ \$4,800.

Pour le moment on ne signale aucune piste pouvant conduire à l'arrestation prochaine des bandits.

Début d'incendie vite maîtrisé

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les pompiers de la cité ont rapidement maîtrisé un début d'incendie qui s'est déclaré dans le sous-sol d'une concession de trois étages, au 606 rue D'Iberville, vers 11 heures hier avant midi.

La propriétaire, Mme Laura St-Onge, avait renversé une cruche d'huile sur le parquet, ayant essuyé le liquide avec un linge, elle voulut le jeter dans une petite fournaise et le feu se communiqua à sa robe.

Mme St-Onge a été brûlée légèrement au bras gauche. Les occupants des quatre autres logements ont quitté les lieux par précaution, mais ils ont pu regagner leurs logis peu après. Les dégâts sont limités à la fumée.

Aumônier blessé dans un accident

COATCOOK, (AR) — M. l'abbé François Olivier, aumônier de l'hôpital St-Catherine, a été blessé à la tête, lors d'un accident survenu dans la nuit de Noël.

L'accident est survenu sur la route 22, entre Compton et Lennoxville, peu précisément en bas de "la côte à Ménard".

Le Comité de la jeunesse a des problèmes financiers

PIERREVILLE, (LS) — Le Comité de la jeunesse Inc. de Pierreville vient de tenir son assemblée annuelle.

A cette occasion, les membres des deux comités municipaux ont été invités à assister à la réunion. Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant. Il a souligné que le comité avait réussi à maintenir son budget à un niveau raisonnable, malgré les difficultés rencontrées.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.

Le Dr. E. Bouchard, président du comité de la jeunesse, a fait remarquer que l'état financier du comité était satisfaisant.



JEUNES FILLES BLESSEES. — Deux jeunes Montréalaises ont subi des blessures, hier après-midi, aux environs de 3h 30, sur la route 20, lorsque l'automobile dans laquelle elles prenaient place est venue en collision frontale avec une autre automobile. Cette photo fait voir l'une des deux autos en cause. (Photo La Tribune, par Marcel Rivard)

Trois blessés dans une collision frontale survenue sur la route 20

VICTORIAVILLE, (MR) — Trois personnes ont subi des blessures, hier après-midi, lorsque les deux autos dans lesquelles elles voyageaient sont venues en collision frontale sur la route 20, entre St-Albert et Victoriaville.

Dans l'un des deux véhicules, ont été blessés Mlle Louise et Nicole Sénécal, demeurant au 10,431 de la rue Ar-

mand Laverge, à Montréal-Nord. L'autre blessée est Mme Adèle Denoncourt, du 10,335 de la rue Bourassa, à St-Hyacinthe. Toutes trois ont été conduites à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par le service d'ambulances Desrochers, de Victoriaville. Elles y reposent dans un état satisfaisant.

La collision frontale se serait due à l'état extrêmement glissant de la chaussée à ce moment-là de l'après-midi d'hier. L'une des deux autos a quitté sa propre voie pour aller donner sur l'autre côté de la route. Les pertes matérielles sont élevées; les bureaux locaux de la Sûreté provinciale ont dépêché des agents sur les lieux pour effectuer les constatations d'usage.

Dans la région de Lac-Mégantic

Quatre accidents, dont trois avec blessés, au cours du congé de Noël

LAC-MÉGANTIC. — Quatre accidents ont eu lieu dans la région de Lac-Mégantic, comté de Frontenac au cours de la fin de semaine de Noël.

Ce sont les agents de la police provinciale de Lac-Mégantic qui ont couvert ces accidents.

Courcelles — A quatre heures, vendredi après-midi, route 28, deux automobiles se sont heurtées, dans une côte, faisant un blessé.

En mettant les freins sur la chaussée glissante, une des autos a frappé l'autre.

Un véhicule était conduit par M. Denis Bolduc de Ville St-Michel, l'autre par M. Maurice Roy de Québec.

Ce dernier a été conduit à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic souffrant de douleurs aux côtes et aux poumons et ayant subi une large coupure au-dessus de l'oeil droit.

Stornoway — Un autre accident entre Stornoway et St-Romain a fait trois blessés, vendredi le 24, à 1 h 15 p.m.

L'auto conduite par M. Michel Baillargeon de Bridgeport, Connecticut, a capoté. Deux passagers y prenaient également place, MM. Vital Baillargeon de Lambton et Hervé Bileau de Lambton également.

Les trois occupants s'en sont sortis avec des blessures légères et se sont fait soigner par un médecin de Lambton.

Les dommages à l'auto sont considérables.

St-Cécile — Un camion et une auto sont venus en collision, vendredi le 24 décembre, à midi trente, dans le village de St-Cécile.

Le premier véhicule, conduit par M. Paul Bileau de St-Cécile, roulait d'une entrée de cour quand il fut frappé par l'auto de M. Wilfrid Jacques, RR. no 1 à St-Cécile.

Il n'y a pas eu de blessés mais l'automobile a été fortement endommagée.

St-Gédéon — Un accident a fait trois blessés graves, jeudi le 23 décembre à un demi-mille du village de St-Gédéon.

Les blessés sont M. Germain Veilleux de St-Gédéon conduit à l'hôpital de St-Georges de Beauce, M. Richard Giroux RR. no 2 à St-Gédéon et M. Pierre-Emile Grenier de St-Ludger.

Ces derniers ont d'abord été conduits à l'hôpital St-Georges de Beauce, mais par la suite, à cause de la gravité des blessures, ils ont été transférés à l'Hôtel-Dieu de Québec.

\$4,473,615 contre \$2,304,175

Nouvel essor de la construction à Cowansville: 1965 double 1964

COWANSVILLE, (JPA) — La construction a atteint un nouveau sommet dans la municipalité de Cowansville en 1965, alors qu'on a accordé à date pour \$4,473,615 de permis comparativement à \$2,304,175 pour l'année 1964.

C'est ce qui révèle un rapport émanant de l'Hotel de ville de Cowansville. Ce rapport révèle que l'année 1965 a été sans précédent non seulement au total, mais également dans le domaine résidentiel, industriel et des réparations diverses.

Statistiques — En ce qui regarde la construction domiciliaire, 278 nouveaux logements ont été aménagés en 1965 dans la ville de Cowansville. Les travaux nécessaires à ces aménagements ont été de l'ordre de \$2,472,700 alors qu'en 1964 les constructions résidentielles avaient nécessité des investissements de \$1,341,900 seulement.

Dans le domaine commercial, 1965 a été meilleure que l'année précédente, mais en 1963 on avait atteint un sommet qui n'a pas encore été dépassé. Cette année, les constructions commerciales ont atteint une valeur de \$233,000, comparativement à \$236,000 en 1964 pendant qu'en 1963 elles se chiffraient à \$254,000.

Dans l'industrie, l'année qui prend fin a sans doute été la plus profitable puisqu'on a émis des permis pour une valeur totale de \$1,502,000 soit près du triple de la valeur enregistrée en 1964 alors qu'on avait construit pour \$580,700 d'industrie.

Constructions non-imposables — En ce qui touche les constructions non-imposables, elles ont atteint une valeur de \$3,000 en 1965. L'année précédente, il n'y en avait eu aucune. Les dernières constructions de genre remontant à 1962 alors qu'on avait construit au coût de \$42,500 les garages municipaux de Cowansville.

Les réparations diverses ont été plus nombreuses cette année que jamais précédemment. Elles ont représenté une valeur de \$162,915 comparativement à \$145,375 l'année précédente.

Dispute à la cour... plaignante renvoyée chez elle

et tout cela pour un grille-pain, 12 oeufs, une livre de beurre et un pain

GRANBY — "Vous êtes acquittés" a déclaré le juge Jean Marquis de la cour municipale de Granby à Paul Gauthier qui était accusé d'avoir dérobé un grille-pain, une douzaine d'oeufs, une livre de beurre et un pain.

Ce verdict n'a toutefois pas fait l'affaire de la plaignante, Mme Gertrude Aubin, du 251 rue St-Joseph, à Granby, qui avait elle-même signé la plainte pour faire arrêter le présumé voleur.

Mme Aubin soutenait pour sa part que Gauthier logeait chez elle et qu'il lui avait dérobé les objets mentionnés ci-haut.

Pas de preuves — Toutefois, après avoir questionné l'individu, les policiers municipaux durent le relâcher faute de preuves. La plaignante qui prétendait héberger l'accusé par pitié a toutefois été accusée de nouveau pour qu'il comparaisse devant le tribunal et elle a même signé elle-même la plainte pour le faire incarcérer.

Hier, toutefois, le juge Jean

Marquis voyant qu'il n'existait pas de preuve du méfait, acquitta l'accusé. Ensuite, comme la plaignante ne semblait pas satisfaite d'un verdict, le magistrat lui indiqua simplement la direction de la sortie de même qu'un pain.

Crèche vivante au CED St-Philippe

WINDSOR, (AT) — Comme l'an dernier à l'occasion de la dernière réunion avant Noël, les dames du Cercle économique domestique de la paroisse St-Philippe se sont groupées pour contempler une réalisation de la Crèche vivante.

Cette Crèche vivante comptait comme personnages la Vierge Marie, personnifiée par Mme Léger Carignan, l'Enfant-Dieu, représenté par le fils de Mme Carignan, Jocelyn et St-Joseph que représentait Mme Paul Desruisseaux. Quelques anges, bergers et autres personnages s'animaient autour de cette drèche.

La soirée a aussi connu les talents de quelques chanteuses comme Mme Olivier Le-

mire et Mlle Diane Doyon. Mme Gilles Massé les accompagnait au piano. Les élèves des cours de dictée de Mme Jeannine Côté ont présenté leur numéro et ont pu à l'assistance dans leurs récitation d'enfants comme La première dent de Jésus etc...

Cadeaux — On a ensuite procédé au dé-

pouillement de l'arbre et à l'échange de cadeaux. On a aussi remis des cadeaux spéciaux à l'aumônier, l'abbé Raymond Fortin, à la présidente, Mme Victor L'Heureux, à la secrétaire, Mme Roméo Letarte, et à la trésorière, Mme Bruno Cloutier.

L'hôtel de ville devient prioritaire

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Sur la scène municipale, l'année 1965 a été marquée de trois élections, la première générale, à la mairie et à l'échevinage, la seconde, à la mairie seulement, et l'autre, à deux sièges d'échevins.

Un référendum sur l'interdiction des cours de rebuts en bordure du boulevard St-Joseph, a été tenu mais le résultat n'a pas été assez probant pour qu'on puisse en tenir compte.

Le temps des élections et de l'incertitude passé, les membres du conseil se sont remis au travail et les dernières semaines ont été très actives, avec l'approbation du projet du centre culturel, l'approbation de principe pour la construction d'un nouveau pont, à la hauteur de la rue St-Georges.

Pour 1966, quantité de projets, les uns plus importants que les autres, demeurent en suspens et les membres du conseil qui accueilleront fort probablement deux collègues de Drummondville-Ouest, (après la fusion), auront beaucoup de pain sur la planche.

Hôtel de ville

Une source bien informée veut que le conseil s'attaque sans tarder au projet de construction d'un hôtel de ville, déjà en marche depuis plusieurs mois.

Les architectes ont été chargés d'étudier un site favorable et il est probable que les plans préliminaires seront demandés sans tarder. Il est certain, en

tout cas, que le projet progressera ou sera tout simplement abandonné. Or, il est notoire que les services généraux de la cité sont logés dans des locaux trop exiguës et nettement inadéquats. Il en résulte une quantité d'inconvénients qui ne peuvent que rendre plus difficile et moins efficace, l'administration de la cité.

Autres projets

Beaucoup d'autres projets feront l'objet d'études particulières.

L'un d'eux porte sur le rapport préparé par l'urbaniste Gaétan Richard, sur un projet de rénovation urbaine, ce rapport devant être présenté au début du printemps.

Viendra ensuite un plan directeur d'urbanisme devenu absolument nécessaire au développement plus harmonieux de la cité.

Le conseil attendra le résultat des pourparlers pour la fusion de Drummondville-Ouest, au cours des prochaines semaines; les deux requêtes sont déjà expédiées à Québec.

Reste encore l'aménagement des services publics sur le boulevard Bernard, entre le rond point et la rivière Noire, l'étude de la fusion des autres municipalités du Grand Drummondville: Grantham-Ouest, Drummondville-Nord et Drummondville-Sud, l'aménagement de nouveaux terrains industriels, l'éventuelle construction d'un incinérateur, etc.

Construit depuis un an à peine

Technico veut s'agrandir

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Technico, une petite fabrique d'ameublements de laboratoire établie à Drummondville depuis trois ans seulement,



M. André Desilets, gérant général

songe à agrandir sa nouvelle usine du boulevard Lemire, construite depuis un an à peine.

La nouvelle avait été annoncée au cours d'une conférence de presse en présence de plusieurs personnalités, le 16 novembre dernier.

Une demande en vue de l'agrandissement éventuel avait été adressée à la cité et depuis ce temps, le projet est loin d'avoir été abandonné même si aucun développement important n'a été annoncé.

Selon une source bien renseignée, l'agrandissement projeté se réalisera mais dans un contexte encore plus imposant que prévu, et des nouvelles en ce sens seraient annoncées d'ici quelques jours.

Local

L'usine Technico se spécialise dans l'ameublement de laboratoire pour maisons d'enseignement, hôpitaux et industries. Lors de son arrivée à Drummondville, en mars 1962, la fabrique occupait un petit local, rue Da-Id, l'an dernier, une manufacture de 12,000

pièdes carrés était construite avec l'aide de la cité. L'agrandissement projeté est de 17,000 pieds carrés et la réalisation de ce projet pourra créer quelque 25 nouveaux emplois, s'ajoutant au personnel actuel de 30 employés.

Métal

De plus, Technico développera une section de métal et elle a prévu un espace à cette fin dans la nouvelle partie de l'usine. Des ententes ont été conclues avec la maison René Pelchat, fabricants de meubles de métal, et cette dernière sera acquise par Technico Inc. Ainsi, au lieu de donner à l'extérieur d'importants contrats, l'usine aura la ligne la plus complète en ameublement de laboratoire.

Réputation

Technico s'est acquise une excellente réputation dans le domaine du laboratoire, tant éducatif qu'industriel. Le nouvel agrandissement lui permettra de faire face à une demande croissante de laboratoires, les écoles au niveau secondaire se construisant au rythme de 20 par année. Les progrès réalisés par cette compagnie depuis quelques temps, lui assure une certaine stabilité et contribue à l'économie de Drummondville et de la région.

M. Gérard Veilleux est président de Technico Inc. et M. André Desilets, gérant général. M. Jos. Mercure est le vice-président.

Comité de la jeunesse de Pierreville

Coup de main de la Commission scolaire

PIERREVILLE, (LS) — La Commission scolaire de Pierreville a mis à la disposition du Comité de la jeunesse la grande salle de l'école Maurault D'abord, tous les lundis et mardis de chaque semaine, des cours en éducation physique sont donnés pour les adultes avec le concours d'un professeur de la Régionale Provencher. Et tous les jeudis, sous la direction de Mme Léo Chadelaine, un groupe de majorettes de 6 à 12 ans suivent des exercices.

De plus, les commissaires ont accepté une demande du Comité qui demandait de pouvoir utiliser la salle toute la journée le samedi, et pour démontrer le sérieux avec lequel ils ont étudié la question, des jeux de ballon-paquet et de badminton y seront installés très prochainement. Et ce n'est qu'un début de faire remarquer le commissaire en charge le Dr Roch Ebacher.

Roger Tremblay et Jean Beaulac ont accépté le rôle de moniteur pour le samedi, l'avant midi étant réservé aux filles et l'après-midi aux garçons.

La Croix-Rouge du comté de Yamaska en 1965: un succès

PIERREVILLE, (LS) — La section de la Croix-Rouge du comté de Yamaska vient de tenir son assemblée générale annuelle sous la présidence de Mme Lucien Shooner.

A cette occasion, M. Paul Labelle, directeur provincial, s'était rendu à Pierreville afin de souligner a-t-il dit, le travail et le dévouement des membres qui font de la section du comté de Yamaska une des plus efficaces de la province.

Dans les rapports des différents comités, on remarque que la campagne financière et la clinique de donneurs de sang ont largement dépassé leurs objectifs, que la Chambre d'accès pour les malades a été un comité des plus acharnés, tellement qu'il y eut à un moment ou à un autre, un accès à la clinique de toutes les municipalités du comté. Et que dire des comités Travail féminin et Secours aux sinistrés.

M. Paul Labelle nommé président d'élections remercia chaleureusement Mme Lucien Shooner qui doit quitter la présidence après un troisième terme.

Mme Maurice Lavallée qui dirige avec maîtrise depuis deux ans la campagne financière, a été choisie pour succéder à Mme Shooner. Les responsables des différents comités demeurent: à la Clinique de donneurs de sang, Albert Lachapelle; Secours aux sinistrés, Paul Shooner; Travail féminin Mme Thomas Nolet; Chambre d'accès pour les malades, Doris Desrochers; Sécurité aquatique, Carole Thibault; trésorière, Mlle Fernande Janelle; secrétaire, Mme Roger Tremblay.

Dans les limites de Granby

Bilan du congé de Noël: 14 accidents, six blessés et dommages dépassant \$6,500

GRANBY. — Quatorze accidents, six blessés et des dommages matériels dépassant \$6,500; voilà le bilan du long congé de Noël dans les rues de la municipalité de Granby.

La personne la plus grièvement blessée a été un cycliste qui a été heurté par une automobile samedi après-midi vers 4 h 05 p.m. à l'intersection des rues Dufferin et Robinson, à Granby.

Il s'agit de M. Roland Pénin, âgé de 33 ans, et demeurant au 625 rue St-Jacques, à Granby. Ce dernier circulait à bicyclette lorsqu'il entra en collision avec la voiture que conduisait M. Pierre St-Germain, 21 ans, de la R.R. No 5 à Granby.

Etat sérieux — M. Pénin a dû être conduit à l'hôpital St-Joseph de Granby par ambulance afin de recevoir les soins nécessaires à son état. Son état serait considéré comme sérieux. La bicyclette que le blessé montait est une perte totale et la voiture que conduisait M. St-Germain a été avariée pour \$125.

Deux blessés — Deux personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu samedi après-midi vers 3 h 25, à l'intersection des rues Frontenac et St-François à Granby.

Il s'agit de Mlle Jeanne Desormeau, 22 ans, du 29 rue Young, à Granby et Monique Gibson, 23 ans, du 90 rue Clarence, à Granby.

Deux véhicules étaient impliqués dans cette collision. Le premier était conduit par Mlle Desormeau et a subi pour \$500 de dommages alors que le second, dans lequel prenait place Mlle Gibson, avait pour conducteur M. Norman Gibeau, 22 ans, du 348 rue Laurier, à St-Jean. Il a subi pour \$650 de dommages.

Un blessé — Un jeune homme de 20 ans, Pierre Bertrand, du 214 rue Brault, à Cowansville, a été blessé vendredi, le 24 décembre à 9 h 20 a.m. à l'intersection des rues Denison et St-Charles sud, à Granby.

M. Bertrand a été blessé dans la collision de deux automobiles. La première était conduite par M. Jacques Vinet, 22 ans, de Roxton Falls, et la seconde avait pour pilote M. Louis Cabana, 23 ans, du 290 rue Denison, à Granby. Les dommages aux

automobiles sont estimés à environ \$1,050.

Conducteur blessé — Le conducteur d'une automobile, M. James M. Habbs, 39 ans, du 61 rue Alexandra, à Granby, a été blessé dans un accident de la circulation survenu vendredi soir vers 6 h 50, à l'intersection des rues Court et Dufferin, à Granby.

La voiture de M. Habbs est allée s'arrêter contre un poteau d'arrêt propriété de la cité de Granby avec le résultat que le poteau a été démantibulé et que la voiture a subi pour \$300 d'avaries.

Bambin heurté — Un bambin de 8 ans, Roisire Patry, du 61 rue Principale, à Granby, a été heurté par une automobile jeudi soir à 6 h 14, en face du 80 de la rue Principale, à Granby. Le jeune garçon qui a été blessé par ce choc est le fils de Mme Cecile Patry. L'automobile qui a heurté le jeune Patry était conduite par M. Laurien Bégin, 23 ans, du

24A rue Murphy, à Valleyfield.

Deux "hit and run" — La police municipale enquête présentement en marge de deux "hit and run" commis dans la ville au cours de la fin de semaine.

Le premier est survenu vers 6 h 20 p.m. vendredi, dans le stationnement Belval situé au centre de la ville. M. Gérard Masters, 23 ans, du 351 rue St-Hubert, à Granby, a vu sa voiture endommagée pour \$125. Toutefois, le chauffeur qui est l'auteur de cette avarie n'a pas laissé sa carte de visite.

Par contre, un autre individu a été victime d'un "hit and run" cette fois le jour de la fête de Noël. Il s'agit de M. Albert Jones, 26 ans, du 158 Denison ouest, à Granby. Sa camionnette a été endommagée pour \$80 par un individu qui a fui sans laisser ses nom et adresse.

Autres accidents — Les autres accidents rapportés au cours du congé de Noël n'ont causé que des dommages matériels aux véhicules impliqués.

Un citoyen de Coler



LES VÉTÉRANS. — Pour la 17e année consécutive, les vétérans de l'Armée canadienne patients dans les différents hôpitaux de Sherbrooke n'ont pas été oubliés. La Légion canadienne, section de Sherbrooke, leur a distribué quelques cadeaux à Noël. De gauche à droite, M. Ashford Stewart, assistant responsable de l'Œuvre de Noël, M. Herb Champoux, patient, M. Syd Hart, responsable de l'Œuvre de Noël, S. St-Romuald, de l'hôpital Youville, M. Dick Echenberg.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)



NOUVELLE DIRECTION. — Le Dr René Jutras vient d'être élu au poste de président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, lors des élections annuelles. Le nouvel exécutif se compose maintenant du Dr Guy Gagné, secrétaire, du Dr Liguori Breton, vice-président, du Dr Jutras, ainsi que du Dr Laurent Duval, directeur médical.

(Photo La Tribune, par Marcel Rivard)

A Arthabaska

Le Dr René Jutras nommé président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu

VICTORIAVILLE, (MR). — "Je trouve particulièrement réconfortant, dans les circonstances présentes, que les médecins de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska m'aient élu au poste de président du bureau médical de l'hôpital", a déclaré le Dr René Jutras, lors d'une conférence de presse tenue vendredi matin, à Arthabaska.

"Je laisse à chacun, de souligner le nouveau président, d'interpréter la signification de ce geste". Le Dr Jutras succède ainsi au Dr Léonard Bédard qui venait de terminer son mandat. Le Dr Liguori Breton et le Dr Guy Gagné ont été élus respectivement vice-président et secrétaire. Ces deux postes étaient auparavant détenus par le Dr Fernand Plante et le Dr Gérard Larouche.

Institutions hospitalières des Bois-Francis

Jutras espère un rapprochement et de la collaboration entre médecins

VICTORIAVILLE, (MR). — A l'occasion de sa nomination au poste de président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le Dr René Jutras a tenu à souhaiter que entre tous les médecins, sans exception, de toutes les institutions hospitalières des Bois-Francis, il y ait un rapprochement véritable et une collaboration étroite et soutenue pour assurer les meilleurs soins possibles à tous les citoyens de la région qui sont affligés par la maladie.

Les membres de l'information avaient été convoqués vendredi matin, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à une conférence de presse qu'ont données ceux qui composent l'exécutif du bureau médical de ce hôpital.

Voeux...

"Au nom des membres du bureau médical, a dit le Dr Jutras, je désire assurer les autorités administratives de l'hôpital de notre franche et entière collaboration dans la poursuite des nobles objectifs de l'Hôtel-Dieu".

Le Dr Jutras a précisé que le premier de ces objectifs doit toujours être de guérir ceux qui sont malades, et, en tant que tel, c'est possible, et que le deuxième but est de soulager ceux qui ne peuvent être guéris.

"Enfin, à toute la population des Bois-Francis, au nom des médecins de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, nous souhaitons une nouvelle année pleine de prospérité et de bonheur, et la meilleure santé possible".

Nouveau système de visites au département de pédiatrie

VICTORIAVILLE, (MR). — A titre expérimental pour une durée de trois semaines, un nouveau système de visites vient d'être établi à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Toutefois, ce nouveau système d'heures de visites sera suivi uniquement pour le département de la pédiatrie dont le Dr René Jutras est le médecin en charge. Le nouveau système autorise les parents à visiter les enfants en pédiatrie, seulement, de 2 heures de l'après-midi, à 9 heures du soir, tous les jours de la semaine. Les parents seront libres d'y rester le temps qu'ils voudront entre ces deux heures d'ouverture et de fermeture.

Même pendant le souper

Les parents pourront assister leur enfant à l'heure du souper, mais il y aura une mesure qui sera très sévèrement appliquée : le privilège de visite sera strictement réservé au père et à la mère de l'enfant.

Le système expérimental établi avec l'autorisation du nursing, de l'exécutif du bureau médical, accorde beaucoup si on le compare à l'ancien système qui ne permettait des visites aux enfants que le mercredi soir et le dimanche après-midi.

Démolition du Pont de Fer en '66

ST-LOUIS DE BLANDFORD (GAB). — Le vieux pont de fer qui enjambe la rivière Bécancour à St-Louis de Blandford, sera démolé à l'automne 1966. On prévoit que le nouveau pont en béton armé actuellement en construction sur cet important cours d'eau, sera prêt vers le milieu de l'été. De nouvelles voies d'accès permettront à la circulation d'emprunter ce nouveau pont qui se trouve à peu de distance du pont de fer actuel.

Insuffisant aux besoins

Depuis quelques années déjà, le pont de fer reliant les deux rives de la Bécancour à St-Louis de Blandford, ne répondait plus aux besoins de la circulation; il était même considéré comme dangereux pour les véhicules lourds. Ce pont a une longueur de près de 500 pieds et il est emprunté par les automobilistes et les camionneurs qui circulent entre la grande voie No 9 et les Bois-Francis, ainsi que les régions

minières de Thetford et Asbestos, en direction de Trois-Rivières et de Québec.

Voies d'accès fermées. Le vieux pont de fer une fois démolé les voies donnant accès à ce pont seront fermées, vu que le nouveau pont est à quelque distance et que les entrées actuelles ne seront plus utiles. Les piliers de béton qui supportent la charpente de fer seront aussi éliminés et cet endroit reprendra son aspect primitif.

En remplacement de l'édifice incendié le printemps dernier Construction prochaine d'un nouvel hôtel de ville à East Broughton

Tous les citoyens appelés à participer

Volume d'information en vue de l'Expo '67

GRANBY. — Tous les Granbyens et Granbyennes désireux de faire connaître leur ville et la région des Cantons de l'Est en général pourront participer à un concours de rédaction qui vient d'être lancé en vue de la publication d'un volume d'information sur le Québec à l'occasion de l'Expo universelle de 1967.

En effet, en juin 1966, un homme d'affaires Canadien français lancera une édition d'environ 200 pages qui tirera à un million d'exemplaires.

La brochure-guide

Cette heureuse initiative suggérera aux éventuels visiteurs des circuits touristiques par un périple dans la Belle Province avec escalas. La plupart des indications contenues dans cette luxueuse revue seront précieuses pour le visiteur et lui permettront à son retour de revivre encore cette merveilleuse aventure qui aura été pour lui son séjour au Canada.

Concours

La direction de cette revue touristique, ouvre au grand public un concours ayant trait à la rédaction d'un article de 2,000 mots, accompagné de 4 photos ou dessins et présentations d'une ville ou région touristique. Le choix du titre est libre et la composition de-

vra être dactylographiée sur un papier assez fort de dimension 15" x 20".

Cinq prix seront décernés à cinq lauréats pour les régions suivantes: l'Outaouais, La Mauricie, La Beauce, Lac St-Jean, Le Saguenay, Le Bas du Fleuve et Gaspé, la Côte Nord du Québec, Les Cantons de l'Est, la région du Richelieu.

Le jury d'honneur et le Comité de lecture seront composés en général de rédacteurs en chef et journalistes, de journaux locaux, présidents de Chambres de commerce et de géomètres de postes de radio et télévision privés.

Chacun des prix représentera une valeur de \$200 accompagnée d'une coupe d'argent monnaie sur socle, en hommage au meilleur concurrent.

De plus la Fondation québécoise de Bourses Universitaires, société sans but lucratif, ayant à sa tête un groupe d'éducateurs et d'hommes d'affaires canadiens-français, offre au gagnant pour un de ses enfants ou un bénéficiaire de son choix, une bourse.

Date limite

Les participants auront jusqu'au 15 février 1966 pour faire parvenir leurs textes et les prix seront attribués le 15 mars.

Augmentation de salaires au maire et aux échevins

La Ligue est d'accord en principe

DRUMMONDVILLE, (JRL). — La Ligue des propriétaires de Drummondville est d'accord en principe avec le projet d'augmenter le salaire du maire et des échevins, lequel entrera en vigueur dans deux ans, à l'occasion des élections du nouveau territoire de Drummondville-Ouest et Drummondville.

La Ligue estime toutefois très substantielle, la hausse prévue pour les échevins et préconise l'engagement d'un gérant municipal plutôt que la formation d'un comité exécutif, comme nous l'avons souvent recommandé par le passé.

La lettre qui sera lue à l'assemblée du conseil, ce soir, note entre autres: "Nous sommes d'accord et nous préconisons l'engagement d'un gérant municipal plutôt que la formation d'un comité exécutif, comme nous l'avons souvent recommandé par le passé."

Augmentation justifiée

"L'augmentation de salaire du maire est pleinement justifiée, étant donné le plein temps qu'il doit donner à la chose publique. Par contre,

pour les échevins, une augmentation générale de 100%, le salaire et les dépenses incluses, est jugée très satisfaisante pour le temps partiel qu'ils doivent donner pour légitimer au conseil en dehors de leur travail régulier, c'est en effet un salaire supplémentaire très substantiel."

On sait qu'au cours des dernières semaines, le maire Philippe Bernier a préconisé la nomination d'un comité exécutif, au lieu de l'engagement d'un gérant municipal.

Dans l'ensemble, les membres du conseil craignent la gestion municipale, en raison des prérogatives très importantes dévolues au gérant municipal, lesquelles pourraient à la longue entraîner certain conflit de juridiction."

THETFORD MINES, (MD). — La municipalité d'East Broughton sera bientôt dotée d'un nouvel hôtel de ville pour remplacer celui rasé par les flammes le printemps dernier. M. Paul-André Caouette, architecte, vient de faire savoir que les plans et les devis de la future bâtisse municipale sont maintenant achevés et disponibles pour les soumissionnaires. Les contracteurs auront jusqu'au 7 janvier pour faire parvenir leur formule de soumission.

L'édifice, quoique très spacieux et très moderne, pourra être érigé à un coût modique. M. Caouette a révélé qu'il n'avait pas encore terminé de calculer l'estimatif final, mais il est convaincu que l'érection du futur hôtel de ville n'entraînera pas de dépenses onéreuses.

Description

Dans la bâtisse, on retrouvera un poste à incendie d'une capacité de deux camions, le bureau du maire, la salle publique qui sera située au sous-sol, la salle des délibérations du conseil, le bureau du secrétaire, ainsi que plusieurs autres locaux qui seront utilisés à différentes fins.

Début des travaux

La construction débutera dans le courant de l'hiver et devrait être finie à la fin du mois d'avril, afin que les édifices de la municipalité d'East Broughton puissent se prévaloir de la loi des travaux d'hiver.



AUSI A L'HONNEUR. — La brigade scolaire de l'école St-Philippe, à Drummondville-Sud, a été aussi à l'honneur, se montrant à la hauteur de sa tâche durant novembre. Ci-dessus, dans l'ordre habituel, on reconnaît le constable Julien M. Benoit Lacharité, instituteur responsable de la brigade, le jeune Michel Lepage, capitaine-brigadier; M. Louis-Philippe Alie, directeur de l'école, et M. Marcel Marquis, brigadier adulte.

(Photo La Tribune)

Deux pannes d'électricité "assombrissent" Noël

Expérience inusitée: les paroissiens de Black Lake communient dans l'obscurité

BLACK LAKE, (MD). — Les citoyens de la ville de Black Lake ont vécu une expérience assez inusitée, jeudi soir, le 23 décembre et aux petites heures du Jour de Noël, lorsque l'électricité a fait défaut de deux occasions.

La première panne est survenue entre 8h. 45 et 9h. 45 p.m., jeudi le 24 décembre et la seconde entre minuit et demi et 1 heure a.m., le Jour de Noël. Dans l'intervalle, de légères déficiences avaient annihilé la diffusion de l'électricité dans certains secteurs de la ville.

Le tout est redevenu normal, vers 1 heure a.m., le 25, car les employés de la Compagnie Shawinigan Water & Power se sont empressés de remédier à cette situation anormale.

Communions dans l'obscurité

Cette absence d'électricité a donné lieu

à des scènes inusitées plus précisément lors de la messe de minuit célébrée dans l'église de Black Lake, où les prêtres furent réduits à distribuer la Sainte Communion aux fidèles en pleine obscurité.

Plusieurs ménagères furent dans l'obligation de préparer leur réveillon de Noël, sous la faible lumière de la chandelle et à l'aide de poêles à bois. En raison de la solennité du Jour de Noël, cette défectuosité n'a pas affecté le secteur industriel et commercial de la ville.

Rejoint par téléphone, hier, le chef de police de Black Lake, M. Uld Gertin, a déclaré qu'il ignorait la cause de cette panne d'électricité qui s'est produite à un moment inopportun.

Cependant, aujourd'hui même, les responsables de la Compagnie Shawinigan Water & Power, à Thetford Mines, seront en mesure d'apporter des précisions à ce sujet.

Prévisions 1965-66 à la régionale Meilleur

Budget dépassant les deux millions

LES LIGNES NE DÉROUGISSENT PAS: 2,220 appels interurbains à Noël

THETFORD MINES, (MD). — M. Yvon G. Boucher, gérant de la succursale du Bell téléphone du Canada à Thetford Mines, a annoncé que 2,220 appels interurbains avaient été placés le jour de Noël de cette année, ce qui représente 283 appels de plus que l'année dernière. Pour le Jour de l'An, on prévoit l'acheminement de 2,470 appels.

Dispositions prises

Dans tous les secteurs desservis par Bell Canada, les équipes de téléphonistes ont pris les dispositions qui ont permis de diriger le volume intense des appels pour l'extérieur. M. Boucher a souligné que dans tous les centres du Québec et de l'Ontario, plus de 397,000 appels avaient été acheminés, durant la fête de Noël, à travers le Canada et outre-mer, soit une hausse de 30,000 appels en comparaison avec l'an dernier. Au Jour de l'An 1965, il y eut 288,000 appels interurbains, et on estime que ce chiffre record dépassera 311,000, cette année.

Conseils

"Il serait avantageux d'informar l'avance les téléphonistes du service interurbain de ses appels outre-mer", a suggéré M. Boucher. Il a ajouté que le meilleur temps pour placer ce genre d'appels, se situe immédiatement avant ou après les heures de pointe.

Un vandale fête "sa" Noël en brisant 13 vitres d'un garage

COATCOOK, (AR). — Sans doute après avoir trop célébré la Noël, un vandale, qui devait désirer exercer ses poings s'en est pris aux vitres d'un garage de Coatcook, le soir de Noël. L'individu, que la police recherche encore, qui circulait à pied sur la rue Child, s'en est pris aux fenêtres du garage Bolduc, attaquant les vitres à coup de poings. Il en a cassé 13, de cette manière, pour ensuite repartir, toujours à pied, en direction du centre de la ville.

QUEBEC. — Le ministère de l'Éducation a approuvé le budget de la Commission scolaire régionale Meilleur pour l'exercice scolaire 1965-1966. Les dépenses totales d'opération de la régionale s'élèveront à \$2,208,825. La rémunération du personnel enseignant représente près de 60 pour cent des dépenses globales. La régionale Meilleur emploie 207 professeurs dont la scolarité moyenne est de 14.6 ans et l'expérience moyenne de 7.1 années.

Il en coûtera \$160,000 à la Commission scolaire pour assurer le transport de plus de 2,320 des 3,705 élèves fréquentant les 16 écoles secondaires du territoire.

Subventions gouvernementales. Pour équilibrer ce budget de plus de \$2 millions, le ministère de l'Éducation versera près d'un million de dollars en subventions. Les subventions statutaires du ministère totaliseront \$828,674 et la répartition payée par les commissions scolaires locales sera de \$1,282,111. La Commission scolaire régionale estime à \$100,040 les revenus provenant d'autres sources. Comme le budget comporte uniquement des dépenses conformes aux règles du ministère de l'Éducation pour l'approbation des budgets 1965-1966, les dépenses imparties aux commissions scolaires locales seront admissibles à 100 pour cent à la subvention d'équilibre budgétaire, si ces commissions ont atteint le taux normalisé de l'impôt foncier.

La commission scolaire régionale Meilleur, dont le siège social est à Granby, a été sanctionnée le 26 mars 1963. Elle groupe 14 commissions scolaires locales englobant une population de 70,000 âmes; elle entretient cet autonome sa troisième année d'opération.

Sommaire du budget 1965-1966

Estimation des revenus	Estimation des dépenses
Subvention du ministère de l'Éducation	\$828,674
Répartition aux commissions scolaires locales	\$1,282,111
Autres revenus	\$100,040
Total	\$2,208,825
Personnel académique et frais marginaux	\$1,326,403
Matériel, matériel didactique, équipement, loyers et autres	\$318,271
Service d'orientation	\$34,237
Service de bibliothèque	\$28,209
Autres services	\$34,230
Transport des élèves	\$160,000
Administration, secrétaire, personnel technique	\$77,320
Frais payés aux institutions indépendantes et autres régionales	\$124,424
Perfectionnement des maîtres	\$5,000
Total	\$2,208,825

Aucun incendie à Magog

Accrochages mineurs seulement

MAGOG, (JPL). — Le congé de la Fête de Noël a été relativement calme dans la ville de Magog. En effet, d'après le département de la Sécurité municipale, seuls quelques accrochages mineurs ont été enregistrés au cours de cette période.

Par ailleurs, rien n'a été signalé au département des incendies. La température élémentaire, la veille de Noël, aura certainement contribué à éviter les risques de feu au cours de cette fête.

Messes

Favorisés par une douce température, un grand nombre de fidèles ont rempli les églises des quatre paroisses à pleine capacité. Dans les paroisses St-Patrice, St-Marguerite-Marie et St-Jean-Bosco, des messes étaient célébrées à l'église et au sous-sol, tandis qu'à St-Pie X, on chantait la messe de minuit pour une deuxième année dans cette nouvelle église paroissiale.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE INC., 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél.: 569-9221.
 Autorité comme avant de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
 ABONNEMENT: au Canada, par la poste, aux adresses descriptives par camélette: Un an \$15.00; 6 mois \$7.50; 3 mois \$4.75; 1 mois \$1.75.
 Aux États-Unis et autres pays étrangers: avec suppléments Perspectives et Comiques illustrés: Un an \$25.00; 6 mois \$14.00; 3 mois \$8.00; 1 mois \$3.00.
 États-Unis et autres pays étrangers: sans suppléments de fin de semaine: Un an \$20.00; 6 mois \$11.00; 3 mois \$6.00; 1 mois \$2.00.
 La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audio Bureau et Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Sources d'informations: La Presse Canadienne, la Presse Associée, l'Agence Reuter, Service de photos de la Presse Canadienne et de United Press International. Seules la Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de La Tribune.

Le sort des Cantons de l'Est

D'après le bureau de la statistique du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, les Cantons de l'Est — qui ne grouperaient plus aujourd'hui que les comtés de Brome, Missisquoi, Shefford, Compton, Sherbrooke, Stanstead et Richmond — ont donné, au cours de l'année qui s'achève, certains signes de faiblesse dans la structure de l'industrie manufacturière.

La même source de renseignements note encore que la région accuse un taux de chômage relativement élevé et que la moyenne de gains annuels n'est pas non plus très impressionnante.

De ces quelques observations il ne faut pas conclure que les affaires ne tournent pas en rond dans les Cantons de l'Est. Pour corriger cette première impression il faut noter qu'au cours de 1965 cinq industries régionales ont investi \$14.5 milliards pour procurer des emplois nouveaux à quelque 575 travailleurs. Voici ces cinq compagnies et le montant de leurs investissements:

Dominion Textile, à Drummondville, \$6.5 millions pour favoriser la création de 300 nouveaux emplois.

Domil, à Sherbrooke, \$3 millions pour fournir 140 nouveaux emplois.

Stanley Tools, à Roxton Pond, \$2 millions et 100 nouveaux emplois.

Asbestos Corporation, à Thetford Mines, \$1.5 million avec 35 emplois.

Bruck Mills Ltd, à Cowansville,

\$1.5 million pour un nombre encore indéterminé d'emplois.

Pour compléter le tableau on remarque que du premier janvier à la fin de mai les investissements industriels dans de nouvelles et anciennes entreprises se sont totalisés à \$32,610,014.

La situation, dans son ensemble, serait assez satisfaisante. Elle l'est moins quand on songe que les Cantons de l'Est perdent du terrain devant l'essor que connaissent certains centres qui gravitent dans l'orbite de Montréal.

Il y a lieu de croire, d'espérer tout au moins, qu'on remédiera à cet état de choses au cours de 1966. Le fait que les autorités municipales de Sherbrooke aient complété les cadres de la commission industrielle contribuera à stimuler de nouveaux investissements dans les Cantons de l'Est, particulièrement à Sherbrooke.

Pour aller de l'avant, il faut que tout le monde mette l'épau à la roue. Ce n'est pas l'affaire de quelques hommes seulement, mais de tout le monde, de tous les hommes d'affaires, de tous ceux qui ont à cœur l'avancement économique de Sherbrooke et des Cantons de l'Est. C'est sans doute une excellente affaire de constater que les compagnies qui sont établies ici continuent à progresser et à prendre de l'expansion, mais il importe tout autant pour l'avenir économique de la région de voir de nouvelles industries, de nouvelles entreprises venir s'établir ici.

Pourquoi diviser les efforts ?

C'est évidemment par le dialogue que l'on finit par s'entendre et conclure, par des compromis très souvent, des accords de principes absolument nécessaires au progrès de la collectivité. Voici que la chambre de commerce de Windsor, à la suite d'une intervention de M. H. Derrick, commissaire industriel de la régionale des Cantons de l'Est, entend ce dialogue pour favoriser l'union des forces et des bonnes volontés dans la fusion du conseil d'orientation économique de Sherbrooke et du conseil d'aménagement Brome-Stanstead-Richmond. Car à quoi bon diviser le travail si l'on veut atteindre le même but ? A quoi bon demander ferme à l'intérieur de deux organismes promus aux mêmes objectifs économiques ? A quoi bon attacher des bénévoles généreux pour discuter de problèmes régionaux à l'intérieur de deux groupements de promotion identique ?

Il n'est donc point surprenant de constater certaines hésitations de la part du gouvernement et plus particulièrement du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Levesque, devant cette situation paradoxale. La politique gouvernementale, suivant les recommandations du Conseil d'Orientation Économique du

Québec, veut favoriser largement, et même par des subventions, les organismes régionaux de promotion économique, mais en autant que l'unité d'action soit bien définie dans les cadres d'un seul groupement. L'initiative ne viendra pas de Québec. Il faudra donc que chaque organisme régional, celui de Sherbrooke et celui de Brome-Stanstead-Richmond, délègue ses porte-parole autour d'une seule table de délibérations afin de convenir d'une action positive et logique. Sans dialogue, bien peu d'espoir surgira d'une coalition possible et éventuelle et même prochaine.

D'aucuns se plaignent que la région des Cantons de l'Est ne semble pas profiter autant que certains autres districts du Québec de la décentralisation industrielle et de l'implantation de nouvelles entreprises. L'expansion économique étant reliée directement à l'activité industrielle, il importe que l'on canalise toutes les énergies et tous les efforts par le truchement d'un seul organisme afin d'éviter le double emploi du temps et de talents aux mêmes causes. Voilà certainement un projet majeur que les chambres de commerce de la région devraient inscrire à leur programme. Windsor mérite qu'on épaulé dans cette initiative.

Points de vue

On enquêtera

Un arrêté en Conseil a formé un comité spécial d'étude relatif aux activités de certaines institutions financières relevant de la juridiction provinciale. En d'autres mots, les institutions financières de la province, autres que les banques à charte et les banques d'épargne, seront l'objet d'une étude sérieuse.

En annonçant cette nouvelle, M. Jean Lesage a souligné que la formation de ce comité d'enquête s'inscrivait à la suite des conclusions de la commission fédérale Porter sur le système bancaire et financier du Canada.

Tout en reconnaissant le bien-fondé du raisonnement de M. Lesage, et tout en lui faisant confiance, à lui-même et au comité qu'il vient de fonder, d'aucuns ne peuvent se défendre de penser qu'il y aura là-dessus une attention spéciale pour certaines compagnies de finances auxquelles M. René Lévesque a fait allusion dernièrement.

Pour plusieurs, il semble évident que le gouvernement ne pourra pas toucher aux institutions à caractère fédéral. Il pourrait en être bien différemment dans le cas de celles qui échapperaient à la juridiction d'Ottawa.

Pas cette année

L'Association des hôteliers de la province ne prisera pas la décision que le ministère provincial de la Justice vient de prendre. En effet, M. Claude Wagner a affirmé que la loi des alcools ne sera pas révisée au cours de la prochaine session.

Avant de modifier cette loi, Québec est d'opinion qu'il faut d'abord en faire un essai loyal. Cette loi, on le sait, a suscité de nombreuses protestations. Pour leur part, les hôteliers lui reprochent de ne faire disparaître l'obligation de servir un repas avec toute consommation — le dimanche — que dans les centres de plus de 50,000 de population.

Au moment de l'étude de cette loi les hôteliers ont réclamé que tout le monde soit placé sur un même pied d'égalité, à la grandeur de la province. Québec a passé outre, en expliquant que la population, en dehors des grands centres, n'était pas suffisamment adulte.

Ce qui nous intrigue, c'est de connaître la méthode qu'utilisera Québec pour savoir quand la population sera devenue adulte, alcooliquement parlant.

Une arme contre la grippe: vaccination au "pistolet"

HAMBURG (DaD) — On possède une arme efficace contre la grippe: un vaccin mis au point par les usines de produits pharmaceutiques Behring de Marbourg que l'on inocule au "pistolet". Il s'agit d'un instrument qui permet de "tirer" le sérum avec une pression de 850 atm. Une opération rapide et nullement douloureuse. La vaccination assure une protection efficace pendant un an.

La vaccination n'est malheureusement qu'un moyen préventif contre la grippe. Elle ne guérit pas. Mais en se faisant soigner à temps, on peut surmonter les mois d'hiver et être épargné par les épidémies de grippe, qui se produisent généralement durant la période de novembre à mars.

Chaque année, des millions de gens, dans tous les coins de la planète ont la grippe.

Un véritable fléau contre lequel on ne lutte pas assez efficacement. Si la plupart des gens se faisaient vacciner régulièrement, on observerait une nette régression de la maladie.

Jusqu'à présent, les vaccinations se pratiquaient à l'aide d'une seringue et d'un nombre de personnes reculant devant l'opération par crainte de la douleur ressentie lors de l'injection ou du coût élevé de la vaccination.

Vaccination rapide et indolore

Le nouvel instrument appelé "jet-injecteur" est révolutionnaire. Il a été mis à l'essai avant d'être commercialisé: 80,000 personnes ont été vaccinées à l'aide du "pistolet". Les résultats ont été couronnés de succès: 12,000 personnes vaccinées sont restées sous le contrôle

médical et 19% seulement d'entre elles ont souffert d'effets secondaires. Chez la plupart, on observe seulement de légères rougeurs ou des douleurs passagères à l'endroit où fut pratiqué le vaccin.

La vaccination elle-même ne dure que quelques secondes de sorte qu'un médecin peut vacciner 1,000 patients en une heure; avec la méthode classique par injection hypodermique du sérum, un médecin assiste d'une infirmière ne pouvait vacciner que 100 personnes par heure. Le coût du nouveau vaccin ne s'élève qu'à 10 DM contre 4 DM seulement par le sérum. Comme l'a remarqué le Docteur Rudolf Hammer des usines de produits pharmaceutiques Behring, l'opération serait beaucoup moins onéreuse si on la pratiquait à grande échelle, par exemple si une entreprise décidait de faire vacciner tous les membres de son personnel.

Ce sont les enfants en bas âge et les jeunes qui sont le plus menacés par la grippe ainsi que les personnes âgées dont l'organisme ne possède plus suffisamment de résistance et n'est plus capable de produire des anticorps. Certains malades (notamment les personnes souffrant de troubles cardio-vasculaires, les asthmatiques, les tuberculeux, etc.) risquent aisément d'attraper la grippe.

On doit par conséquent leur conseiller de recourir à ces mesures prophylactiques car chaque nouvelle maladie les affaiblit considérablement et peut, à la longue, avoir de graves conséquences sur leur santé. En république fédérale, 10,000 personnes meurent chaque année à la suite d'une grippe ou des séquelles de la maladie.

P. ELLER.

France-Québec: Une ère nouvelle

L'accord culturel franco-québécois, qui vient d'être signé, ouvre une ère nouvelle non seulement dans la coopération entre la France et le Québec mais aussi dans l'épanouissement de la culture française au Canada. Les liens qui unissent les Canadiens d'expression française avec la France n'ont jamais été véritablement rompus depuis la défaite des Français sur les Plaines d'Abraham.

Les échanges culturels, scientifiques et industriels entre la France et le Québec ont pris, toutefois, un aspect nouveau depuis quelques années et ceci est dû, d'une part, à l'évolution de la France et du Québec et, d'autre part, à la volonté des Français et des Canadiens français de multiplier les liens fraternels que la communauté de langue et de culture favorise. La France n'est plus un pays colonial et ses rapports avec les pays étrangers sont désormais basés sur des principes d'échanges, de coopération et d'égalité. Il est donc normal que la France, présente dans l'Asie, le Japon, l'Australie et en Amérique du Nord.

Nous assistons ainsi à la naissance d'une nouvelle communauté francophone mondiale où la France joue un rôle principal non pas comme parrain mais comme partenaire.

Cette évolution de la France coïncide avec celle du Québec. Notre province prend de plus en plus conscience du rôle culturel qu'elle est appelée à jouer au Canada et en Amérique du Nord. Elle ne peut s'acquiescer de cette

lourde tâche sans l'appui de la France et de tous les autres pays francophones. Cependant, le Québec remplira son rôle dans la mesure où il fera selon son génie particulier. Les accords qui viennent d'être signés consacrent son autonomie. Il est normal que dans ses rapports avec la France, le Québec reçoive davantage qu'il ne peut offrir. Il n'en demeure pas moins que ces rapports s'établissent sur une base d'échanges et de coopération. Les relations entre la France et le Québec s'inscrivent désormais dans les structures politiques des deux pays, ce qui leur donne une base plus solide que les liens de cœur et de sentiment qui demeureront, du reste, aussi vivaces qu'aujourd'hui. Le Québec ne se contente plus de recevoir l'aide de la France. Il collabore avec celle-ci dans la construction d'une œuvre commune.

(Bulletin du Cercle Juf)

Tribune libre

La Tribune publie les lettres traitant d'un sujet d'intérêt public qui sont adressées, pour que ces lettres portent la signature, le nom et l'adresse véritables de leur auteur. Un pseudonyme peut être utilisé. Chaque lettre doit rester dans les limites de cinq cents mots.

Notre journal se réserve le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'une idée, d'un groupement ou d'un parti politique, de même que celles qui contiennent des injures ou des attaques personnelles et celles qui ne sont pas d'intérêt ou contraires au bien public. Les lettres anonymes sont jetées au panier.

La chronique médicale

Des souhaits des fêtes

Par le Dr Walter C. Alvarez

Qu'est-ce qu'un médecin de famille peut souhaiter à ses malades ?

Qu'est-ce qu'un chroniqueur médical peut souhaiter à ses lecteurs ?

Qu'est-ce qu'un médecin peut écrire à l'occasion des fêtes ?

Autant de questions auxquelles il me sera permis de répondre dans la présente chronique médicale qui, je l'espère, pourra avoir l'air d'autre chose que d'une simple chronique médicale.

Aux malades

Le temps des fêtes se prête bien aux abus de toutes sortes, y compris les genres d'abus suivants: veillée tardive, gourmandise à table, abus dans la boire de certains liqueurs alcoolisées et négligence de tout ce qui peut ressembler à un régime ou une diète imposée par le médecin traitant.

Il faut donc naturellement que tous les malades qui lisent ces lignes prennent (ou aient déjà pris) soin de ne pas trop transgresser à ces conseils médicaux et qu'ils ne se permettent pas les abus de tous genres, surtout ceux énumérés plus haut.

Aux lecteurs

A tous mes lecteurs, j'adresse le vœu suivant (en fait, si on l'analyse bien, il me paraît à moi aussi): ne manquez pas de vous soumettre les moindres de vos problèmes lorsqu'il y en a qui vous trau-

cassent de façon particulière et qui vous intriguent. Je soulignerai que ce conseil ou ce vœu, ou cette invitation que je vous lance me profiterait à moi aussi: évidemment, puisque je traiterais de sujets qui vous intéressent particulièrement. Mes lecteurs seront plus nombreux et j'aurai encore plus l'impression d'être utile à une certaine classe de gens, à un certain groupement de lecteurs.

A qui écrire ?

A qui puis-je également écrire au cours de la période des fêtes ?

Naturellement, et pour reprendre mes clichés habituels, je vous invite à "tous les hommes de bonne volonté".

La bonne volonté, vous savez, a sa place dans la médecine, puisque le contact entre le médecin et son patient est souvent, pour ne pas dire toujours, basé sur la confiance et de la bonne volonté de part et d'autre.

Mais la "bonne volonté" a sa place aussi dans tout le monde, dans tout l'univers. Aussi, j'étends l'envergure de ma chronique, l'affaire de quelques lignes, pour souhaiter à tous les hommes la paix dans l'âme, dans l'esprit, et pour souhaiter la paix aux nations de notre monde moderne, où malheureusement les troubles se font vraiment trop grands et trop nombreux.

Aussi, j'étends l'envergure de ma chronique, l'affaire de quelques lignes, pour souhaiter à tous les hommes la paix dans l'âme, dans l'esprit, et pour souhaiter la paix aux nations de notre monde moderne, où malheureusement les troubles se font vraiment trop grands et trop nombreux.



Compétition hors concours

Activité et contrainte

Production — Salaires — Investissements
Construction et taux de réescompte

on constate une forte hausse du pouvoir d'achat.

C'est pourquoi la demande de biens de consommation a même été plus active que l'an dernier. Les ventes d'automobiles ont augmenté pour la quatrième année de suite, confondant encore une fois les sceptiques, et les ventes de biens durables ont aussi enregistré des gains très nets. En septembre, dernier mois pour lequel on ait des statistiques complètes, le total des ventes au détail marquait quelque 8% de plus qu'un an plus tôt, et les renseignements partiels touchant les tout derniers mois laissent croire que la hausse n'a pas ralenti.

Le rôle des investissements

Mais le plus puissant facteur d'expansion dans l'économie durant l'année passée, sans aucun doute, est la hausse très sensible des investissements de capitaux. Le relevé des projets d'investissements à la mi-année indiquait un programme de quelque \$600 millions pour 1964, où ils avaient touché un niveau très élevé. La réalisation de ce programme va représenter l'accroissement annuel des investissements de capitaux le marqué depuis 1956. Cependant, à mesure que l'année s'écoulera, la poussée des investissements est devenue de plus en plus une source d'inquiétude, car elle entraîne des besoins croissants de matériaux et de travailleurs spécialisés déjà rares, et faisait ainsi pression à la hausse sur les prix de vente et les prix de revient.

Toutes les hausses de prix qui se sont produites ne sauront être attribuées au surchauffage provoqué par les grandes exigences du programme d'investissement de capitaux. Par exemple, une partie importante de la hausse de plus de 3% de l'indice des prix à la consommation, durant les douze mois à la fin novembre, tient à la hausse de prix des denrées alimentaires, notamment les viandes, sous l'effet d'une forte demande sur les marchés d'exportation; de même, la hausse comparable des prix de gros a été amenée par les mouvements des marchés mondiaux, en particulier pour les produits d'origine animale et certains métaux. Mais même en dehors de ces cas, où les influences extérieures ont été importantes, les hausses de prix ont été plus fréquentes et plus générales cette année qu'en aucune autre année récente.

La construction

Les hausses de prix dans l'industrie de la construction ont été particulièrement grandes. Bien que ces hausses ne se reflètent pas suffisamment dans les indices qui nous sont le plus familiers, les statistiques des ventes de la comptabilité nationale laissent croire que les prix de revient ont monté d'environ 5% durant les douze mois terminés au milieu de la présente année, et la tendance à monter a sans doute persisté ces derniers mois. Bien qu'une partie de la hausse s'explique par l'augmentation finale de 3% de la taxe fédérale sur les matériaux de construction, les machines et l'équipement, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1965, il est également vrai que le salaire hebdomadaire moyen dans l'industrie de la construction, cet été, atteignait presque 8% de plus qu'un an plus tôt et presque 24% de plus qu'à l'échéance de 1961, lorsque la présente expansion économique en était à ses débuts.

Le programme d'investissement de capitaux a eu tendance aussi à influencer la situation de la balance des paiements, dans le sens d'un déficit plus élevé aux opérations courantes. Une grande

partie des machines et de l'équipement nouveaux que comportent les investissements économiques vient de l'étranger, ce qui a déterminé une forte hausse des importations. Pour les neuf premiers mois de cette année, le total des importations de marchandises l'importe de 12% et plus sur la même période un an plus tôt, tandis que les exportations, privées du stimulant que leur avaient apporté au premier semestre de 1964 nos ventes exceptionnelles de blé, ont à peine augmenté. Aussi l'excédent de nos échanges de marchandises s'est-il amoindri pour cette période de neuf mois à seulement \$34 millions, soit un recul de quelque \$600 millions par rapport à l'excédent de la même période l'année précédente. Ainsi, même si les envois qui ont suivi les gros contrats de blé nouveaux passés avec l'U.R.S.S. ont, sans doute, relevé les chiffres des exportations des derniers mois, l'excédent global, y compris les échanges autres que de marchandises, sera probablement beaucoup plus élevé cette année que l'année passée. Ainsi va se trouver renversée la tendance de 1964, où les échanges de marchandises, enregistrés depuis cinq années consécutives.

En dépit du déficit grandissant aux opérations courantes et d'un certain changement de direction des mouvements internationaux de capitaux de participation, amené par l'application du programme des États-Unis touchant leur balance de paiements, nos réserves officielles d'or et de change étranger se sont bien maintenues. En fait, après un certain recul durant la première partie de l'année, elles ont recommencé à monter, et à la fin de novembre elles avaient atteint leur plus haut niveau de l'année. Vers ce moment-là, plusieurs événements sont survenus qui auront une grande influence sur la situation durant les mois qui viennent. On en trouvera l'exposé dans les paragraphes qui présentent la Revue consacrée aux marchés des obligations et au change étranger.

Le taux d'escompte

La majoration du taux de réescompte qui a pris effet le 6 décembre, à la suite d'une majoration similaire aux États-Unis, était un corollaire tout indiqué de la politique de resserrement monétaire pratiquée depuis le milieu de l'année et qui s'était traduite par la hausse des taux d'intérêt. À l'approche de la fin de l'année, les effets tant du resserrement monétaire que des appels officiels à reconsidérer les nouveaux projets d'investissements de capitaux se faisaient de plus en plus manifestes.

Qu'une certaine contrainte soit nécessaire au stade actuel, cela ne fait aucun doute. Les pressions inflationnistes nees de demandes excessives ne causent pas seulement des déformations de l'économie qui conduisent inévitablement à de pénibles adaptations, mais elles aboutissent aussi aux injustices qui accompagnent les hausses de prix trop rapides. Parmi celles-ci, et non la moindre, il y a les privations additionnelles de tous ceux — et combien nombreux — qui, pour toutes sortes de raisons, ont été incapables de participer pleinement à la progression économique des dernières années.

Lorsqu'il y a si peu de jeu dans l'économie, les augmentations de la production se bornent nécessairement, en courte période, à celles qui peuvent découler de l'accroissement de la main-d'œuvre et de toute hausse de la productivité réalisable dans les circonstances. Cela fixe une limite par en haut aux accroissements de production réels qu'il est permis de prévoir dans l'année qui vient. Revue des Affaires — B de M

Un problème pour les Fêtes :

Peut-on servir de l'alcool aux fêtes d'adolescents ?

Quand vous organisez chez vous une réunion d'adolescents, faut-il leur offrir des boissons alcoolisées ? A cette question on répond clairement et fermement : NON.

Rien de plus simple que de répondre à l'argument des jeunes gens : "Tous mes amis boivent". D'abord, ce n'est probablement pas vrai. Et même si cela l'était, il faut qu'un jeune garçon ou une jeune fille apprennent à ne pas toujours se conformer aux usages du plus grand nombre.

Quant à croire que si on les autorise très jeunes à consommer des boissons alcoolisées, les enfants n'exagéreront pas par la suite, voilà une erreur que l'on a reconnue mille et mille fois. L'alcoolisme des adolescents pose un problème de plus en plus grave dans maints pays d'Europe où les parents servent du vin même aux petits enfants.

D'autre part, s'imaginer qu'il est préférable pour l'enfant de découvrir l'alcool à la maison plutôt que dans les bars, c'est aussi peu sérieux

que de prétendre qu'il est moins malsain d'absorber des pilules stimulantes en famille plutôt qu'au dehors. Quoi qu'il puisse dire, les parents qui autorisent les adolescents à boire chez eux semblent les encourager à le faire partout ailleurs.

Comment alors convaincre les jeunes de ne pas tenter l'expérience ? Quand parents et enfants communiquent constamment par de chaleureux échanges, la question de savoir s'il faut offrir des boissons alcoolisées aux adolescents peut se révéler étonnamment simple à résoudre. Le père qui leur explique les dangers que l'alcool fait courir et refuse purement et simplement de leur en offrir leur a plus de chances de gagner le respect de ses enfants que le père faible qui n'a pas d'opinion arrêtée ou qui refuse d'aborder le sujet.

Abonnez-vous à La Tribune

la vie féminine

Courrier de Fernande

Q.— J'ai rencontré un garçon il y a quelques mois et nous sommes sortis ensemble pendant trois semaines. J'ai été obligée de le laisser, car il n'était pas raisonnable et exigeait des choses impossibles. Il me quittait en colère, et au bout de deux ou trois jours, il s'arrangeait pour me rencontrer, ou bien, se présentait chez moi et c'était toujours la même histoire qui recommençait. J'avoue que pour me débarrasser de lui et éviter des scènes, j'ai dû lui donner des espérances. Il ne cesse de me poursuivre et de me supplier. Je crois que c'est un maniaque, car il ne semble pas comprendre la morale ni la ligne de conduite des gens civilisés. Je ne sais plus que faire pour m'en débarrasser et j'en ai peur. Je n'ose raconter cette chose à personne, car sa famille est respectable et des histoires comme ça n'aiment jamais personne. Je me

confie à vous dans l'espoir que vous m'aideriez à me tirer de cette situation.

POUR SUIVRE.

R.— Vous avez été imprudente, ou, bien ignorante. Il me semble que vous auriez dû vous rendre compte, dès les premières rencontres, que vous n'aviez pas affaire à un sujet ordinaire, et vous avez eu bien tort de lui donner de l'espoir. La seule chose à faire, maintenant, c'est de lui refuser votre porte, et de ne pas vous exposer à le rencontrer seule, surtout le soir. Quand il n'aura plus l'occasion de vous voir, il se mettra probablement à la poursuite d'une autre. Autrement, vous allez avoir des ennuis.

Vous pourriez l'avertir bien charitablement par lettre que s'il ne vous laisse pas tranquille, vous allez demander la protection des autorités.

Q.— J'ai rencontré un garçon qui était de passage ici pour faire un cours d'étude. Son cours terminé, il est retourné chez lui me disant qu'il me donnerait de ses nouvelles.

SHERBROOKE.

R.— Rien de plus simple : vous n'avez qu'à lui répondre. La politesse vous y autorise, et, de plus, c'est un bon signe que ce garçon ne vous ait pas oubliée après tout ce temps.

Ne lui dites rien de personnel, et laissez-le lui-même poser des questions dans une autre lettre. Vous avez affaire à un garçon assez difficile à comprendre.

LES CLICHÉS DE MONSIEUR CLIC

Pour M. Clic, le temps des Fêtes est le temps des belles photos.

Une fois au bout de son rouleau, M. Clic expédie ses clichés par la poste à Photo Poste.

En moins de temps qu'il n'en faut pour dire "clic!", les clichés de M. Clic sont développés et imprimés à la perfection.

PAR LA POSTE, VOS PHOTOS COÛTENT JUSQU'À 50% MOINS CHER !

KODACHROME	BLANC ET NOIR
8 poses : \$3.00	8 poses : 48¢
12 poses : \$4.00	12 poses : 72¢
1 photo : 30¢	1 photo : 6¢

EKTACHROME en dispositive \$1.15

Ajouter 14¢ pour la poste et 65¢ pour le frais de vente. Satisfaction garantie ou argent rendu.

Postez vos photos à :

PHOTO POSTE INC.
C.P. 1153, QUÉBEC

M. Clic reçoit ses photos par retour du facteur, il économise et est pleinement satisfait.

Comme M. Clic, les vrais amateurs de photographie confient leurs clichés à Photo Poste. Photo Poste fait toujours bonne impression.

POUR ÊTRE TOUJOURS JOLIE LE LENDEMAIN DE LA VEILLE

Le nouveau maquillage des yeux connaît un succès sans précédent ! L'oeil de biche, l'oeil en amande, les regards exotiques et langoureux se retrouvent partout. Mais les jeunes filles doivent veiller à se maquiller soigneusement les yeux n'est pas soigneusement nettoyé et tamponné, il risque de se friper ou de former des poches disgracieuses.

Du doigt

Application

Toutefois, ne péchez pas par excès de zèle ! Ayez soin de ne pas masser ni frotter la peau qui entoure les yeux. Utilisez plutôt une crème de maquillage faite d'huiles extrêmement légères ayant la propriété d'adoucir l'épiderme tout en le nettoyant. Appliquez la crème, en tamponnant doucement, sur les sourcils et les paupières et sous les yeux. Essayez avec un papier-mouchoir très doux. Appliquez ensuite, très légèrement, au

moyen d'un tampon d'ouate, une lotion rafraîchissante pour l'épiderme. Pour faire disparaître toute trace de mascara et de "eye liner" passez le tampon d'ouate, imbibé de lotion, horizontalement, en travers des cils. Faites particulièrement attention aux cils inférieurs où mascara et "eye liner" ont tendance à s'accumuler.

Il est essentiel d'appliquer une bonne crème pour les yeux, chaque soir, au moment du coucher. On applique cette crème en doucement, en appuyant délicatement du bout du doigt, sur toute la paupière, jusqu'au sourcil et sous la paupière inférieure. Cette crème rend l'épiderme doux et lisse pendant votre sommeil, sans qu'elle vous gêne le moins du monde car elle est rapidement et complètement absorbée par la peau.

Tour d'horizon

SSJB féminine

Les membres de la section féminine St-Michel de la SSJB sont priés de s'adresser au secrétaire de la Société, rue Brooks, pour le renouvellement de leurs cartes de membres.

la femme et le

régime de rentes...

Voici le premier d'une série d'articles sur le Régime de Rentes du Québec et les avantages qu'il comporte pour les femmes. On sait qu'à compter du premier janvier, ce régime entrera en vigueur au Québec.

Quand le père de famille est en bonne santé et travaille, sa famille peut compter sur un revenu régulier pour boucler le budget familial, source principale des préoccupations. Mais si cette situation est modifiée par la maladie du père, sa mort ou sa retraite, il faut quand même que l'on puisse continuer à vivre.

Au cours de janvier, on mettra en application, dans la province, le "Régime de rentes du Québec" dont une des principales fins est d'aider la mère de famille à subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants advenant le cas où la situation plus haut mentionnée deviendrait siennne. Le "Régime de rentes du Québec" est essentiellement une

mesure de sécurité sociale. Lorsqu'un mari dira à sa femme qu'une déduction a été faite sur sa paye pour "les rentes du Québec", l'épouse devra comprendre qu'elle peut finalement gagner à cette déduction qui constituera en fait, un moyen d'économiser à la source même du salaire.

Vaste protection

Le Régime de rentes peut se comparer à une police d'assurance. En payant des primes très basses, c'est-à-dire des contributions dans le langage de la Régie des rentes, le chef de famille se trouve assuré de recevoir au moment de sa retraite, un montant mensuel proportionné à son revenu avant sa retraite. Ce montant lui sera versé chaque mois, tant qu'il vivra. De plus, sans aucun déboursé supplémentaire, il est assuré de recevoir une rente spéciale pour lui et ses enfants s'il devient invalide. Il est également assuré, toujours sans autre déboursé, que sa femme et ses enfants recevront une rente s'il décède prématurément.

Ces avantages montrent que la protection offerte par le Régime de rentes du Québec est très vaste.

Caractères fondamentaux

Pour permettre au Régime d'atteindre pleinement son but, ceux qui l'ont conçu ont tenu compte de quatre critères fondamentaux. Le Régime est, en effet, universel, obligatoire, contributif et transférable.

UNIVERSAL — En principe, le régime est universel. Il s'applique à tous ceux qui travaillent à salaire ou à leur propre compte.

OBLIGATOIRE — En second lieu, le régime est obligatoire, c'est-à-dire que tous les travailleurs sont tenus d'y participer entre 18 et 70 ans, à moins qu'ils abandonnent leur emploi régulier entre 65 et 70 ans. Chacun assume donc sa part de responsabilité.

CONTRIBUTIF — En troisième lieu, il est contributif, ce qui signifie que les participants doivent verser des contributions ou primes. Ces contributions serviront au paiement des rentes et seront proportionnées au revenu.

TRANSFÉRABLE — Les avantages du Régime de rentes pourront être conservés et transférés même si un travailleur change d'emploi, que ce soit dans le Québec ou le reste du pays. Au moment de sa retraite, ce travailleur recevra une rente comme s'il avait toujours contribué à un seul régime.

Au Bon Marche

EPARGNEZ

\$5.00 \$10.00

et plus sur des

MANTEAUX D'HIVER

provenant de manufacturiers canadiens réputés

POUR PRE-ADOLESCENTES

NOS BAS PRIX ÉTAIENT

14.97 24.95

PRIX DE VENTE

\$9.97 à \$14.97

Au Bon Marche

EPARGNEZ

\$5.00 \$10.00 \$15.00

et plus sur des

COMPLETS ET PALETOTS

pour hommes

NOS TRES BAS PRIX SONT REDUITS A NOUVEAU POUR CETTE VENTE

NOS BAS PRIX ÉTAIENT

39.50 54.50

MAINTENANT

\$29.50 à \$49.95

Au Bon Marche

EPARGNEZ

\$5.00 \$10.00 et plus sur des

ROBES POUR DAMES

NOS BAS PRIX ÉTAIENT

14.95 18.95

MAINTENANT

\$9.95 à \$13.95

PIPI AU LIT

SPHINTERINE est un médicament recommandé pour le traitement des enfants qui mouillent leur lit quand ils en ont passé l'âge. SPHINTERINE aide l'enfant à surmonter cette faiblesse.

En vente dans toutes les pharmacies.

ORCHID HOUSE

CHINESE FOOD

Essayez notre suggestion spéciale.

2 egg roll

Chicken Chow Mein

"Spare Ribs" séchées, à l'ail

Chicken Fried Rice

Biscuits chinois

plus livraison gratuite

\$2.00

ou 50¢ de réduction sans livraison

725 SUD, RUE WELLINGTON SHERBROOKE TEL: 567-5154

EPARGNEZ

\$5.00 - \$10.00 - \$15.00 et plus sur des

MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

NOS BAS PRIX ÉTAIENT

29.95 79.50

MAINTENANT

\$19.95 à \$64.50

En 1965, le produit national brut du Québec atteindra plus de \$13 milliards

La performance établie par l'économie québécoise en 1965 a été approximativement la même qu'en 1964.

Le taux de croissance de notre économie, en nous basant sur le comportement des différents indicateurs économiques pour les dix premiers mois, a été de 9,1% en 1965 au regard de 9,9% en 1964. Les rémunérations des agents économiques ont été en moyenne de 7,3% plus élevées qu'en 1964, alors que le taux d'augmentation avait été de 6,8%. Les agents dont la rétribution a le plus augmenté sont les employés, avec un gain de 10,5% (9,6% en 1964); les entrepreneurs individuels non-agricoles, 9,5% (4,7% en 1964); les agriculteurs, après trois ans de baisse dans leur

Produit national brut et revenu national net, et répartition du revenu

	1960	1961	1962	1963	1964	1965 (*)
Produit national brut au prix du marché	9,335	9,915	10,596	11,172	12,882	13,400
Revenu national net au coût des facteurs	7,184	7,606	8,114	8,568	9,336	10,220
Revenu du travail et solde et allocations militaires	4,735	5,025	5,396	5,738	6,286	6,946
Bénéfices des sociétés avant impôt	1,107	1,137	1,200	1,272	1,433	1,507
Revenu net des entreprises individuelles non-agricoles	496	522	553	574	601	658
Revenu net de l'agriculture	179	210	205	191	177	183
Intérêts, dividendes et loyers	683	732	776	837	887	953

(*) Chiffres estimés.

Emploi et revenu du travail
Depuis le mois d'avril de cette année, le volume de la main-d'œuvre québécoise dépasse les 2 millions d'individus, avec une hausse de 3,3% par rapport à 1964. Au mois de novembre, d'après les chiffres corrigés de leurs variations saisonnières, la main-d'œuvre se composait de 2,038,000 personnes.

Par contre, le volume de

l'emploi pour la même période, a été supérieur de 81,000, soit une augmentation de 4,4%. Quant au taux annuel du chômage à 5,6%, il est le plus bas depuis six ans, soit une baisse de 40% du taux annuel par rapport à 1960.

Depuis trois ans, nous constatons que le taux d'augmentation de la main-d'œuvre est inférieur à celui de l'emploi, autrement dit le nombre d'em-

ploi nouveaux créés au Québec chaque année dépasse celui des nouveaux arrivants en quête d'un travail sur le marché. Ces tendances sont telles que non seulement les personnes additionnelles sur le marché du travail ont pu trouver une occupation rémunératrice, mais le chômage chronique qui sévit au Québec a été réduit dans une large mesure.

Main-d'œuvre, emploi et chômage

	1960	1961	1962	1963	1964	1965 *
Main-d'œuvre	1,803	1,829	1,852	1,904	1,951	2,029
Employés	1,639	1,652	1,713	1,762	1,827	1,909
Agricoles	135	138	122	124	114	118
Non-agricoles	1,504	1,514	1,581	1,638	1,713	1,791
Employés payés	1,269	1,261	1,429	1,489	1,547	1,722
Taux de chômage en % de la main-d'œuvre	9,2	9,3	7,5	7,5	6,4	5,6

* Moyenne des 11 premiers mois.

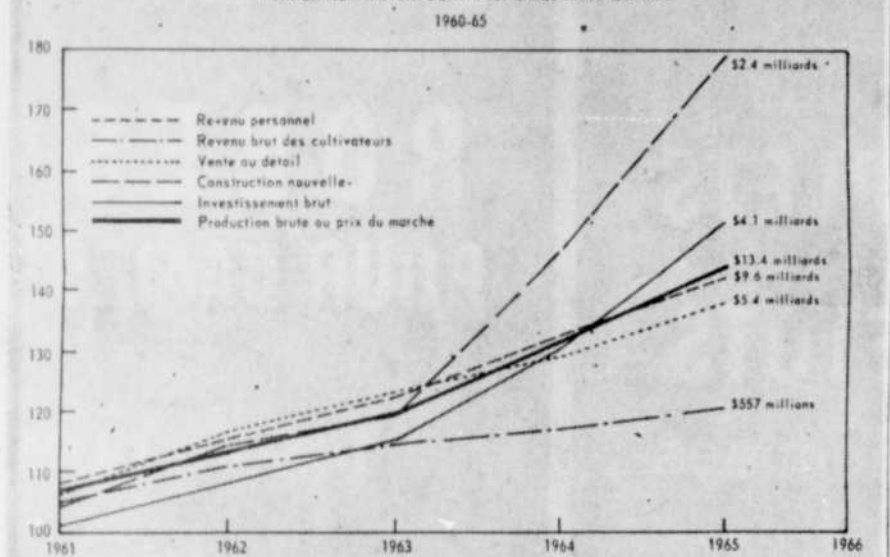
Il faut attirer l'attention sur le changement structurel de l'emploi dans les différents secteurs d'activité, notamment dans celui de la fabrication. Alors que depuis quelques années, le nombre d'emplois est resté stationnaire ou même a diminué dans les secteurs primaires, ce change-

ment structurel dans le secteur de la fabrication a eu pour effet d'accroître l'emploi dans les branches qui produisent les biens durables plus rapidement que dans les branches des biens non-durables.

Cependant, l'essor industriel du Québec et l'augmentation

annuelle des revenus ont suscité un accroissement du nombre d'emplois dans le secteur des services à raison de 7 à 9% par an depuis 1961. Enfin, l'activité intense dans le domaine de la construction a pu résorber une partie du surplus des travailleurs non qualifiés.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC



Nos informations financières

Mardi 18 janvier

Assemblée spéciale du Trust Royal

MONTREAL — Les actionnaires du Trust Royal ont été convoqués à une assemblée générale spéciale fixée au mardi 18 janvier.

Cette assemblée a pour objet d'étudier une recommandation du conseil d'administration du Trust Royal visant à amender la constitution de la compagnie de façon à permettre de subdiviser les actions du Trust Royal à raison de cinq pour une, et de les inscrire ensuite à la cote officielle d'une ou plusieurs bourses canadiennes.

Le Trust Royal — qui a ouvert ses bureaux à Montréal en 1899, bien que sa charte originale remonte à 1892 — a été incorporé au Québec. Il faut donc une loi spéciale de la Législature de la province de Québec pour modifier les articles de la charte qui concernent l'évaluation et le transfert des actions du Trust Royal. Les administrateurs proposent que soit présentée une demande en ce sens, dès le début de 1966, à la prochaine session du parlement de Québec.

Dans une lettre adressée aux actionnaires, M. Jack Pembroke, C.B.E., président du conseil d'administration du Trust Royal, rappelle qu'à l'assemblée générale de la compagnie, le 25 février dernier, on avait signalé que la subdivision des actions de la

compagnie et leur inscription à la cote officielle de la Bourse étaient à l'étude. Comme le Trust Royal agit surtout comme fiduciaire et comme administrateur de milliards de dollars appartenant au public il doit, a-t-il précisé, examiner ces projets en tenant compte d'abord, de l'intérêt de ses clients. Les administrateurs estiment que, dans le cadre des amendements proposés, les intérêts de leurs clients sont parfaitement sauvegardés.

Le Trust Royal compte environ 2,500 actionnaires possédant 632,000 actions, sur le 1,000,000 d'actions permises. La valeur au pair est de \$5,00 l'action; le prix courant, fixé lors de la dernière assemblée générale, est de \$85. Les dividendes payés en 1965 ont été de \$2,50 par action, répartis en 4 paiements trimestriels de 50 cents, plus un paiement supplémentaire de 50 cents en février dernier.

Le Trust Royal est la plus importante compagnie du genre au Canada. Les actifs qu'il administre (figurant sur son bilan en valeurs nominales) s'élevaient, au 30 décembre 1964, à plus de \$3,4 milliards.



LES AFFAIRES SONT FLORISSANTES. — Les profits réalisés par les sociétés canadiennes ont augmenté en 1965 pour la troisième année consécutive. Les profits de 1965 sont évalués à \$4,924,000,000. (Graphique PC)

L'expansion économique des États-Unis freinée par la conscription des jeunes?

NEW YORK, (AFP) — L'expansion économique des États-Unis sera freinée l'année prochaine par l'accroissement du nombre des jeunes gens appelés sous les drapeaux, écrit la Morgan Guaranty Trust dans son dernier bulletin d'information, "The Morgan Guaranty Survey."

L'accroissement de la conscription, note en effet la banque new yorkaise, fera plus que compenser celui de l'effectif de la main-d'œuvre. La création prévue de 1,700,000 emplois civils nouveaux ne pourra en conséquence être satisfaite que par l'embauche de 600,000 personnes actuellement inemployées.

Rapports financiers

Par la PRESSE CANADIENNE
QUÉBEC - Téléphone, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1965: \$1,736,304, soit l'équivalent de 32 cents l'action au regard de \$1,548,829 ou 28 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dollar Land Corp. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1965: \$37,472 au regard de \$12,385 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Kelvinator of Canada Ltd., pour l'exercice terminé le 30 septembre 1965: \$334,092 au regard de \$332,620 pour l'exercice précédent.

Sisco Mines Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1965: \$78,000 au regard de \$436,700 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Copperfields Mining Cor. Ltd., pour le trimestre terminé le 30 septembre 1965: \$288,444, soit l'équivalent de 4,6 cents l'action au regard de \$134,414, ou 2,1 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Tancord Industries Ltd., pour l'exercice terminé le 31 octobre 1965: \$1,089,490 au regard d'un déficit de \$291,575 pour l'exercice précédent.

Canadian Faraday Corp. Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1965: déficit net de \$50,000.

Regardez "Canada 99" le lundi 27 décembre de 9:30h à 10:30h du soir, à la télévision de Radio-Canada.



En soi, il n'était pas obligé d'acheter de l'assurance-vie. Mais, comme il voulait garantir la sécurité de sa famille, il s'est assuré. Aujourd'hui, chaque fois qu'il y pense, il est fier de son geste. Il en éprouve une grande satisfaction personnelle.

assurance-vie,
vie sans souci

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA.

L-265F

COMPTABLES AGRÉÉS

DE LA RÉGION DES CANTONS DE L'EST

Membres de l'Institut des Comptables Agréés de Québec
C.D. MELLOR, C.A., Directeur administratif
630 ouest, rue Loge, Québec, Montréal.

SHERBROOKE

HEBERT, ROY & CIE
Comptables Agréés
TEL. : 569-5979
2727 OUEST, RUE KING
SHERBROOKE, QUE.

BEAUDOIN,
CROTEAU & CIE
comptables agréés
Gaston Beaudoin, C.A.
Jean-Maurice Croteau, C.A.
6, Wellington Sud,
Sherbrooke, Tel.: 569-9436

Belanger, Saint-Jacques
Sirois, Comtois & Cie
Comptables agréés

234, avenue Dufferin, Suite 108
Sherbrooke, Qué., Tél.: 562-2991
11, rue Thibodeau,
Lac-Mégantic, Qué., Tél.: 583-0411

LEO DOYON

Comptable agréé
36 nord, rue Wellington
Sherbrooke, Tel.: 569-3536

LAROCHELLE, SAVARD
& GOSSELIN
Comptables agréés
89 ouest, rue King
Sherbrooke, Tel.: 567-5259

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS,
GASCON, CROCKETT & ASSOCIÉS

Comptables agréés
David J. Crockett, C.A.
Yvan Charpentier, C.A.
Edrice Continental, suite 201
Sherbrooke
Montréal — Trois-Rivières

Maheu, Noël & Cie

Comptables agréés
1552 ouest, rue King
Sherbrooke, Tel.: 569-5141

Ventes immobilières

Entrepreneur: Bernard Boissac Inc. & Guy Girard 134-68, r. 10 Ascot.
Edy Binon & Herculie A. Marcoux 131-183, 186, 187, 252, 306, r. 10 Ascot.
à Roderick Raffan & J. Harry Blue 184, r. 2 Ascot.
Paul Beaudoin Inc. & Louis Gagné 183, Lennoxville.
Gilles & Ovide Beaudoin & Gaston Labrie 188-101, r. 8 Ascot.

Mme Wilfrid Adam & Paul Yvon Messier pte 757 et pte 758 (32' x 66') Q. Est.
Lionel DeLafontaine & Mme André DeLafontaine pte 50-1 Orford.
Mme Philippe Doyon & J. Léandre Mercier 48-91, Orford.

Genesee Transp. Inc. & Raul Martineau 48-1 et 2, pte 6 Orford.
Rosaire Lacharité & Fernand Lacharité 210-33, r. 5 Ascot.
Jean-Jacques Lacharité & Elie-Ange Boudreau 16-70 Orford.
Normand et Réal Pomerleau & René Boudreau 160-10, r. 8 Ascot.

Normand et Réal Pomerleau & Normand Cloutier 160-184, r. 6 Ascot.
Armand Girard & Arsène Morin 24-12, r. 7 Ascot.
Lucien Boissoneault & Marcel Boudreau pte 10, r. 2 Compton.

Albert F. Ross & G. Earl Hurley pte 753 Q. Nord.
Herbert A. Burbank et ux & Albert F. Ross pte 256-48 et 47 Lennoxville.
Entrepreneur: Pyrenes Inc. & Roma Pomerleau 128-127, 128, r. 7, Ascot.

Mme Gérard Beaudoin & Roger et Antoine Lafleur 158-91, r. 9 Ascot.
Ephège Lavoie & La Tribune Inc. 253, r. 4, 347-1 Orford, 347-2 Orford.
Constant Blouin & René Hébert 154-78, 26-1, r. 4 Ascot.

J. Raymond Marois & Roland Bergeron 134-134 et 131-125-3, rang 9 Ascot.
Procurer: Flavien St-Pierre & Mme Pierre Gingras 5-6 et 7 et pte 5-3 Quartier Nord.

Developpements Ghyler Inc. & Gilles Lacharité 167-7 Orford.
André Gaudet & Charles Lavoie 44-74, 96-73 Orford.
Paul Blais & Lake Bowker Development pte 104 Orford (50' x 180').

Succ. J. Paul Rogue & Immoobles Griseau 1246 1337-146 Quartier Sud.
Bernardin Després & Alphonse Charrier pte 27A, rang 4, Ascot.
J. Léandre Mercier & Gordon Williams 48-98 Orford.

Entreprises Immobilières et Placements Immobilières à Paul-Emile Doocey pte 331, Lennoxville.
J. P. Morin Inc. & Geoffrey Chin 196-81 Orford (80' x 80' x 130').

Exchange: Canadian Pittsburgh Industries & J. Ovide Chartier et Lucien Chartier 1337-244-2 Q. Sud centre 1337-240 Q. Sud.
M. Joseph Mathieu & Henri Roussseau 131-25, rang 9, 131-26-28 et 26, rang 9, Ascot.

Herculie A. Marcoux & Fernand Bédard 15-47, rang 10, Ascot.
Successeur: Gabriel Dubreuil propriétaire du lot 230-26, r. 7 Ascot.
Mme Albert F. Raymond & Ovide Cantongue 158-108, r. 8, Ascot.

Mme Roger Beland & Roland Bureau pte 1494-101 Q. Sud.
Cité de Sherbrooke & Paul-H. Leconte 48-284 Q. Sud Orford.
J. Willie Champigny et Gérard M. Lapresse & Wilfrid Doyon 728-851 Q. Est.
Robert Tétrault & Antoine Samson pte 124-26, r. 8 Ascot.
Normand, Hubert et René Raby & Jean-Yves Marcoux 206-78, 101, 323, 326, r. 4 Ascot.
Fernand Yab & J. J. Dunn Investment 808 Q. Est.
Director "The Veterans" Lands Act & Albert Wilkey Taylor 116-1, r. 2, Ascot.
Napoleon Roy & Raymond Pelletier 160-241, r. 10 Ascot.

McDONALD, CURRIE & CO

COOPERS & LYBRAND

Comptables agréés
297, rue Dufferin,
Sherbrooke, Tel.: 569-6301
Bureaux à travers le Canada

Simoneau, Jacques,
Charpentier & Cie
Comptables agréés
Hector Simoneau, C.A.
Lionel Jacques, C.A.
André-P. Charpentier, C.A.
47 ouest, rue King,
Sherbrooke. Tél.: 562-1579

ANDRÉ TROTTIER & CIE

Comptables agréés
230 ouest, rue King,
Sherbrooke, Tel.: 569-2548

ASBESTOS

ANDRÉ TROTTIER & CIE

Comptables agréés
119, rue Noël
tél.: 879-4919

COATICOOK

GILLES LANDRY

Comptable agréé
Rue Court, Tél.: 849-4545

THETFORD MINES

Théberge & Daigle

Comptables agréés
Edifice Caisse Populaire
81 sud, rue Notre-Dame
Tél.: 335-7583

SHERBROOKE, LUNDI, 27 DECEMBRE 1965

9



CLAUDE CARDIN, QUE L'ON RECONNAÎT ICI, VIEN DE GLISSER LA RONDELLE DERRIÈRE LE CERBERE B. A. KARLSSON, DE L'EQUIPE DJURGARDENS, DE SUEDE. CARDIN ÉTAIT PARVENU SEUL DEVANT LE GARDIEN. (Canadian Press, câblephoto de Stockholm)

PER LUNDSTROM, DE L'EQUIPE DJURGARDENS, N'A PAS EU L'OCCASION DE S'APPROCHER DES BUTS DE SERGE AUBRY SUR CE JEU. LE DÉFENSEUR JEAN LEVESQUE (à gauche), LE GARDIEN SERGE AUBRY ET LIONEL ROBIDAS, TOUS TROIS DES CASTORS, ONT EU LE MEILLEUR. (Canadian Press, câblephoto de Stockholm)

Gilles Cartier dirige l'attaque des Canadiens avec trois buts

Les Castors gagnent leur premier match en Suède: 8 à 3

STOCKHOLM (PA-AFP) — Les Castors de Sherbrooke, détenteurs de la coupe Allan, emblème du championnat de hockey senior canadien, ont défait hier par 8-3, l'équipe suédoise Djurgardens dans la joute d'ouverture du tournoi de hockey amateur pour la coupe Ahearne, qui se déroule chaque année sur différentes patinoires de la Suède.

C'est le jeune Gilles Cartier qui a dirigé l'offensive des Castors en marquant trois (3) des huit buts des Canadiens.

Les autres filets des vainqueurs ont été réussis par Maurice Hurtubise, Claude Cardin et Robert "Bill" Dupré. Hurtubise et Cardin ont compté deux fois. Cardin a été celui qui a eu la "distinction" d'enfiler le premier filet des Castors outre-mer.

Le petit gardien de buts du Sherbrooke, Serge Aubry, a affiché une belle tenue dans ses filets. Il a volé plusieurs buts à ses rivaux.

Les quatre équipes jou-

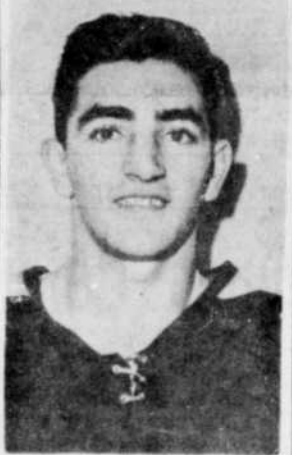
ront une double série round robin qui prendra fin le 4 janvier.

Les Castors ont eu le dessus dans les première et deuxième périodes, avec des scores de 2-1 et 4-0, et les équipes ont toutes deux compté deux buts à la dernière période, pour le compte final de 8-3.

Les Russes devaient être représentés au tournoi par une équipe, mais ils se sont décommandés par télégramme jeudi, prétextant "des raisons d'ordre interne". Il a fallu reviser le programme à la dernière minute.

Déjà le club "Spartak" de Prague avait refusé de venir comme chaque année sous prétexte qu'il refusait de reconstruire le club suédois "Leksand" dont l'entraîneur Zabrodsky est un tchèque émigré.

La meilleure équipe tché-



GILLES CARTIER (trois fois)

Henry Crochetière, au téléphone

— Les Castors et la télévision suédoise

STOCKHOLM. (par téléphone à LA TRIBUNE) — "Les journaux et les postes de télévision de Stockholm ont fait grand état de la "rudeesse" de Jean Levesque, et de ses trois punitions au cours du match", nous a déclaré à 11 heures p.m., hier, M. Henry Crochetière, président de la QAHA, qui accompagne les Castors de Sherbrooke dans leur tournée de 27 jours outre-mer.

Au moment où M. Crochetière a communiqué avec nous à 11 heures, il se trouvait être 4 heures du matin en Suède, et on était rendu à bas au 27 décembre.

Notre interlocuteur nous a dit que les Castors avaient débuté lentement au premier vingt, mais les Suédois ne purent profiter de cette situation.

"Dans les deux autres périodes", les hommes de Georges Roy eurent les choses vraiment en main. M. Crochetière a déclaré que les journaux de Stockholm accordent plusieurs colonnes au match. Castors-Djurgardens. Les rédacteurs sportifs de Stockholm s'interrogent au sujet de Jean Levesque. A-t-il déjà blessé quelqu'un? A-t-il déjà cassé des jambes?

Un journal publie une immense photo de Jean Levesque qui en était venu aux prises avec le joueur de défense Jean Therrien, des Rockets de Drummondville, la saison dernière à l'arena de Sherbrooke. La photo paraît sur cinq colonnes.

Hier soir, alors que les Sherbrookeois relaxaient dans leur chambre d'hôtel, la télévision de Stockholm a accordé une bonne douzaine de minutes en films et nouvelles sur la première journée du tournoi Ahearne.

Aujourd'hui, les Castors sont en congé. Lorsqu'ils sont à Sherbrooke, le lundi soir, ils pratiquent. Ils feront probablement de même ce soir à Stockholm.

Ils joueront demain (le 28) contre le Sodertälje. Mercredi (le 29), ils ne sont pas inscrits au programme. Le 30 (jeudi), ils reviendront au jeu contre leur rivaux d'hier, soit

le Djurgardens. Cette dernière joute sera télévisée en entier par un poste de Stockholm. Le 1er janvier, les Castors se rendront à 100 milles de Stockholm, pour y rencontrer le Leksand. Les deux mêmes clubs en viendront de nouveaux aux prises le lendemain à Stockholm. Le 4 janvier, les Castors seront opposés une deuxième fois au Sodertälje.

L'équipe qui aura accumulé le plus de points dans ses six joutes sera proclamée le vainqueur du trophée Ahearne. Deux seules équipes canadiennes ont réussi par le passé à remporter ce tournoi, et ce fut en 1962 et 1960.

Pour ce qui est de la défection des Tchèques et des Russes au tournoi, M. Crochetière a fourni les précisions suivantes:

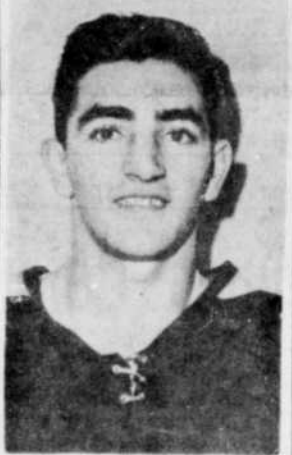
Les Tchèques furent les premiers à annoncer leur retrait du tournoi. La raison? Un de leur joueur-étoile a quitté la Tchécoslovaquie pour la Suède, où il a été accueilli par les Suédois, qui ne demandaient pas mieux que de mettre la main sur ce hockeyeur de talent. Les Tchèques étaient quand même prêts à venir à Stockholm, mais en exigeant le retrait de leur ex-compatriote. Les Suédois ont dit NON.

Les Russes, dans un geste de solidarité communiste, ont décidé à la dernière minute (jeudi) de briller eux aussi par leur absence.

L'organisateur du tournoi, M. Bunny Ahearne, furieux de la tournure politique des événements, s'est fâché et a décidé de demeurer chez lui, à Londres.

Voilà ce qui arrive lorsque politique se mêle au sport. M. Crochetière a cependant précisé que rien n'est changé dans l'itinéraire du voyage des Castors. Ils disputeront trois matches à Prague les 6, 8 et 9 janvier, ils se rendront à Moscou pour une série de trois matches également, soit les 13, 15 et 17 janvier. NOTES: Gaston "Ti-gas" Laliberté et Gaston Laliberté n'ont pu malgré plusieurs tentatives, plaquer une communication à l'hôtel des Castors à Stockholm. Une fois, l'appel s'est perdu

quelque part à Paris. L'autre fois, l'opératrice "84" de Montréal s'est fâchée... et a envoyé promener nos deux Sherbrookeois... Pour \$4.52 un groupe de femmes ou d'amies des Castors ont expédié en Suède un télégramme de bons souhaits. (Y.F.)



GILLES CARTIER (trois fois)

Un but d'Alex Delvecchio, à 56 secondes de la fin du match, fait gagner Detroit

DETROIT, (PC) — Les Canadiens ont subi un blanchissage de 1-0 hier soir aux mains des Red Wings de Detroit, qui ont compté l'unique but de la joute 56 secondes seulement avant la fin de la joute, Alex Delvecchio renvoyant dans le filet du Canadien un retour de Norm Ullman.

Le gardien de but Roger Crozier a effectué six arrêts remarquables dans le filet du Detroit durant toute la période. Il s'agit de son troisième blanchissage de la saison.

Samedi à Montréal, les Canadiens avaient battu le Detroit grâce à un but compté par Henri Richard un peu plus de deux minutes avant la fin de la joute.

Le 11e but de Delvecchio

Le gardien de but du Canadien Gump Worsley, après avoir arrêté le lancer de Ullman, n'a pu prendre possession à temps de la rondelle, dont Delvecchio s'est emparé pour compter son 11e but de la saison.

La joute a démarré lentement, les deux équipes s'appliquant à se faire échec mutuellement. Worsley n'a reçu que 14 lancers au cours des 40 premières minutes de jeu et Crozier 11 seulement. Les Canadiens ont mis en œuvre leur jeu de puissance lorsque Bryan Watson a été puni par l'arbitre Frank Udvari à 4:55 de la première période mais ils n'ont pas obtenu de succès.

But refusé

Alors que les deux équipes étaient privées d'un joueur, Crozier a arrêté un lancer de J.C. Tremblay et est tombé sur la rondelle. Jean Béliveau et Robert Rousseau se sont précipités sur celle-ci qui a pénétré dans le filet, mais Udvari a décrété qu'il avait déjà sifflé le hors-jeu, ce qui a provoqué une nouvelle tempête chez les Canadiens.

LE SOMMAIRE

Première période	
Aucun but	
Punitions: Watson 4:55, Harris 7:56, Ferguson 18:44, Talbot 18:45.	
Deuxième période	
Aucun but	
Punitions: McDonald 2:24, MacGregor et Béliveau, deux mineures, 18:42.	
Troisième période	
1-Detroit, Delvecchio	19:04
Ullman et Howe	
Punitions: Harris, Watson 8:38, 15:04	
Les lancers:	
Montréal	5 4 12-24
Detroit	9 3 16-28
Assistance: 13,816.	



ALEX DELVECCHIO (assisté de Ullman et de Howe)

Les sommaires de samedi

Detroit 3 Montréal 4

Première période	
1-Detroit, Delvecchio 10	
2-Montréal, Provost 6	5:22
3-Toronto, Marshall 6	
4-Toronto, Palford 14	8:21
5-Chicago, Hodge 17:32	13:19
Punitions: Ferguson, MacGregor 41:35, Watson 15:36, Watson mauvaise conduite 17:32.	
Deuxième période	
1-Montréal, G. Tremblay 8	4:13
2-Detroit, Ullman 14	
3-Montréal, J.C. Tremblay 13:10	12:17
4-Detroit, Ullman 14	
5-Montréal, J.C. Tremblay 13:10	
Troisième période	
1-Montréal, Laperrière 4	4:08
2-Detroit, Howe 15	
3-Montréal, Laperrière 17:49	8:56
4-Montréal, Laperrière 17:49	
5-Montréal, Laperrière 17:49	
Punitions: Bergman, Larose 2:52, Bergman 12:00	
Lancers par club:	
Detroit	7 11 8-26
Montréal	10 6 13-29
Assistance: 14,405.	

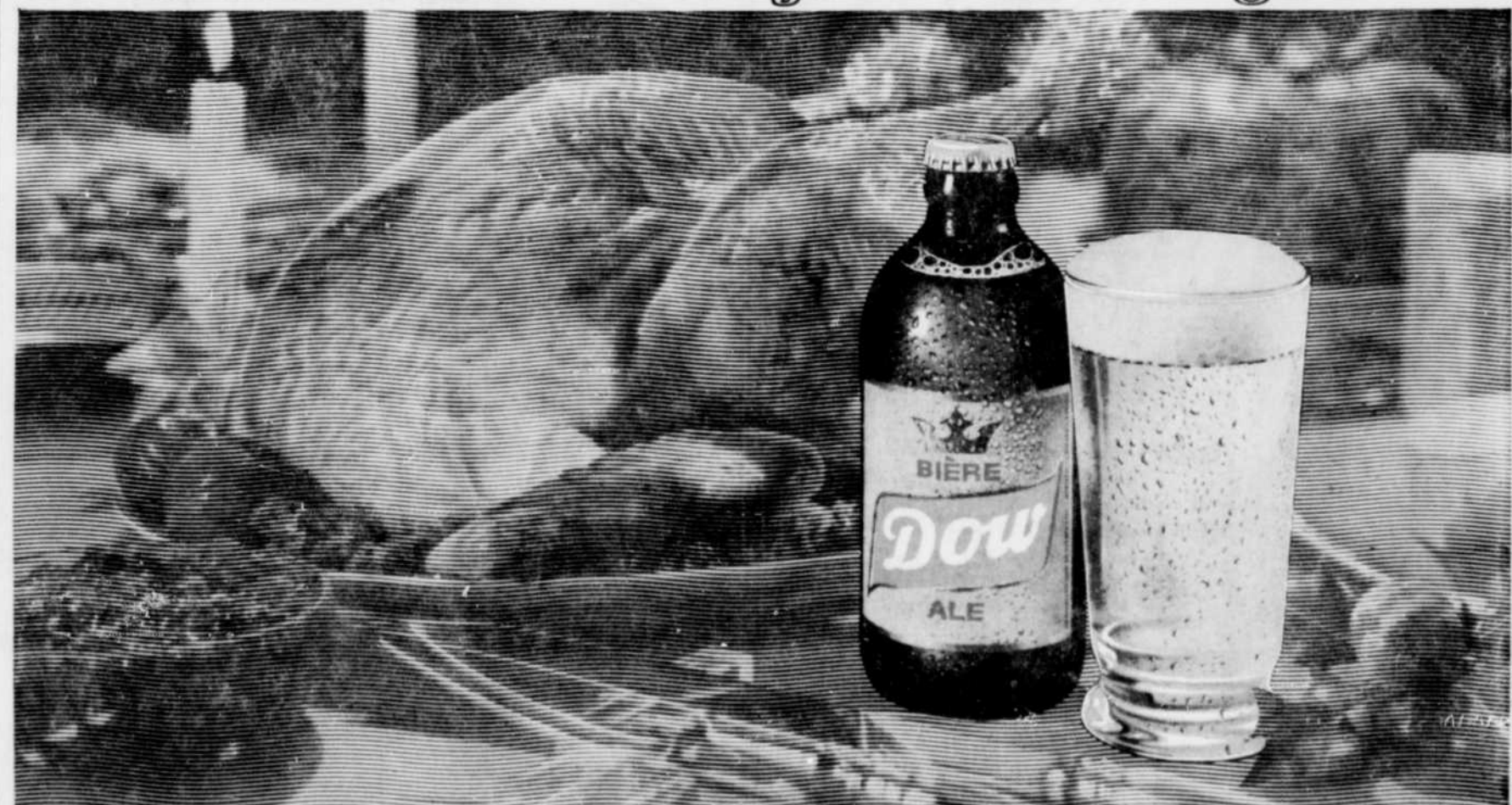
New York 2 Boston 4

Première période	
1-New York, Hicke 1	
2-Boston, Oliver 8	5:45
3-Boston, Williams 10:00	
Punitions: Green 2:34, Radfield mineure majeure et Woytowich majeure, 7:14, Green 4:33, McKenzie 10:05, Goldsworthy 19:41.	
Deuxième période	
1-Boston, Prentice 4	2:43
2-Boston, Prentice 4	
3-Boston, Prentice 4	
4-Boston, Prentice 4	
5-Boston, Prentice 4	
Punitions: Radfield 4:40, Woytowich majeure 7:14, McKenzie et Green et Hillman mineures 7:45, Nielsen et Langlois, mineure et mauvaise conduite 9:37, Williams 17:10, Green 19:12.	
Troisième période	
1-New York, Goyette 3	6:30
2-New York, Goyette 3	
3-Boston, Williams 9	
4-Boston, Williams 9	
5-Boston, Williams 9	
Punitions: Green 2:34, Radfield mineure majeure et Woytowich majeure, 7:14, Green 4:33, McKenzie 10:05, Goldsworthy 19:41.	
Lancers par club:	
New York	12 12 11-25
Boston	11 6 16-27
Assistance: 16,625.	

Chicago 3 Toronto 5

Première période	
1-Chicago, B. Hall 28	17:02
2-Toronto, Palford 14	
3-Toronto, Palford 14	
4-Toronto, Palford 14	
5-Toronto, Palford 14	
Punitions: Palford 6:31, Horton 6:31, Palford 4:33, Hodge 11:24, Shack 16:25, Molins 17:54, Mahovich 19:10.	
Deuxième période	
1-Toronto, Douglas 4	4:43
2-Toronto, Douglas 4	
3-Toronto, Douglas 4	
4-Toronto, Douglas 4	
5-Toronto, Douglas 4	
Punitions: Douglas 4:40, Woytowich majeure 7:14, McKenzie et Green et Hillman mineures 7:45, Nielsen et Langlois, mineure et mauvaise conduite 9:37, Williams 17:10, Green 19:12.	
Lancers par club:	
Chicago	10 14 13-29
Toronto	11 6 16-27
Assistance: 16,625.	

la bière Dow...toujours de bon goût



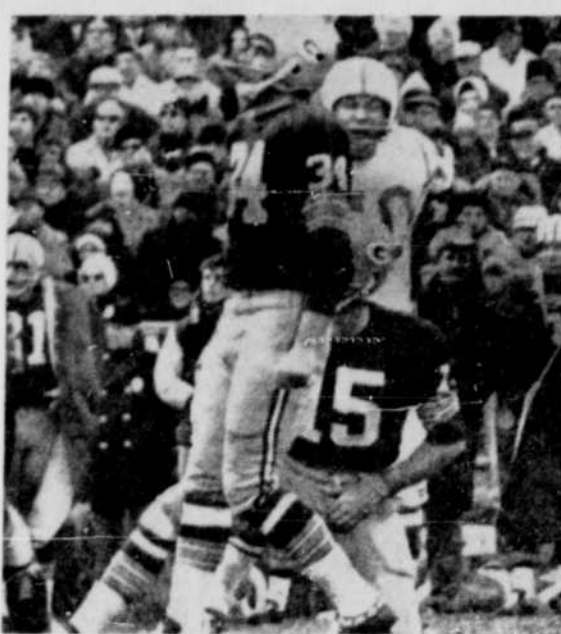
BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC

DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC, VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES

Les Packers de Green Bay se qualifient pour la finale



PAUL HORNUNG (5), qui devait réussir l'unique touché des Packers, porte ici le ballon pour un gain de neuf verges. Tom Brown (40) n'a pu bloquer la course de Hornung.



BOTTE EGALISATEUR de Don Chandler vers la fin du quatrième quart devait permettre non seulement aux Packers d'éviter l'élimination, mais aussi à Chandler de répéter son exploit avec un deuxième botté de placement, lequel fit la différence dans le match.



DON CHANDLER était l'homme du jour, hier, dans le vestiaire des champions de la Conférence de l'Ouest de la ligue Nationale de football. Et avec raison, puisque c'est lui qui avait permis au Green Bay de passer en finale contre Cleveland.

Ils défont difficilement les Colts de Baltimore en surtemps

● GREEN BAY, Wisconsin (PA) — Les Packers de Green Bay ont remporté dimanche le championnat de la Conférence de l'Ouest de la ligue Nationale de football, après 13 minutes et 39 secondes de jeu supplémentaire qui ont pris fin par un botté de placement de 25 verges réussi par Don Chandler.

Le score a été de 13-10, contre les Colts de Baltimore.

● Les Packers se sont ainsi mérité le droit d'affronter les Browns de Cleveland, tenants du championnat de la ligue Nationale.

La joute sera disputée à Green Bay, dimanche prochain.

● Les Colts menaient par 10-0 après la première demie, en dépit de l'absence de leurs quart-arrières Johnny Unitas et Gary Cuozzo, tous deux blessés, et ce n'est que moins de deux minutes avant la fin du temps régulier que les Packers ont égalisé les chances avec un botté de placement de Chandler.

Dans la ligue Provinciale Senior

Les Rockets disposent des Gaulois par 4 à 3

ST-HYACINTHE — Les Rockets de Drummondville ont fait subir un échec de 4 à 3 aux Gaulois de St-Hyacinthe au cours d'une joute chaude disputée, hier, à St-Hyacinthe devant une foule de près de 1,700 personnes.

Même si les Gaulois ont pris l'avance deux à un au cours de la période initiale, les Rockets ont eu l'avantage du jeu et c'est grâce à la superbe te-

nie de Andy Payette si ces derniers n'ont pas marqué plus d'un fillet.

Gilles Gosselin a ouvert le pointage pour les Gaulois à 14:45 du premier vingt avec l'aide de Réal Viens. Moins de trois minutes après ce fillet, les Rockets ont nivelé le compte lorsque Ron Roberts a de-

joué Payette.

Au cours de cet engagement, Roberts et Viens en sont venus aux coups et l'arbitre leur a infligé chacun une punition majeure. Une minute après le début de ces punitions, Jean-Louis Gosselin redonna l'avance aux Gaulois avec l'aide de Black et Harvey.

Payette encore en vedette. Andy Payette a encore une fois pris la vedette au cours de la période médiane alors que les Rockets l'ont bombardé de 16 lancers et n'ont réussi à le déjouer qu'à une occasion pour niveler le compte grâce à un but de Roger Picard moins de 50 secondes avant la fin de la période.

Les Rockets ont cependant

revenus à la charge au dernier vingt et ont porté le compte à 4 à 2 grâce au fillet de Michel Labrosse ainsi qu'au deuxième but de Roger Picard.

Gilles Gosselin du St-Hyacinthe a cependant réduit la marge à un seul but en marquant son deuxième fillet de la partie

alors qu'il restait un peu plus de deux minutes à jouer dans la partie.

Les Gaulois ont retiré leur cerbère dans les dernières minutes de jeu, mais André Gagnon et les Rockets ont tenu le coup pour ainsi vaincre les détenteurs de la première position de la ligue Provinciale Senior.

Au cours de cet engagement, ce fut le tour de André Gagnon de prendre la vedette en réussissant plusieurs arrêts difficiles.

Au milieu de la deuxième période de cette rencontre, les spectateurs ont appris avec joie la victoire de 8 à 3 des Castors de Sherbrooke aux dépens d'une équipe de la Suède, dans leur première partie contre une équipe d'ouïr-mer.

Drummondville 4, St-Hyacinthe 3

Première période

1-St-Hyacinthe, Gilles Gosselin, 14:45

2-St-Hyacinthe, Ron Roberts, 17:36

3-St-Hyacinthe, Jean-Louis Gosselin, 18:30

Puntition: De Ville, punition au banc, 4:16, Roberts et Viens, mineure et majeure, 7:36, Harvey, 19:48.

Deuxième période

4-St-Hyacinthe, Roger Picard, 19:13

Puntition: St-Jean, 8:41, Bouchard, 9:56, Gosselin, 13:11.

Troisième période

1-St-Hyacinthe, Michel Labrosse, 13:30

2-St-Hyacinthe, Roger Picard, 13:36

3-St-Hyacinthe, Gilles Gosselin, 17:47

Puntition: Beauregard, 4:13, Leclair, 4:50, Therrien, 7:44, Martin, 12:55, Bouchard, 19:44.



TOM MATTE, le quart-arrière pour le match d'hier à Green Bay, symbolise un peu ce qui est arrivé aux Colts: la défaite!

Une "faible" assistance de 1,902 spectateurs

Thetford Mines défait Sorel 5-1

Ligue Junior "B"

Revers des Rockets

DRUMMONDVILLE, (Yvan Breault). — Les Eperriers de Thetford Mines ont lancé à 50 reprises contre les fillets de Jut Dion pour ainsi remporter une victoire facile de 7 à 0 aux dépens des Rockets juniors de Drummondville. Les Rockets Jr ont ainsi continué à perdre régulièrement, subissant leur 11e défaite de la saison contre trois victoires.

Boisvert en vedette

Le jeune Richard Boisvert a fait figure de vedette pour les vainqueurs alors qu'il a enregistré trois buts et obtenu également une mention d'assistance. Les autres filets sont allés à Casette, Simon, Labonté et Thivierge. Thivierge s'est aussi mérité cinq passes.

Asbestos gagne 5-4

ASBESTOS. — Les Acadiens d'Asbestos, grâce à la magnifique performance fournie par Michel Pélissier, ont défait les As de Magog par le compte de 5-4, hier à Richmond, dans une joute de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est.

En effet, Michel Pélissier a participé aux cinq buts des siens, en marquant deux et en récoltant trois passes. Pour Pélissier, c'était ses 21e et 22e filets de la saison. On se souvient qu'à la dernière joute des Acadiens, Michel avait également participé à cinq buts.

Les As avaient pris une avance de trois buts dès le premier vingt et les enfants de cette avance qui semblait confortable. Ils ont ralenti considérablement à la période médiane et les Acadiens en ont profité pour enfler quatre buts sans réplique.

Asbestos 5, Magog 4

Première période

1-Magog, Réjean Bergeron, 1:30

2-Magog, Richard Gaudet, 3:30

3-Magog, Richard Gaudet, 5:30

4-Magog, Richard Gaudet, 7:30

5-Magog, Richard Gaudet, 9:30

6-Magog, Richard Gaudet, 11:30

7-Magog, Richard Gaudet, 13:30

8-Magog, Richard Gaudet, 15:30

9-Magog, Richard Gaudet, 17:30

10-Magog, Richard Gaudet, 19:30

11-Magog, Richard Gaudet, 21:30

12-Magog, Richard Gaudet, 23:30

13-Magog, Richard Gaudet, 25:30

14-Magog, Richard Gaudet, 27:30

15-Magog, Richard Gaudet, 29:30

16-Magog, Richard Gaudet, 31:30

17-Magog, Richard Gaudet, 33:30

18-Magog, Richard Gaudet, 35:30

19-Magog, Richard Gaudet, 37:30

20-Magog, Richard Gaudet, 39:30

21-Magog, Richard Gaudet, 41:30

22-Magog, Richard Gaudet, 43:30

23-Magog, Richard Gaudet, 45:30

24-Magog, Richard Gaudet, 47:30

25-Magog, Richard Gaudet, 49:30

26-Magog, Richard Gaudet, 51:30

27-Magog, Richard Gaudet, 53:30

28-Magog, Richard Gaudet, 55:30

29-Magog, Richard Gaudet, 57:30

30-Magog, Richard Gaudet, 59:30

31-Magog, Richard Gaudet, 61:30

32-Magog, Richard Gaudet, 63:30

33-Magog, Richard Gaudet, 65:30

34-Magog, Richard Gaudet, 67:30

35-Magog, Richard Gaudet, 69:30

36-Magog, Richard Gaudet, 71:30

37-Magog, Richard Gaudet, 73:30

38-Magog, Richard Gaudet, 75:30

39-Magog, Richard Gaudet, 77:30

40-Magog, Richard Gaudet, 79:30

41-Magog, Richard Gaudet, 81:30

42-Magog, Richard Gaudet, 83:30

43-Magog, Richard Gaudet, 85:30

44-Magog, Richard Gaudet, 87:30

45-Magog, Richard Gaudet, 89:30

46-Magog, Richard Gaudet, 91:30

47-Magog, Richard Gaudet, 93:30

48-Magog, Richard Gaudet, 95:30

49-Magog, Richard Gaudet, 97:30

50-Magog, Richard Gaudet, 99:30

51-Magog, Richard Gaudet, 101:30

52-Magog, Richard Gaudet, 103:30

53-Magog, Richard Gaudet, 105:30

54-Magog, Richard Gaudet, 107:30

55-Magog, Richard Gaudet, 109:30

56-Magog, Richard Gaudet, 111:30

57-Magog, Richard Gaudet, 113:30

58-Magog, Richard Gaudet, 115:30

59-Magog, Richard Gaudet, 117:30

60-Magog, Richard Gaudet, 119:30

61-Magog, Richard Gaudet, 121:30

62-Magog, Richard Gaudet, 123:30

63-Magog, Richard Gaudet, 125:30

64-Magog, Richard Gaudet, 127:30

65-Magog, Richard Gaudet, 129:30

66-Magog, Richard Gaudet, 131:30

67-Magog, Richard Gaudet, 133:30

68-Magog, Richard Gaudet, 135:30

69-Magog, Richard Gaudet, 137:30

70-Magog, Richard Gaudet, 139:30

71-Magog, Richard Gaudet, 141:30

72-Magog, Richard Gaudet, 143:30

73-Magog, Richard Gaudet, 145:30

74-Magog, Richard Gaudet, 147:30

75-Magog, Richard Gaudet, 149:30

76-Magog, Richard Gaudet, 151:30

77-Magog, Richard Gaudet, 153:30

78-Magog, Richard Gaudet, 155:30

79-Magog, Richard Gaudet, 157:30

80-Magog, Richard Gaudet, 159:30

81-Magog, Richard Gaudet, 161:30

82-Magog, Richard Gaudet, 163:30

83-Magog, Richard Gaudet, 165:30

84-Magog, Richard Gaudet, 167:30

85-Magog, Richard Gaudet, 169:30

86-Magog, Richard Gaudet, 171:30

87-Magog, Richard Gaudet, 173:30

88-Magog, Richard Gaudet, 175:30

89-Magog, Richard Gaudet, 177:30

90-Magog, Richard Gaudet, 179:30

91-Magog, Richard Gaudet, 181:30

92-Magog, Richard Gaudet, 183:30

93-Magog, Richard Gaudet, 185:30

94-Magog, Richard Gaudet, 187:30

95-Magog, Richard Gaudet, 189:30

96-Magog, Richard Gaudet, 191:30

97-Magog, Richard Gaudet, 193:30

98-Magog, Richard Gaudet, 195:30

99-Magog, Richard Gaudet, 197:30

100-Magog, Richard Gaudet, 199:30

101-Magog, Richard Gaudet, 201:30

102-Magog, Richard Gaudet, 203:30

103-Magog, Richard Gaudet, 205:30

104-Magog, Richard Gaudet, 207:30

105-Magog, Richard Gaudet, 209:30

106-Magog, Richard Gaudet, 211:30

107-Magog, Richard Gaudet, 213:30

108-Magog, Richard Gaudet, 215:30

109-Magog, Richard Gaudet, 217:30

110-Magog, Richard Gaudet, 219:30

111-Magog, Richard Gaudet, 221:30

112-Magog, Richard Gaudet, 223:30

113-Magog, Richard Gaudet, 225:30

114-Magog, Richard Gaudet, 227:30

115-Magog, Richard Gaudet, 229:30

116-Magog, Richard Gaudet, 231:30

117-Magog, Richard Gaudet, 233:30

118-Magog, Richard Gaudet, 235:30

119-Magog, Richard Gaudet, 237:30

120-Magog, Richard Gaudet, 239:30

121-Magog, Richard Gaudet, 241:30

122-Magog, Richard Gaudet, 243:30

123-Magog, Richard Gaudet, 245:30

124-Magog, Richard Gaudet, 247:30

125-Magog, Richard Gaudet, 249:30

126-Magog, Richard Gaudet, 251:30

127-Magog, Richard Gaudet, 253:30

128-Magog, Richard Gaudet, 255:30

129-Magog, Richard Gaudet, 257:30

130-Magog, Richard Gaudet, 259:30

131-Magog, Richard Gaudet, 261:30

132-Magog, Richard Gaudet, 263:30

133-Magog, Richard Gaudet, 265:30

134-Magog, Richard Gaudet, 267:30

135-Magog, Richard Gaudet, 269:30

136-Magog, Richard Gaudet, 271:30

137-Magog, Richard Gaudet, 273:30

138-Magog, Richard Gaudet, 275:30

139-Magog, Richard Gaudet, 277:30

140-Magog, Richard Gaudet, 279:30

141-Magog, Richard Gaudet, 281:30

142-Magog, Richard Gaudet, 283:30

143-Magog, Richard Gaudet, 285:30

144-Magog, Richard Gaudet, 287:30

145-Magog, Richard Gaudet, 289:30

146-Magog, Richard Gaudet, 291:30

147-Magog, Richard Gaudet, 293:30

148-Magog, Richard Gaudet, 295:30

149-Magog, Richard Gaudet, 297:30

150-Magog, Richard Gaudet, 299:30

151-Magog, Richard Gaudet, 301:30

152-Magog, Richard Gaudet, 303:30

153-Magog, Richard Gaudet, 305:30

154-Magog, Richard Gaudet, 307:30

155-Magog, Richard Gaudet, 309:30

156-Magog, Richard Gaudet, 311:30



ROGER CROZIER reçoit (pour une fois) une bonne protection de ses joueurs de défense. La scène se passe sur la glace du Forum, samedi soir. Doug Barkley enlève le dis-

que à Ralph Backstrom avant que ce dernier ne puisse diriger un lancer vers les filets. Les Canadiens l'ont néanmoins emporté 4-3. (Téléphoto PC, Montréal)

Un but de troisième période réussi par Chico Maki permet aux Hawks d'annuler 1-1

CHICAGO, (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont fait match nul 1-1 avec les Maple Leafs de Toronto hier soir, Chico Maki ayant égalisé le compte au milieu de la dernière période. Les Hawks, à la suite de cette joute, ne sont plus qu'à un point des Canadiens de Montréal, en tête de la ligue Nationale, qui ont été défaits 1-0 par les Red Wings de Detroit dimanche soir.

Quant aux Leafs, ils sont désolés de ne pas avoir obtenu le premier but de la joute en quatrième place, un à 13:49 de la deuxième période sur une passe de Bob Pulford. Red Kelly du Toronto a com-

plété son 15e but de la saison, portant le score à 3-3. Le plus beau cadeau Pour l'instructeur Toe Blake, cette victoire a été son plus beau cadeau de Noël, comme il l'a lui-même dit après la joute, alors que dans le vestiaire des Canadiens la joie de la victoire apportait sa bonne contribution à l'atmosphère de Noël. Les joueurs, qui s'échangeaient souhaits et poignées de mains, étaient heureux mais fatigués. "Pour une rude, c'en fut une, de dire Henri Richard. Ça fait une dure journée de Noël." Il a expliqué qu'il avait compté le but vainqueur avec un lancer du poignet qui avait passé entre les jambes de Crozier. Blake, de son côté, a noté que les siens avaient manqué plusieurs occasions de compter, mais tout compte fait, ce fut "une joute solide", a-t-il dit. La tenue des Canadiens, qui n'ont pas démarré à grande allure, s'est améliorée à mesure que la joute avançait, a-t-il encore dit.

A Boston, le joueur de défense Teddy Green a été le principal artisan de la victoire des Bruins, qui n'avaient pas connu la victoire depuis un long mois. Il a participé à trois buts.

Afin de promouvoir "ses" Jeux de 1972

Le maire Drapeau partira en tournée

MONTREAL, (PC) — Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, entreprendra une tournée européenne le mois prochain en vue de promouvoir Montréal comme site idéal des Jeux olympiques pour 1972.

M. Drapeau rencontrera personnellement les membres de plusieurs nations représentées au Comité international olympique. La décision finale quant à l'emplacement des Jeux d'été de 1972 sera prise entre le 29 et le 31 avril prochain à Rome et M. Drapeau estime nécessaire une entrevue préparatoire aux entretiens de Rome avec les principaux membres du CIO. La délégation montréalaise n'aura en effet qu'une quarantaine de minutes pour présenter officiellement sa candidature.

M. Drapeau a déclaré que plusieurs personnalités européennes lui avaient écrit pour lui exprimer leur appréciation de la brochure que le maire leur a fait parvenir sur les olympiades des Parcs de Montréal. Le magistrat a cependant refusé de révéler la teneur de ces lettres et le nom des signataires. "Vous comprendrez qu'il ne m'est pas possible de profiter d'un geste de courtoisie pour mousser la candidature de Montréal", a-t-il précisé.

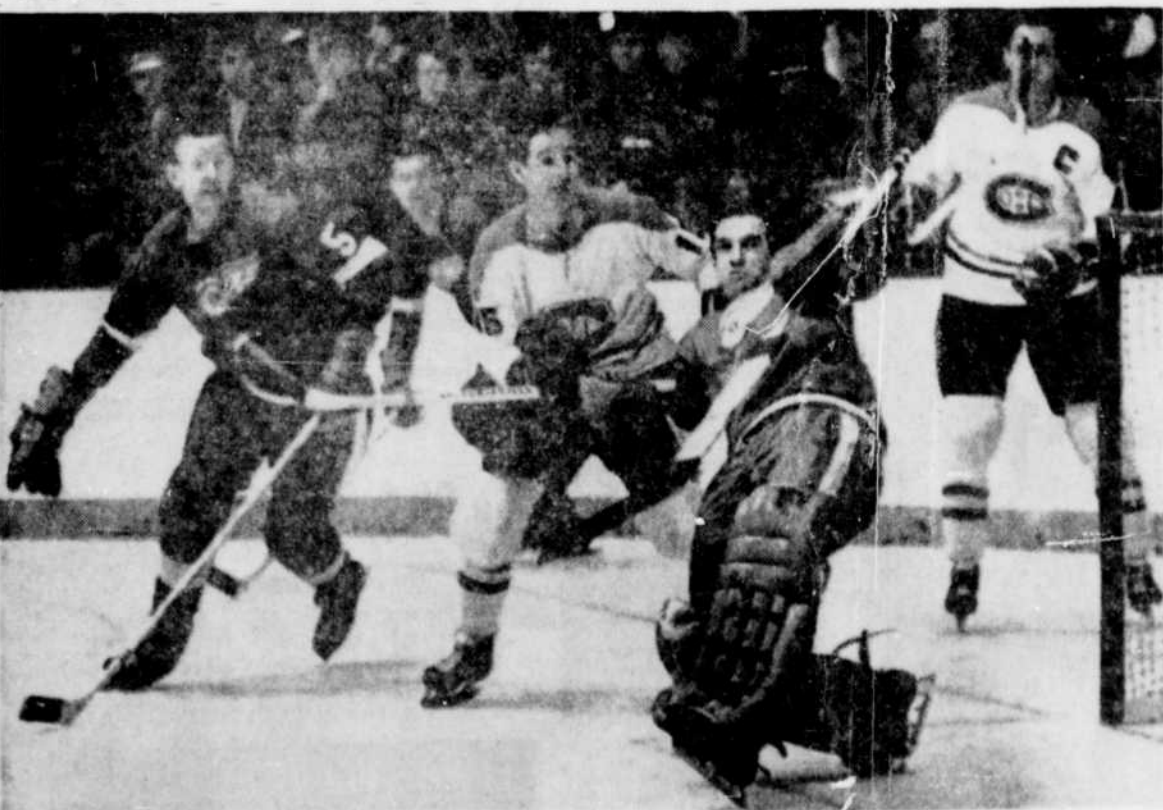
M. Drapeau a déclaré n'avoir aucun commentaire sur la candidature de Vienne mais il a souligné cependant que les prochaines élections législatives dans ce pays pourraient changer bien des choses.

On sait que le cabinet autrichien, sous prétexte de n'avoir pas une idée exacte des dépenses qu'occasionneraient les Jeux olympiques, a refusé son approbation. Par ailleurs, les autorités municipales de la capitale autrichienne ont fait savoir que Vienne posera quand même sa candidature pour 1972.

Quant à Moscou, le maire Drapeau a qui l'on demandait si les hésitations de cette ville à se présenter comme candidate prouve qu'elle n'est pas capable d'envisager les responsabilités financières d'une telle opération, il a répondu: "Je n'en sais rien, mais je peux vous assurer que Montréal, forte de l'expérience acquise durant l'Expo, pourra faire face à tous ces problèmes".



SAMEDI SOIR, AU FORUM, a affiché une tenue du tonnerre dans ses filets pour limiter les Canadiens à seulement quatre buts. On le voit ici sur le point de mettre la main sur cette rondelle, libre devant lui. Près de Crozier, Jimmy Roberts, Ralph Backstrom et Gary Bergman. (Téléphoto PC, Montréal)



CONTRE BOB ROUSSEAU, hier soir à l'Olympia de Detroit, le même Roger Crozier s'est surpassé durant les 60 minutes de jeu pour blanchir les Canadiens 1-0. Ici,

c'est Bobby Rousseau qui est sa victime. Doug Barkley (5) et Jean Béliveau surveillent la scène. (Téléphoto PA, Détroit)

Une soirée Bob Nevin à N. Y.

L'ex-Leaf réussit trois buts et deux assistances — Les Rangers l'emportent 6-4

NEW YORK, (PA) — Grâce à Bob Nevin qui a compté trois buts et qui en a préparé deux autres, les Rangers de New York ont remporté dimanche soir une victoire de 6-4 sur les Bruins de Boston, qui les avaient défaits la veille.

Dès la première minute de jeu, Nevin a permis à Donnie Marshall de compter en lui faisant une passe, puis il a lui-même compté son 15e but de la saison après 6 1-2 minutes de jeu.

Après que Phil Goyette eut profité d'une autre passe de Nevin pour compter à la première minute de la deuxième période et que Don Awrey eut riposté pour les Bruins deux minutes plus tard, le capitaine des Rangers a fait équipe avec Earl Ingarfield: le jeu était lancé.

Ted Green du Boston purgeait l'une de ses six punitions lorsque Nevin a compté son deuxième but sur une passe de Rod Gilbert. Ingarfield a porté l'avance du New York 5-1, 33 secondes plus tard. C'était son 100e but de sa carrière dans la ligue Nationale.

Nevin a compté son troisième but alors qu'il ne restait que 31 secondes à jouer dans la troisième période. Il a maintenant 17 buts depuis le début de la saison, soit un de plus que dans toute sa saison de l'an dernier.

Ed Johnston, qui a remplacé Bernard Parent dans le filet de Boston au début de la troisième période, a été la victime du troisième but de Nevin. Johnston a néanmoins réussi des arrêts spectaculaires, les Rangers le bombardant de 23 lancers dans la dernière période.

Les Bruins ont cueilli un bouquet de trois buts dans les 10 dernières minutes sans pourtant

réussir à réduire la chance. Murray Oliver y est allé de deux buts et le joueur de défense Al Langlois a réussi l'autre.

Green a éclopé de 36 minutes de punitions au cours du match, dont deux de mauvaise conduite et deux cinq minutes.

L'arbitre John Ashley a distribué 26 punitions d'un total de 78 minutes, dont 49 aux Bruins. Marshall s'est mérité quatre assistances en plus de son 10e but.

Première période	1-New York, Marshall 10, 6:47	2-New York, Nevin 15, 6:28	3-New York, Nevin 17, 6:11
Deuxième période	1-New York, Goyette 6, 9:38	2-Boston, Marshall 17, 10:14	3-Boston, Langlois 5, 13:27
Troisième période	1-New York, Nevin 17, 6:11	2-Boston, Oliver 5, 6:32	3-Boston, Oliver 10, 13:27
Les lancers:	1-New York, Ingarfield 16, 19:04	2-Boston, Johnston 23, 11:35	3-New York, Ingarfield 16, 19:04
Punitions:	Brown 3:16, Hillman 4:20, Assistances: 13,025		



ED GIACOMIN reçoit l'aide de son coéquipier Jim Neilson (15) pour mettre fin à cette attaque menée par le no 11 des Bruins de Boston, Tom Williams. Le jeu s'est déroulé au premier engagement du match gagné par les Rangers au compte de 6-4. (Téléphoto PA, New York)

Bobby Orr réussit quatre buts contre le Canadien junior

MONTREAL, — Dirigés à l'offensive par le sensationnel joueur de défense, Bobby Orr, qui a marqué quatre buts, les Generals d'Oshawa ont disposé du Canadien de Montréal, hier, dans une joute de la ligue Junior "A" de l'Ontario. Le match a eu lieu au Forum.

George Babcock a réussi pour sa part trois buts pour les Generals. Wayne Cachman, Billy Heindl et Danny O'Shea ont complété le pointage. Pour les Canadiens, Jacques Lemaire y est allé de trois buts.



Henri "Pocket" Richard

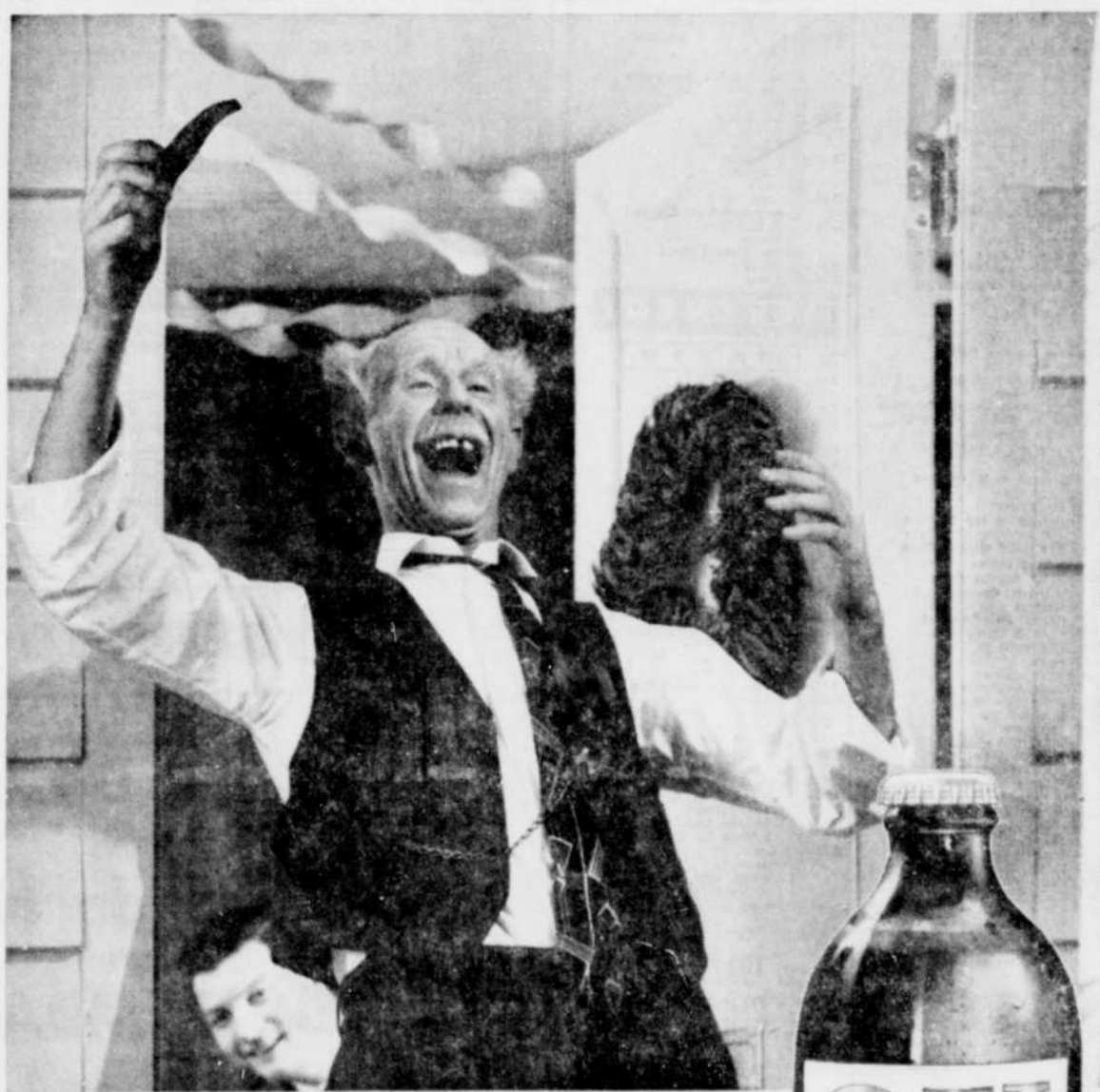
compté son 15e but de la saison, portant le score à 3-3.

Le plus beau cadeau Pour l'instructeur Toe Blake, cette victoire a été son plus beau cadeau de Noël, comme il l'a lui-même dit après la joute, alors que dans le vestiaire des Canadiens la joie de la victoire apportait sa bonne contribution à l'atmosphère de Noël.

Les joueurs, qui s'échangeaient souhaits et poignées de mains, étaient heureux mais fatigués. "Pour une rude, c'en fut une, de dire Henri Richard. Ça fait une dure journée de Noël." Il a expliqué qu'il avait compté le but vainqueur avec un lancer du poignet qui avait passé entre les jambes de Crozier.

Blake, de son côté, a noté que les siens avaient manqué plusieurs occasions de compter, mais tout compte fait, ce fut "une joute solide", a-t-il dit. La tenue des Canadiens, qui n'ont pas démarré à grande allure, s'est améliorée à mesure que la joute avançait, a-t-il encore dit.

A Boston, le joueur de défense Teddy Green a été le principal artisan de la victoire des Bruins, qui n'avaient pas connu la victoire depuis un long mois. Il a participé à trois buts.



"V'là la visite des Fêtes!"

Faites comme Gédéon,
ayez une bonne
provision de bière O'Keefe

De plus en plus, vos invités vous demanderont une O'Keefe, la bière douce.



AUJOURD'HUI ET DEMAIN LA TELEVISION

LUNDI

MATIN

- 7.00—7.15—Mike Wallace
7.15—7.30—Farm News
7.30—7.45—News
7.45—7.55—Captain Kangaroo
7.55—8.05—Farm and Home
8.05—8.15—Rien d'habituel
8.15—8.25—News
8.25—8.35—Today
8.35—8.45—Pipe de Plâtre
8.45—8.55—The Donna Reed Show
8.55—9.05—Sound advice
9.05—9.15—Collier Break
9.15—9.25—Bumper Room
9.25—9.35—Cinéma du matin
9.35—9.45—Jack Lalanne Show
9.45—9.55—Teddy Bear Playhouse
9.55—10.05—26-36
10.05—10.15—The Liberal Arts
10.15—10.25—Télé-thon
10.25—10.35—Astro Boy
10.35—10.45—Donna Reed Show
10.45—10.55—Touat et Café
10.55—11.05—Bumper Room
11.05—11.15—Fractured Phrases
11.15—11.25—Where the Action Is
11.25—11.35—Ed Allen Time
11.35—11.45—Concentration
11.45—11.55—The Real McCoys
11.55—12.05—Un drôle de programme
12.05—12.15—Never too young
12.15—12.25—Cinéma
12.25—12.35—Café Montréal
12.35—12.45—Cher Héloïse
12.45—12.55—Andy of Mayberry
12.55—1.05—Double Chance
1.05—1.15—Morning Star
1.15—1.25—James Earl Ray
1.25—1.35—Long mitage
1.35—1.45—Dick Van Dyke Show
1.45—1.55—Paradise Bay
1.55—2.05—Mr. & Mrs.

APRÈS-MIDI

- 12.05—12.15—Love of Life
12.15—12.25—Jeopardy
12.25—12.35—La Belle Époque
12.35—12.45—Gipsy
12.45—12.55—Première édition
12.55—1.05—Lunchtime Little Theatre
1.05—1.15—Ciné-midi
1.15—1.25—Mixing Bowl
1.25—1.35—As the world turns
1.35—1.45—Place pour tous
1.45—1.55—Premier appel
1.55—2.05—The Nurses
2.05—2.15—Super Bingo
2.15—2.25—House party
2.25—2.35—The Doctors
2.35—2.45—A time for us
2.45—2.55—Movie
2.55—3.05—Bon après-midi
3.05—3.15—People in Conflict
3.15—3.25—Cœur Circuit
3.25—3.35—Propos Féminins
3.35—3.45—Femmes d'aujourd'hui
3.45—3.55—Another world
3.55—4.05—General Hospital
4.05—4.15—Bon après-midi
4.15—4.25—Fractured Phrases
4.25—4.35—You don't say
4.35—4.45—Young married
4.45—4.55—It's your move
4.55—5.05—Bobino
5.05—5.15—The Secret Storm
5.15—5.25—Bonnie Fadden Show
5.25—5.35—Time for Action
5.35—5.45—Desains animés
5.45—5.55—Surprise party
5.55—6.05—Boîte à surprises
6.05—6.15—The Early Show
6.15—6.25—Zoo du capitaine Bonhomme
6.25—6.35—Mickey Mouse Club
6.35—6.45—Empire of the Night
6.45—6.55—Renny & Cecil
6.55—7.05—Un coin de paradis
7.05—7.15—Family theatre
7.15—7.25—Amos & Salomon
7.25—7.35—Aventures d'outremer
7.35—7.45—Les hommes volants
7.45—7.55—The Flintstones
7.55—8.05—Jeunesse oblige
8.05—8.15—World of sports
8.15—8.25—Lan Case Sports
8.25—8.35—Adrienne Family
8.35—8.45—Album de chansons
8.45—8.55—Télé-Matin
8.55—9.05—Camp Runamuk
9.05—9.15—Téléjournal
9.15—9.25—3 News Canada
9.25—9.35—Télébulletin
9.35—9.45—Drama
9.45—9.55—News
9.55—10.05—La météo
10.05—10.15—Sport images
10.15—10.25—Volonté
10.25—10.35—Wally Karp
10.35—10.45—The Addams Family
10.45—10.55—News, weather, sports
10.55—11.05—Jeunesse d'aujourd'hui
11.05—11.15—News
11.15—11.25—Gilted
11.25—11.35—Cinéma
11.35—11.45—To tell the truth
11.45—11.55—Hong Kong
11.55—12.05—Canadian Talent Showcase
12.05—12.15—Les Belles Histoires
12.15—12.25—John Forsythe
12.25—12.35—I've got a secret
12.35—12.45—Debuté
12.45—12.55—Face à la musique
12.55—1.05—Lucy Show
1.05—1.15—Dr. Kildare
1.15—1.25—Danger in my business
1.25—1.35—Ma secrétaire bien-aimée
1.35—1.45—The Andy Griffith Show
1.45—1.55—Bras dessus
1.55—2.05—Andy Griffith Show
2.05—2.15—Terry Coma
2.15—2.25—Western
2.25—2.35—Grand Prix musical
2.35—2.45—Country Music Hall
2.45—2.55—Canada 90
2.55—3.05—Hanoi
3.05—3.15—Avec racine
3.15—3.25—Take a chance
3.25—3.35—Steve Lawrence
3.35—3.45—Run for life
3.45—3.55—Ben Casey
3.55—4.05—Relève les Manchettes
4.05—4.15—Big valley
4.15—4.25—L'année canadienne
4.25—4.35—Tirez sur l'invité
4.35—4.45—Comité du Temps
4.45—4.55—Téléjournal
4.55—5.05—3 News
5.05—5.15—Viewpoint
5.15—5.25—Long mitage
5.25—5.35—Local News
5.35—5.45—Supplément Régional
5.45—5.55—Cinéma
5.55—6.05—Movie
6.05—6.15—Tonight Show
6.15—6.25—Les Intégrités
6.25—6.35—Movie
6.35—6.45—Piero Bertin Show
6.45—6.55—Fermature

SOIRÉE

- 6.55—7.05—Jeunesse oblige
7.05—7.15—World of sports
7.15—7.25—Lan Case Sports
7.25—7.35—Adrienne Family
7.35—7.45—Album de chansons
7.45—7.55—Télé-Matin
7.55—8.05—Camp Runamuk
8.05—8.15—Téléjournal
8.15—8.25—3 News Canada
8.25—8.35—Télébulletin
8.35—8.45—Drama
8.45—8.55—News
8.55—9.05—La météo
9.05—9.15—Sport images
9.15—9.25—Volonté
9.25—9.35—Wally Karp
9.35—9.45—The Addams Family
9.45—9.55—News, weather, sports
9.55—10.05—Jeunesse d'aujourd'hui
10.05—10.15—News
10.15—10.25—Gilted
10.25—10.35—Cinéma
10.35—10.45—To tell the truth
10.45—10.55—Hong Kong
10.55—11.05—Canadian Talent Showcase
11.05—11.15—Les Belles Histoires
11.15—11.25—John Forsythe
11.25—11.35—I've got a secret
11.35—11.45—Debuté
11.45—11.55—Face à la musique
11.55—12.05—Lucy Show
12.05—12.15—Dr. Kildare
12.15—12.25—Danger in my business
12.25—12.35—Ma secrétaire bien-aimée
12.35—12.45—The Andy Griffith Show
12.45—12.55—Bras dessus
12.55—1.05—Andy Griffith Show
1.05—1.15—Terry Coma
1.15—1.25—Western
1.25—1.35—Grand Prix musical
1.35—1.45—Country Music Hall
1.45—1.55—Canada 90
1.55—2.05—Hanoi
2.05—2.15—Avec racine
2.15—2.25—Take a chance
2.25—2.35—Steve Lawrence
2.35—2.45—Run for life
2.45—2.55—Ben Casey
2.55—3.05—Relève les Manchettes
3.05—3.15—Big valley
3.15—3.25—L'année canadienne
3.25—3.35—Tirez sur l'invité
3.35—3.45—Comité du Temps
3.45—3.55—Téléjournal
3.55—4.05—3 News
4.05—4.15—Viewpoint
4.15—4.25—Long mitage
4.25—4.35—Local News
4.35—4.45—Supplément Régional
4.45—4.55—Cinéma
4.55—5.05—Movie
5.05—5.15—Tonight Show
5.15—5.25—Les Intégrités
5.25—5.35—Movie
5.35—5.45—Piero Bertin Show
5.45—5.55—Fermature

MARDI

MATIN

- 7.00—7.15—Mike Wallace
7.15—7.30—Farm News
7.30—7.45—News
7.45—7.55—Captain Kangaroo
7.55—8.05—Farm and Home
8.05—8.15—Rien d'habituel
8.15—8.25—News
8.25—8.35—Today
8.35—8.45—Pipe de Plâtre
8.45—8.55—The Donna Reed Show
8.55—9.05—Sound advice
9.05—9.15—Collier Break
9.15—9.25—Bumper Room
9.25—9.35—Cinéma du matin
9.35—9.45—Jack Lalanne Show
9.45—9.55—Teddy Bear Playhouse
9.55—10.05—26-36
10.05—10.15—The Liberal Arts
10.15—10.25—Télé-thon
10.25—10.35—Astro Boy
10.35—10.45—Donna Reed Show
10.45—10.55—Touat et Café
10.55—11.05—Bumper Room
11.05—11.15—Fractured Phrases
11.15—11.25—Where the Action Is
11.25—11.35—Ed Allen Time
11.35—11.45—Concentration
11.45—11.55—The Real McCoys
11.55—12.05—Un drôle de programme
12.05—12.15—Never too young
12.15—12.25—Cinéma
12.25—12.35—Café Montréal
12.35—12.45—Cher Héloïse
12.45—12.55—Andy of Mayberry
12.55—1.05—Double Chance
1.05—1.15—Morning Star
1.15—1.25—James Earl Ray
1.25—1.35—Long mitage
1.35—1.45—Dick Van Dyke Show
1.45—1.55—Paradise Bay
1.55—2.05—Mr. & Mrs.

APRÈS-MIDI

- 12.05—12.15—Love of Life
12.15—12.25—Jeopardy
12.25—12.35—La Belle Époque
12.35—12.45—Gipsy
12.45—12.55—Première édition
12.55—1.05—Lunchtime Little Theatre
1.05—1.15—Ciné-midi
1.15—1.25—Mixing Bowl
1.25—1.35—As the world turns
1.35—1.45—Place pour tous
1.45—1.55—Premier appel
1.55—2.05—The Nurses
2.05—2.15—Super Bingo
2.15—2.25—House party
2.25—2.35—The Doctors
2.35—2.45—A time for us
2.45—2.55—Movie
2.55—3.05—Bon après-midi
3.05—3.15—People in Conflict
3.15—3.25—Cœur Circuit
3.25—3.35—Propos Féminins
3.35—3.45—Femmes d'aujourd'hui
3.45—3.55—Another world
3.55—4.05—General Hospital
4.05—4.15—Bon après-midi
4.15—4.25—Fractured Phrases
4.25—4.35—You don't say
4.35—4.45—Young married
4.45—4.55—It's your move
4.55—5.05—Bobino
5.05—5.15—The Secret Storm
5.15—5.25—Bonnie Fadden Show
5.25—5.35—Time for Action
5.35—5.45—Desains animés
5.45—5.55—Surprise party
5.55—6.05—Boîte à surprises
6.05—6.15—The Early Show
6.15—6.25—Zoo du capitaine Bonhomme
6.25—6.35—Mickey Mouse Club
6.35—6.45—Empire of the Night
6.45—6.55—Renny & Cecil
6.55—7.05—Un coin de paradis
7.05—7.15—Family theatre
7.15—7.25—Amos & Salomon
7.25—7.35—Aventures d'outremer
7.35—7.45—Les hommes volants
7.45—7.55—The Flintstones
7.55—8.05—Jeunesse oblige
8.05—8.15—World of sports
8.15—8.25—Lan Case Sports
8.25—8.35—Adrienne Family
8.35—8.45—Album de chansons
8.45—8.55—Télé-Matin
8.55—9.05—Camp Runamuk
9.05—9.15—Téléjournal
9.15—9.25—3 News Canada
9.25—9.35—Télébulletin
9.35—9.45—Drama
9.45—9.55—News
9.55—10.05—La météo
10.05—10.15—Sport images
10.15—10.25—Volonté
10.25—10.35—Wally Karp
10.35—10.45—The Addams Family
10.45—10.55—News, weather, sports
10.55—11.05—Jeunesse d'aujourd'hui
11.05—11.15—News
11.15—11.25—Gilted
11.25—11.35—Cinéma
11.35—11.45—To tell the truth
11.45—11.55—Hong Kong
11.55—12.05—Canadian Talent Showcase
12.05—12.15—Les Belles Histoires
12.15—12.25—John Forsythe
12.25—12.35—I've got a secret
12.35—12.45—Debuté
12.45—12.55—Face à la musique
12.55—1.05—Lucy Show
1.05—1.15—Dr. Kildare
1.15—1.25—Danger in my business
1.25—1.35—Ma secrétaire bien-aimée
1.35—1.45—The Andy Griffith Show
1.45—1.55—Bras dessus
1.55—2.05—Andy Griffith Show
2.05—2.15—Terry Coma
2.15—2.25—Western
2.25—2.35—Grand Prix musical
2.35—2.45—Country Music Hall
2.45—2.55—Canada 90
2.55—3.05—Hanoi
3.05—3.15—Avec racine
3.15—3.25—Take a chance
3.25—3.35—Steve Lawrence
3.35—3.45—Run for life
3.45—3.55—Ben Casey
3.55—4.05—Relève les Manchettes
4.05—4.15—Big valley
4.15—4.25—L'année canadienne
4.25—4.35—Tirez sur l'invité
4.35—4.45—Comité du Temps
4.45—4.55—Téléjournal
4.55—5.05—3 News
5.05—5.15—Viewpoint
5.15—5.25—Long mitage
5.25—5.35—Local News
5.35—5.45—Supplément Régional
5.45—5.55—Cinéma
5.55—6.05—Movie
6.05—6.15—Tonight Show
6.15—6.25—Les Intégrités
6.25—6.35—Movie
6.35—6.45—Piero Bertin Show
6.45—6.55—Fermature

SOIRÉE

- 6.55—7.05—Jeunesse oblige
7.05—7.15—World of sports
7.15—7.25—Lan Case Sports
7.25—7.35—Adrienne Family
7.35—7.45—Album de chansons
7.45—7.55—Télé-Matin
7.55—8.05—Camp Runamuk
8.05—8.15—Téléjournal
8.15—8.25—3 News Canada
8.25—8.35—Télébulletin
8.35—8.45—Drama
8.45—8.55—News
8.55—9.05—La météo
9.05—9.15—Sport images
9.15—9.25—Volonté
9.25—9.35—Wally Karp
9.35—9.45—The Addams Family
9.45—9.55—News, weather, sports
9.55—10.05—Jeunesse d'aujourd'hui
10.05—10.15—News
10.15—10.25—Gilted
10.25—10.35—Cinéma
10.35—10.45—To tell the truth
10.45—10.55—Hong Kong
10.55—11.05—Canadian Talent Showcase
11.05—11.15—Les Belles Histoires
11.15—11.25—John Forsythe
11.25—11.35—I've got a secret
11.35—11.45—Debuté
11.45—11.55—Face à la musique
11.55—12.05—Lucy Show
12.05—12.15—Dr. Kildare
12.15—12.25—Danger in my business
12.25—12.35—Ma secrétaire bien-aimée
12.35—12.45—The Andy Griffith Show
12.45—12.55—Bras dessus
12.55—1.05—Andy Griffith Show
1.05—1.15—Terry Coma
1.15—1.25—Western
1.25—1.35—Grand Prix musical
1.35—1.45—Country Music Hall
1.45—1.55—Canada 90
1.55—2.05—Hanoi
2.05—2.15—Avec racine
2.15—2.25—Take a chance
2.25—2.35—Steve Lawrence
2.35—2.45—Run for life
2.45—2.55—Ben Casey
2.55—3.05—Relève les Manchettes
3.05—3.15—Big valley
3.15—3.25—L'année canadienne
3.25—3.35—Tirez sur l'invité
3.35—3.45—Comité du Temps
3.45—3.55—Téléjournal
3.55—4.05—3 News
4.05—4.15—Viewpoint
4.15—4.25—Long mitage
4.25—4.35—Local News
4.35—4.45—Supplément Régional
4.45—4.55—Cinéma
4.55—5.05—Movie
5.05—5.15—Tonight Show
5.15—5.25—Les Intégrités
5.25—5.35—Movie
5.35—5.45—Piero Bertin Show
5.45—5.55—Fermature

LA TRIBUNE

RADIO-TELEVISION ARTS

CHLT - RADIO - CKTS

CHLT
430 kc
LUNDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.

CHLT
430 kc
MARDI

- 1.00—Nouvelles
1.05—Noir ou blanc
1.10—Baseball
1.15—Nouvelles
1.20—Diner aux chandelles
1.25—Activités sociales
1.30—Diner aux chandelles
1.35—Famille Plouffe
1.40—Chapelle
1.45—Intermédiaire musical
1.50—Théâtre d'Europe
1.55—Line littéraire en question
2.00—Trente minutes d'informations
2.05—Vitesse Maximum
2.10—Nouvelles du sport
2.15—Vitesse maximum 60
2.20—Billet et fin des E.



Dans la plus pure des traditions américaines, un groupe d'artistes s'est rendu au Sud-Vietnam pour distraire les soldats en devoir loin de leur foyer à l'occasion des fêtes.

Le groupe était dirigé par l'acteur Bob Hope qui est ici remercié par le général William Westmoreland. A l'arrière, l'actrice américaine Carroll Baker. (Telephoto PA)

Des arts et des lettres

Pour la douzième fois, cette année, Bob Hope agira comme maître de cérémonies lors de la présentation des Oscars qui doit avoir lieu lundi, le 18 avril prochain, à l'auditorium civique de Santa Monica, en Californie.

Claude Léveillé a obtenu un succès sans limite au Bobino de Paris. Léveillé rentrera à Montréal, le 28 décembre, avec un nouveau 45 tours qui reçoit déjà à Paris les plus grands éloges.

John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

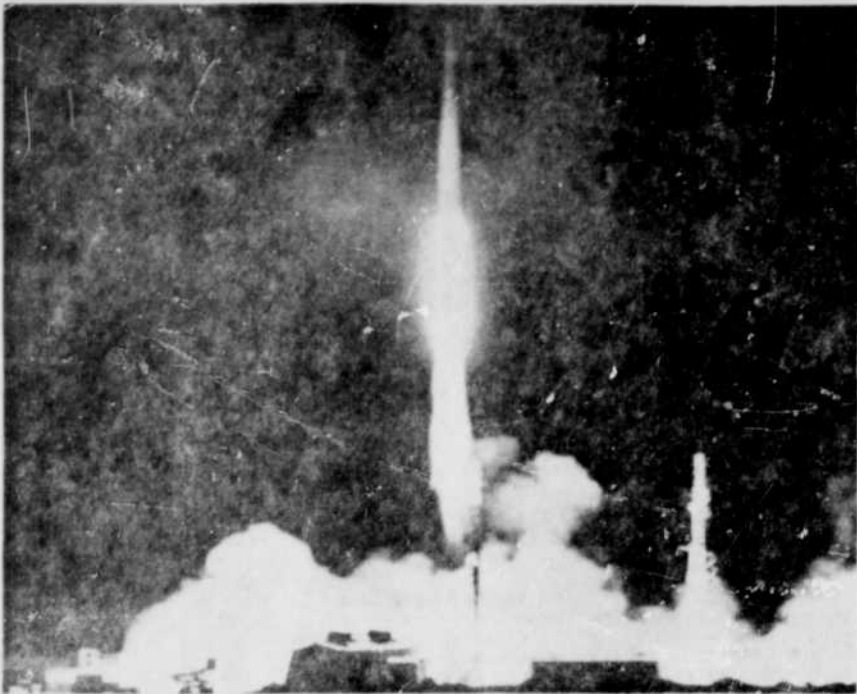
John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

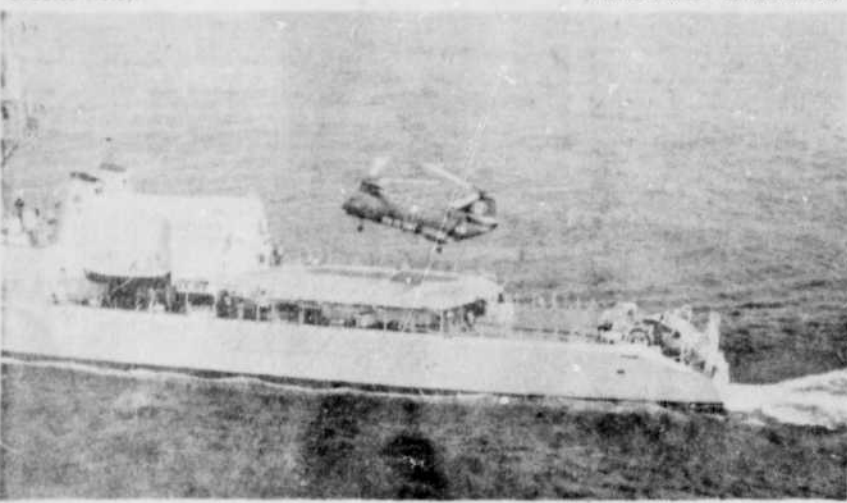
John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1237, rue Saint-Jacques.

John Hirsh demande à auditionner des jeunes comédiennes et comédiens de 18 à 25 ans, bilingues, pour la prochaine saison du Festival shakespeareien de Stratford. Les auditions auront lieu entre Noël et le Jour de l'An, à l'Atelier du Théâtre du Nouveau Monde, 1



L'ALOUETTE II EN ORBITE. — Le second satellite de "sondage par le dessus" (topside sounder) du Conseil de recherches pour la défense, l'Alouette II, a été lancé vers la fin de novembre dernier, du Western Test Range, en Californie. La fusée Thor Agena B qui l'a propulsé a également lancé un véhicule spatial américain. Les expériences menées par les satellites se complètent mutuellement et inaugurent une série d'études prévues par le programme conjoint canado-américain appelé International Satellites for Ionospheric Studies (ISIS).



HELICOPTERE DE L'ARMÉE EN MER. — Des soldats canadiens s'entraînent à faire atterrir leur hélicoptère de transport à rotors en tandem Voyageur, sur le pont du destroyer porte-hélicoptère Assiniboine, de la MRC, au large de la côte de Nouvelle-Écosse.



EXERCICE DE MOBILITE. — Au Centre canadien interarmes d'instruction aérienne, de Rivers (Man.), des parachutistes montent à bord d'un des nouveaux Hercules, avions-cargo à longue autonomie, pour sauter ensuite avec leur équipement d'hiver, y compris des raquettes. L'ARC a reçu au cours de l'année quatorze de ces appareils de transport.



UN NOUVEAU SOUS-MARIN SE JOINT À LA FLOTTE. — L'Ojibwa, premier sous-marin spécialement construit pour la Marine royale du Canada, a été armé en septembre 1965, à Chatham (Angleterre). Le rôle principal de l'Ojibwa et des deux sous-marins de la même classe qui sont actuellement en construction, sera d'entraîner les navires et les aéronefs anti-sous-marins du Commandement maritime à la détection, au repérage et à la poursuite des sous-marins.



MAINTIEN DE LA PAIX À CHYPRE. Un soldat canadien, de garde à un avant-poste solitaire dans la montagne à Chypre, symbolise les rôles de maintien de la paix et de surveillance de la trêve qui ont été assignés aux militaires canadiens dans divers coins du monde.

Les forces armées du Canada... en 1965

L'année 1965 a été l'une des plus actives que les forces armées du Canada aient connues au cours des dernières années. Il s'agit de la première année d'intégration totale consacrée à la ré-

D'autre part, la liste des tâches accomplies par les militaires canadiens et leurs collègues civils s'est accrue sensiblement, et même parfois, de façon assez considérable. Parmi les faits marquants de 1965, il convient de citer:

- La formation d'une nouvelle organisation des commandements, selon leur rôle fonctionnel et la réduction de onze à six dans le nombre des commandements au Canada.

- La réalisation presque complète et bien avant la date prévue de l'intégration du Quartier général des Forces canadiennes.

- La continuation et l'expansion à l'échelle mondiale de diverses missions de maintien de la paix, comme l'envoi rapide de Canadiens, en septembre, pour consolider les efforts faits par l'ONU en vue de maintenir un cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan.

- La mise en orbite, vers la fin novembre, du second satellite spatial du Conseil de recherches pour la défense, l'Alouette II.

- La décision de mettre en service un nouveau chasseur tactique, le CF-5, destiné principalement à appuyer les forces terrestres.

- L'adoption de nouvelles armes et de nouveaux matériels en vue d'augmenter la puissance de tir et la mobilité, y compris des transporteurs de troupes, des hélicoptères, des armes antichars et le premier sous-marin à être construit spécialement pour le Canada.

Nouvelle organisation

En juin, la nouvelle organisation des commandements était annoncée, plusieurs mois avant la date prévue. Les onze principaux commandements ou régions militaires (deux pour la Marine, cinq pour l'Armée et quatre pour l'Aviation) ont été réduits à six, soit le Commandement mobile, le Commandement maritime, le Commandement de la défense aérienne, le Commandement du matériel, le Commandement du transport aérien et le Commandement de l'instruction.

Au Quartier général des Forces canadiennes, l'intégration est en principe réalisée et la nouvelle organisation du personnel fonctionne à la perfection et avec efficacité. On en a eu la preuve, lorsque le Canada, en septembre dernier, a répondu promptement à une demande de l'ONU, en envoyant un groupe d'observateurs à la frontière indo-pakistanaise. Moins de trois jours après que le premier ministre eut accepté la demande qui lui avait été adressée à cet effet, une douzaine d'observateurs, ainsi qu'un conseiller de l'ARC et son personnel avaient été réunis à Ottawa, de divers coins du Canada, et envoyés par avion dans cette région. Ce nouveau groupe de l'ONU est dirigé par un Canadien, le major-général Bruce F. Macdonald, d'Edmonton, autrefois commandant de la zone de Nicotia, pour les forces de l'ONU à Chypre.

Encore à la demande de

l'ONU, le Canada a envoyé avec grande célérité un renfort de 10 officiers à l'équipe de surveillance de la trêve dans le Cachemire.

Ce groupe s'est joint à neuf observateurs canadiens déjà sur place.

Pour assurer le transport aérien nécessaire à l'appui de ces deux missions d'observation de l'ONU, l'ARC a envoyé deux Caribou supplémentaires qui se sont dirigés par étapes vers le Pakistan, et a transporté une unité de 100 aviateurs et trois Otter à bord d'avions-cargos Hercules.

Pendant ce temps, les militaires canadiens ont poursuivi leurs efforts dans le domaine du maintien de la paix dans d'autres parties du monde.

À Chypre

En raison de la prolongation du mandat de l'ONU à Chypre, le Canada a remplacé selon le rôle de roulement un autre bataillon d'infanterie et un escadron de reconnaissance dans cette île, au printemps et de nouveau à l'automne.

D'autre part, le contingent canadien de 900 hommes stationné en Égypte a marqué sa neuvième année de service en tant qu'élément majeur de la Force d'urgence des Nations Unies.

D'autres militaires canadiens servent au sein des commissions de trêve de l'ONU en Palestine et en Corée ainsi que dans la Commission internationale de surveillance et contrôle établie au Vietnam et au Laos. Deux sous-officiers canadiens qui servent avec cette commission

ont été portés manquants en octobre dernier, lorsque leur avion-courrier a disparu en route vers Hanoï.

Satellite

Le second satellite canadien du Conseil de recherches pour la défense, l'Alouette II, a de son côté, suivi avec succès les traces de l'Alouette I, lancé il y a trois ans par le Conseil de recherches pour la défense et qui fournit encore aujourd'hui diverses données scientifiques. L'Alouette II qui pèse 320 livres, a été lancé en orbite à partir du Western Test Range, en Californie, vers la fin de novembre. De même que son célèbre prédécesseur, l'Alouette II effectuera des observations et mesures scientifiques, et les transmettra aux installations terrestres.

Le choix des avions tactiques qui joueront un rôle prépondérant dans les nouvelles tâches assignées aux forces, a été annoncé en juillet. Le CF-5 est une version canadienne améliorée du Northrop F-5. Les cellules et moteurs de cet avion seront fabriqués au Canada et les avions seront également montés au Canada. On s'attend à recevoir les premiers de quelque 125 appareils au cours de l'automne 1967.

Transporteurs

Au cours de l'année 1965, les Forces armées ont reçu presque la moitié des 1,000 transporteurs blindés de troupes M-113, commandés pour l'armée. Capables de faire 40 m/h sur terre et 3,6 m/h sur l'eau, ces véhicules amphibies de 12 tonnes améliorés

ont été portés manquants en octobre dernier, lorsque leur avion-courrier a disparu en route vers Hanoï.

rent considérablement la souplesse et la mobilité des forces terrestres.

Cette mobilité a été encore accrue par la livraison de 14 avions de transport à longue autonomie Hercules C-130. Le total de cette commande est de 24 appareils.

Douze hélicoptères de transport Voyageur acquis par l'Armée vers la fin de 1964 ont pu participer à leur premier grand exercice de campagne au cours des manœuvres d'été des troupes au camp militaire de Gagetown (N.B.).

En décembre, le Carl Gustav, arme antichar portative de 81 mm, destinée à l'Armée, a été mise en service. Ce lance-roquette de conception suédoise est également utilisé par d'autres armées de l'OTAN.

Sous-marin

L'addition la plus importante aux formes maritimes a été celle du sous-marin Ojibwa, armé en septembre à Chatham (Angleterre). Destiné principalement à l'instruction militaire, le Ojibwa peut être facilement adapté au besoin, au service opérationnel. Deux autres sous-marins de cette classe sont actuellement en construction.

MAL DE DENTITION

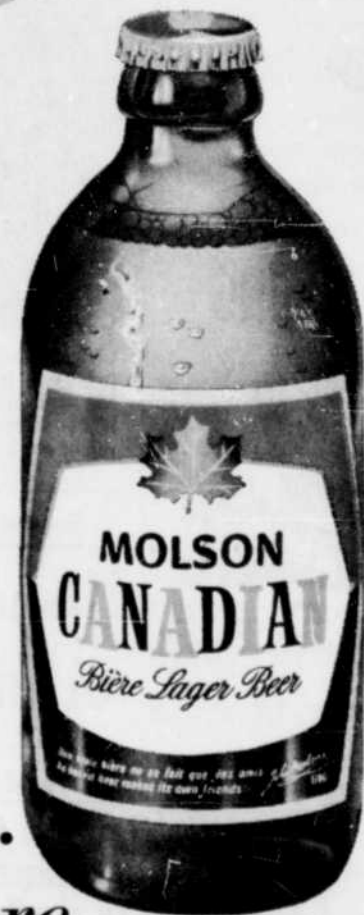
Le nouveau liquide ORA-JEL, soulage sans danger le mal de dentition. Appliquez tout simplement et le docteur "s'envole". Recommandé par plusieurs pédiatres, agit rapidement... résultats garantis au bout de 15 minutes. Aussi disponible en gelée.

ora-jel



Le temps des Fêtes...

c'est
l'heure
des
bonnes
choses...
l'heure
de la
bière lager



**MOLSON
CANADIAN**

UNE PETITE CANADIENNE, ÇA C'EST BON!